

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de Gestion
Option : Management Economique des Territoires et Entreprenariat

Thème:

L'impact de la formation professionnelle sur la création des
entreprises artisanales

Cas du travail de la couture dans la wilaya de Bejaia

Présenté par :

Sous la direction de :

Mr. AMROUNE Tarik. Dr. TALEB Houria.

Devant le jury composé de :

Dr TERMOULE, Président

Dr BELLACHE, Examineur

Dr TALEB Houria, Rapporteur



« septembre 2013 »

Remerciement

Je tiens, tout d'abord à remercier le bon Dieu à qui nous devons tout.

Mes remerciements vont également à ma promotrice M^{me} TALEB Houria pour ses précieuses aides, ses orientations et sa disponibilité.

Que tous ceux qui m'ont aidé, de près ou de loin, à mener à bout ce travail trouvent ici ma reconnaissance et ma gratitude.

Dédicaces

*Je rends grâce, à mon Dieu de m'avoir donné la force, la volonté et la sagesse
d'être patient dans mes études.*

Je dédie ce travail :

A ma famille

A mes amies

Acronymes et abréviations

Acronymes et abréviations

ANGEM : Agence Nationale pour la Gestion du Microcrédit.

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.

BIC : bénéficiaires industriels et commerciaux.

BT : brevet de technicien

BTS : brevet de technicien supérieur

CAP : certificat d'aptitude professionnelle

CAM : Chambre de l'Artisanat et des Métiers.

CMP : certificat de maîtrise professionnelle

CNEPD : le Centre national d'enseignement professionnel à distance

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CNAM : Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers.

CNAS : Caisse Nationale des Assurances Sociales.

CERPEQ : Centre d'études et de recherche pour l'emploi et les qualifications

CFPA : Centre de Formation Professionnelle.

CNCFP : Conseil national consultatif de la formation professionnelle

CNEPC : Centre national d'enseignement professionnel par correspondance

CCI : chambres de commerce et d'industrie

DA : Dinar Algérien.

DPAT : Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

DPSB : direction de planification et de suivie budgétaire

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

FP : Formation Professionnelle

INFP : l'Institut national de la formation professionnelle

IS : impôt sur les sociétés

IFP : Instituts de formation professionnelle

INDEFOC : Institut national de développement de la formation continue

MFEP : ministère de la formation et de l'enseignement professionnel

OIT : Organisation Internationale du travail

ONA : Office National de l'Artisanat.

OMC : Organisation Mondiale du Commerce.

ONS : Office National des Statistiques.

PIB : Produit Intérieur Brut.

PME : Petite et Moyenne Entreprise.

SNAT : Société Nationale de l'Artisanat Traditionnel.

SARL : Société A Responsabilité Limité

SNC : société en nom collectif

SA : société anonyme

SPA : Société Par Actions

TPE : Très Petite Entreprise

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre 01 : l'artisanat et l'entreprise artisanale.....	05
I. Artisanat : Aspects théoriques, définitions et caractéristiques	06
II. La PME et l'entreprise artisanale	15
III. La PME et l'entreprise artisanale en Algérie	22
Chapitre 02 :la formation professionnelle et la création de l'entreprise artisanale	35
I. La formation professionnelle.....	36
II. Les démarches liées à la création d'entreprise artisanale.....	50
Chapitre 03 : enquête de terrain et interprétation des résultats	65
I. Cadre d'étude.....	66
II. Présentation de l'enquête de terrain	78
III. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête	82
Conclusion générale	94
Bibliographie.....	96
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Annexes	
Table des matières	

Introduction générale

Introduction générale

L'artisanat est le patrimoine de l'humanité, c'est les premières inventions de l'homme, l'artisanat constitue une activité principale dans la vie économique et sociale depuis la nuit des temps. Elle est pratiquée comme source de vie dans les sociétés traditionnelles.

L'artisanat n'est pas seulement une activité économique, elle est avant tout l'expression du terroir, elle trouve ces racines dans chaque coin de l'Algérie profonde et témoigne, à travers chaque spécificité locale, de la vitalité de son patrimoine culturel.

L'entreprise artisanale est considérée aujourd'hui, comme une entité créatrice de richesses, au même titre que les autres entreprises économiques. Il s'agit d'une activité économique très dépendante de nos cultures et de nos traditions où le savoir-faire devenait de ce fait un héritage à transmettre à qui le souhaitait au sein de la famille. Ces métiers, qui représentent nos cultures et nos traditions, continuent encore, à échapper aux nombreux dispositifs de transmission des connaissances, au risque même de voir disparaître des pans entiers, d'un art au sein duquel s'identifient de nombreuses communautés nationales.

C'est pour promouvoir les activités de l'artisanat, et laisser toujours apparentes ces empreintes de notre société traditionnelle, les gouvernements tentent d'apporter les aides nécessaires et ont la volonté de valoriser l'artisanat en tant que secteur créateur d'entreprises et d'emplois afin que cette artisanat trouve sa place dans une économie désormais ouverte sur le monde et à la modernité. Ils ont mis une nouvelle dynamique de développement du secteur, à travers la formation professionnelle et continue des jeunes artisans, et leur accompagnement dans le domaine de la créativité et de l'innovation, et sur les moyens à mettre en œuvre, afin d'améliorer les qualifications des artisans et développer leurs compétences.

Toutefois, pour pouvoir exercer un travail, l'homme a d'abord à s'initier en se formant. C'est par la formation qu'il découvre ce monde, qu'il parvient à maîtriser un métier et, à terme, à se socialiser et à intégrer, ceci est notamment le propre de la formation professionnelle.

Ce dernier est un outil de développement des ressources humaines est l'un des pivots de la création d'entreprise permettant de mettre en place un équipement moderne : « la relation temporelle qu'entretient formation-crédation-production, se transforme en profondeur sous la pression des nouvelles technologies et les recompositions fréquentes des qualifications qu'elle impose »¹ ce qui veut dire que le travail exige des qualifications

Le secteur de la formation professionnelle est un secteur vital dans la société. Une bonne économie est subordonnée à une bonne main d'œuvre. Les citoyens doivent avoir une autre vision pour la formation. C'est important et c'est pour cela les pouvoirs publics sont entrain de moderniser leurs structures, de changer l'image de la formation comme un dernier recours. Car maîtriser un métier est un trésor qui ne finit jamais pour celui qui le possède Et à partir de cette formation, que l'artisan peut créer son propre investissement.

Pour mieux cerner le sujet de notre travail, nous avons à examiner de près la dynamique de l'activité artisanale, en prenant le cas de la wilaya de Bejaïa qui constitue l'une des régions les plus dynamiques en terme de création d'entreprises artisanales, un fait consolidé par le nombre de PME qu'elle abrite, en occupant la troisième position dans le classement national après Alger, Tizi-Ouzou². Diversité des métiers (la couture, le travail du bois, la poterie, la céramique d'art, etc.), proximité avec le consommateur, adaptabilité à la taille du marché, sont autant d'atouts source du dynamisme et de la richesse de ce secteur d'activité. L'artisanat est également la vitrine d'un savoir-faire local reconnu et le reflet de la culture et de l'identité de la région de Bejaïa.

Aujourd'hui, l'artisanat dans la région de Bejaïa regroupe trois types d'activités différentes : l'artisanat artistique, l'artisanat de production de biens et l'artisanat de services, qui prennent appui sur la diversité et la disponibilité des matières premières, conjuguées à l'essor économique et urbanistique, à travers l'histoire de la ville de Bejaïa et de la région en général. En 2009, le secteur de l'artisanat de la wilaya de Bejaïa compte plus de 7 500 activités artisanales³.

¹ EPINGARD, P. investir face aux enjeux, technologique et informationnels. Ed, Ellipses, Paris, 1998, p.155.

² Ministère de la PME et de l'Artisanat, "Bulletin d'information statistique N °16", Algérie, 31/12/2011.

Web : www.pmeart-dz.org

³ Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Bejaïa, 2009.

Afin de défraîchir en profondeur notre recherche, nous avons voulu circonscrire au mieux, la présente étude, au seul cas des activités de la filière du travail de la couture. La région de Bejaïa a développé, depuis plusieurs décennies, le travail de la couture de matière première jusqu'à la fabrication de produits finis, constituant ainsi une véritable filière associant activités artisanales et industrielles.

Et dans ce contexte on peut formuler notre question de départ :

Qu'elle est l'impact de la formation professionnelle sur la création d'une entreprise dans le secteur de l'artisanat ?

Le but de ce travail de recherche se concentre sur l'étude d'un certain nombre de questions secondaires ayant une importance dans l'éclaircissement des éléments de la problématique :

- Est-ce que la formation professionnelle est un facteur déclencheur dans la création d'une entreprise artisanale ?
- Quel est le rôle et le point des dispositifs d'aide mis en place par l'Etat algérien dans la création des nouvelles activités et dans la valorisation des diplômes obtenus de la formation professionnelle ?
- Quels sont les obstacles rencontrés lors de la création de l'entreprise artisanale ?

Dans le but de recueillir des informations pertinentes, importantes et nécessaires à la résolution de notre problématique et afin d'établir des conclusions, nous nous sommes basés sur une série de documents dans l'optique de dégager les principaux aspects ayant trait à ses grandeurs économiques fondamentales du secteur des métiers. Il s'agit particulièrement d'ouvrages, de rapports de séminaires, de certains travaux de terrain menés sur le plan local et international, d'articles de revues, de sites internet et enfin, un recueil statistique auprès des différentes institutions en relation avec le secteur de l'artisanat et le secteur de la formation professionnelle au niveau de la wilaya de Bejaïa

Cette démarche sera complétée par une enquête de terrain par questionnaire auprès des artisans de la filière du travail de la couture de la wilaya de Bejaïa en vue de saisir de plus près la relation de la formation professionnelle avec la dynamique générale du secteur et de l'ensemble des activités de la filière du travail de la couture en particulier.

Ainsi ce travail sera élaboré en trois chapitres. Le premier aura valorisé l'activité artisanale en présentant la réalité et la situation globale de ce secteur. Dans le deuxième chapitre, on présentera la formation professionnelle dans ces différents angles et les motivations qui suivent cette formation où on exposera la démarche des jeunes formés dans la création de leurs propres entreprises. Et l'on terminera par un troisième chapitre dans lequel nous présenterons les résultats auxquels nous avons abouti au terme de ce travail ; en faisant apparaître la contribution de la formation professionnelle dans la création de l'entreprise artisanale dans la wilaya de Bejaia.

Une conclusion générale terminera notre travail en présentant quelques perspectives à envisager afin d'améliorer le niveau de la formation professionnelle, et d'aider les jeunes formés à créer leurs entreprises, pour mieux contribuer au développement de la région.

Chapitre 01 : artisanat et l'entreprise artisanale

Introduction

De plus en plus notre économie s'appuiera sur de petites unités très mobiles, très inventives, très créatives, de plus en plus notre économie sera une économie de la rareté, produire des objets singuliers, des objets non seulement ont un usage, une fonction, mais qui intègre beaucoup de relations humaines qui sont devenus des objets singuliers. Que de plus en plus, le contact humain, la relation commerciale, le contact direct, feront partie d'une économie moderne. C'est l'artisanat qui, en fait, aujourd'hui, est à la pointe du progrès en matière de mutation économique⁴.

L'artisanat tient aujourd'hui une place à part entière dans les économies des pays. Elle s'affirme comme le fer de lance d'une économie performante et compétitive. L'artisanat a su construire les conditions lui permettant de devenir « parmi les premières entreprises dans le monde » grâce à sa flexibilité et sa réactivité.

La valeur de l'artisanat revient à l'entreprise artisanale qui est au cœur du développement économique. Elle est source de création de valeur générée par sa propre activité et par son rôle auprès des grandes entreprises, de création d'activités avec ses opportunités d'insertion par la voie de la formation et de l'apprentissage et, enfin, du renouvellement du tissu productif avec sa capacité à préserver et créer des emplois.

Le but de ce premier chapitre est de cerner les caractéristiques utiles au fonctionnement du secteur artisanal, pour cela : on essaiera, dans un premier temps, de présenter une analyse économique de l'artisanat à travers l'histoire, ensuite donner quelques définitions et caractéristiques qui semblent être essentielles. Dans un second temps, on cherchera à déterminer les métiers liés à l'artisanat. Et dans un troisième temps, on présentera la dimension et la nature de la relation du secteur artisanal avec les autres secteurs (industrie, agriculture, tourisme et commerce), et le rôle de l'artisanat dans (l'économie, le développement local et l'aménagement des territoires). Et dans un autre point on va essayer de distinguer l'entreprise artisanale des autres entreprises. Et en fin dans un dernier point nous allons aborder la question de la PME et l'artisanat Algérie.

⁴ PACITTO, J-C. RICHOMME-HUET, K. « à la recherche de l'entreprise artisanale », 7ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Montpellier, 2004

I. Artisanat : Aspects théoriques, définitions et caractéristiques

1. Analyse économique de l'artisanat à travers l'histoire

Toute la lecture de l'artisanat au XXe siècle repose sur un postulat souvent énoncé, mais jamais vérifié : celui de son déclin continu. L'histoire de l'artisanat pose problème à partir du moment où l'économie s'industrialise. La révolution industrielle secrète une nouvelle société dont l'artisanat tend à être éclipsé. Elle relègue progressivement les artisans dans le passé. C'est ainsi du moins que les envisagent les grandes théories économiques nées elles aussi de la révolution industrielle ; qu'elles soient marxistes ou libérales. Pour les unes comme pour les autres, l'artisanat est condamné à disparaître au cours du processus industriel, dépassé qu'il est par l'efficacité de la grande entreprise et de ses productions sériées. La rationalité économique exigerait donc son éviction.

Karl Marx et Friedrich Engels⁵ peuvent ainsi écrire dans le Manifeste du parti communiste que « *les anciennes petites classes moyennes, les petits industriels, commerçants et rentiers, les artisans et les paysans, toutes ces classes sombrent dans le prolétariat, soit que leur petit capital ne suffise pas à pratiquer la grande industrie et ne résiste pas à la concurrence des plus grands capitalistes, soit que leur habileté soit dévalorisée par de nouveaux procédés de production* ». Le constat est ainsi établi. Les artisans seront à terme parmi les vaincus de l'histoire.

Pierre Bourdieu⁶ classe les artisans dans la petite bourgeoisie en déclin. Jean-Jacques Carré, Paul Dubois et Edmond Malinvaud⁷ titrent sur la disparition de l'artisanat. Henri Weber⁸ voit dans l'artisanat associé aux PME l'aile rétrograde du patronat. L'idée que les artisans auraient continuellement régressé au XXe siècle est très répandue. Serge Bernstein⁹ fait de l'artisanat l'un des vaincus de la croissance économique.

Cette lecture est particulièrement présente chez les épigones de Marx. C. Baudelot, R. Establet et J. Malemort¹⁰ situent l'artisanat dans les catégories sociales en déclin, à la faveur d'une lecture plus idéologique que réellement scientifique. Ils s'efforcent bien souvent de conformer la réalité à leur théorie. Ce bref panorama montre qu'il existe une solide et ancienne tradition pour condamner les possibilités historiques de l'artisanat.

⁵Marx, K., Engels, F., "Manifeste du parti communiste", Livre de poche, Paris, rééd. 1973.

⁶Bourdieu, P., "La distinction", Paris, Éd. de Minuit, 1979.

⁷Carré, J.J., Dubois, P. et Malinvaud, E., "Abrégé de la croissance française", Seuil, 1973.

⁸Weber, H., "Le parti des patrons". Le CNPF, Seuil, Paris, 1986.

⁹Bernstein, S., "La France de l'expansion. 1. La République gaullienne", Paris, Seuil, 1989.

¹⁰Baudelot, C., Establet, R., et Malemort, J., "La petite bourgeoisie en France", Maspero, Paris, 1974.

L'artisanat a ainsi une image complexe. D'une part, cette image est positive quand elle est associée à un savoir-faire traditionnel plutôt respecté. D'autre part, l'artisanat a une image négative quand il est avant tout perçu comme un secteur économique sur le déclin et fondamentalement dépassé. Pour différentes qu'elles soient, ces deux visions de l'artisanat ne sont pas contradictoires. Elles sont cohérentes avec elles-mêmes. Aucune de ces deux images n'est réellement satisfaisante, ni suffisante. Surtout, elles ne paraissent pas pouvoir rendre compte d'une réalité plus complexe.

Pour partir d'un constat simple, il suffit de se promener dans les villes comme dans les campagnes pour observer que l'artisanat n'est pas qu'un vestige de l'histoire. De toute évidence, il survit à ses détracteurs et résiste. A la fin du XXe siècle, l'entreprise artisanale demeure une réalité. Elle apparaît alors comme une éternelle condamnée et éternelle survivante. Si bien que la véritable question historique n'est pas celle de sa disparition mais celle de sa survie et on se demandera alors, comment elle doit être prise en considération.

Au milieu du XXe siècle, l'intérêt des chercheurs pour les artisans et l'artisanat a grandement varié. En 1975, la commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales choisit la petite entreprise comme thème d'étude¹¹. Outre son actualité, le sujet profite alors de l'ouverture de l'histoire à de nouveaux champs. Jusque-là, l'analyse de la société s'en était tenue à l'histoire du prolétariat, de la bourgeoisie et de la paysannerie. Dans cette approche, les classes moyennes trouvaient difficilement leur place. Le renouvellement des problématiques permet de les intégrer.

La crise économique des années 70 remet en cause l'efficacité des grandes entreprises concentrées et reconsidère la place des petites. M. Piore et C. Sabel¹² envisagent ainsi la production artisanale (définie comme une production souple en petite série par opposition aux grandes séries industrielles) comme une solution à la crise du système fordiste. Ainsi l'entreprise fordiste n'est plus adaptée à la nouvelle donne industrielle. Dans les pays européens ou aux États-Unis, les créations d'entreprises se multiplient grâce en particulier aux mesures visant à réduire le nombre de barrières administratives (guichet unique, par exemple).

¹¹Colloque, "Petite entreprise et croissance industrielle (XIXe-XXe), Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales", Paris, Édition du CNRS, 1981).

¹²Piore et C. Sabel, "Les chemins de la prospérité. De la production de masse à la spécialisation souple", Paris, Hachette, 1989.

2. Définitions et caractéristiques :

2.1. Définition de l'Artisanat :

Est une technique de production artisanale, c'est-à-dire une production manuelle ou de petite envergure. Par extension, elle inclut les personnes qui produisent selon ces critères.

L'artisanat est un concept difficile à cerner en raison de la diversité des activités et des acteurs. Cependant un certain nombre d'éléments permet de le caractériser. Ainsi Pour Catherine LEJEUNE et Hervé DERRENNIC¹³: « l'artisanat est le secteur des activités de production, de transformation ou de prestation de services à petites échelles... » Il est caractérisé par :

- le travail manuel (équipement rudimentaire)
- absence d'honoraires fixes : revenus,
- absence d'horaires de travail prédéterminés,
- effectifs réduits généralement au minimum : le maître-artisan et ses apprentis,
- la non maîtrise du chiffre d'affaire : il n'existe le plus souvent ni analyse, ni suivi de la gestion comptable,
- investissement peu élevé sur fond propre.

Le dictionnaire Le petit Larousse illustré édité en 1995 quant à lui définit l'artisanat comme « métier, technique de l'artisan, ensemble des artisans ». L'artisan est le « travailleur qui exerce à son propre compte un métier manuel, souvent à caractère traditionnel, seul ou avec l'aide de quelques personnes (compagnons, apprentis, etc.)

« L'activité artisanale consiste en l'extraction, la production, la transformation de biens et/ou prestations grâce à des procédés techniques dont la maîtrise requiert une formation, notamment par la pratique. Cette activité qui doit être civile ou commerciale doit ressortir des métiers artisanaux »¹⁴

2.2. Définition de l'Artisan :

¹³Catherine LEJEUNE, Herve DERRENNIC, Accompagner des projets de jeunes artisans et micro entrepreneurs en Afrique, l'Harmattan, 1996, 207 p

¹⁴MCPEA, recueil de textes sur l'artisanat, 2004

« La valeur d'un homme, c'est ce qu'il sait faire (de ses mains et de son cerveau), ce qui veut dire que ce qui fait le prix d'un homme, c'est son métier, c'est la valeur de son travail, c'est son gagne pain ». A. Ibn Khaldoun¹⁵.

L'artisan est toute personne qui exerce à titre d'activité principale et régulière une occupation dont le caractère manuel est dominant dans la production, la transformation ou l'offre de service ; « un travailleur manuel, professionnellement qualifié, soit par un apprentissage préalable, soit par un exercice prolongé du métier, il exerce son activité pour son compte, seul ou avec le concours de sa famille, d'associés, d'apprenti ou d'ouvriers, il assure personnellement la production et la commercialisation des produits qu'il confectionne, et exerce sa profession soit dans un local d'entreprise, soit à domicile ». (Améziane Ferguene)¹⁶.

Aujourd'hui l'artisan est un chef d'entreprise, un dirigeant, un entrepreneur (Boutillier, Fournier, 2006 ; Boutillier, David, Fourier, 2010). Il dirige une entreprise qu'il a créée ou rachetée ou bien encore dont il a hérité. Il est le propriétaire du capital qu'il valorise (Sophie BOUTILLIER)¹⁷

2.3. Définition de produits artisanaux :

Les produits artisanaux sont testés par l'opinion mondiale comme produits un peu plus chers certes, mais économiquement ils sont trois à quatre fois plus solides et durables que ceux de la production de masse. Les produits faits main sont esthétiques répondent au goût des consommateurs les plus difficiles. Ils sont conformes à l'hygiène de la santé, à la qualité de la vie et à l'environnement.

Parlant en tant qu'artisan il dit : « que l'ouvrier qui surveille la machine dans une usine ne met rien de lui-même dans ce que produit la machine. Les produits faits par la machine sont identiques, impersonnels et n'apportent pas plus de satisfaction à l'utilisateur qu'à lui-même. Les produits faits à la main nous plaisent par ce qu'ils expriment l'humeur de l'artisan. Chaque irrégularité, chaque particularité, chaque différence est le résultat d'une décision prise au moment de la confection ; le changement de motif lorsque l'artisan est las de se répéter ou un changement de couleurs lorsque il manque d'une teinte ou d'un fil. Ce sont les

¹⁵ A Ibn Khaldoun, « la moqqadina », (tome II).

¹⁶ FERGUENE. A, « Savoir-faire artisanaux et dynamismes locaux dans les vieilles villes du Maghreb : l'exemple de la médina de Sfax », *XXIème Séminaire sur la coopération en Méditerranée*, Université de Cagliari, les 5 et 6 novembre 1999.

¹⁷ BOUTILLIER.S, « l'artisanat entre histoire et théorie économique », juin 2010

témoignages de l'interaction constante de l'homme et de ses matériaux. La personne qui utilisera l'objet ainsi fait comprendra la personnalité de l'artisan à travers ses hésitations ses changements d'humeurs et c'est pour cela que cet objet aura plus de valeurs que d'autres »¹⁸

3.L'importance de système artisanal

On peut définir l'artisanat comme un système :il s'agit d'un ensemble de facteurs très divers que l'on doit tenter de répertorier et d'ordonner, mais qui s'articulent entre eux de façon cohérente et bien spécifique.

3.1.relation, artisanat – industrie (le système mixte) :

Chaque pays souhaite développer sa propre industrie afin de transformer, soi-même, ses propres matières premières, de valoriser sa main-d'œuvre son autonomie et de développer son économie. Le développement de l'industrie dans une économie à dominante artisanale va conduire à trois types d'évolution pour l'artisanat :

1. La disparition dans les secteurs où la forme de production industrielle s'avère le plus rentable. La disparition de l'artisanat peut s'effectuer :
 - Soit vers le bas dans un mouvement de récession progressive : artisanat précaire ;
 - Soit vers le haut dans sa transformation progressive en une petite structure industrielle : PME ;
2. La permanence dans les secteurs où l'industrialisation ne peut pas intervenir : il s'agit de ce que nous appellerons l'artisanat spécifique ;
3. La complémentarité : on assiste alors à une répartition fluctuante des activités et des marchés entre l'industrie et l'artisanat, suivant le jeu préférentiel de tel ou tel des deux facteurs (capital et main-d'œuvre).

Selon C. Jaeger¹⁹, « confronté à l'industrie, l'artisanat va être contraint d'évaluer d'abandonner un certain nombre de secteurs pour se développer dans d'autre. Lorsqu'artisanat et industrie sont en compétition sur le plan main-d'œuvre et capital, le partage s'effectue en fonction de l'importance du marché et selon la nature des tâches ».

3.2.relation, artisanat – agriculture :

Le fonctionnement de l'agriculture nécessite des produits et des services parfois très spécifiques. Pour faire face à cette demande, et selon l'importance des opérations, l'entreprise

¹⁸TEHAMI.A, « grandeur et décadence de l'artisanat Algérienne », Alger, 14 novembre 2009

¹⁹Jaeger. C, "Typologie de croissance - Exemple : le secteur des métiers de la Charente", 1980.

artisanale qui dispose en générale d'un savoir-faire et d'un équipement spécifique à tendance à fournir cette prestation. En d'autres termes, l'apparition d'entreprises artisanales en amont de l'activité agricoles principale a pour but d'améliorer leur productivité.

Dans le domaine agricole, nous trouvons ainsi les différents artisanats correspondant aux techniques suivantes :

- L'eau : captage, puits, citernes, irrigation, barrages ;
- L'énergie : vent, eau, soleil, animale et humaine ;
- La culture : outils, culture attelée, petites machines agricoles ;
- La récolte et le traitement des produits, leur conservation, le stockage ;
- La transformation des produits alimentaires et agro-industriels.

3.3.relation, artisanat – commerce :

Lorsque l'offre d'un produit est nécessaire est insuffisante sur le marché national, on peut ou bien le produire d'avantage, ou bien l'importer. Dans le premier cas, c'est à l'industrie ou à l'artisanat d'intervenir : dans le second, c'est au secteur commercial d'agir par le biais de l'importation (importer soit le produit ou les matières nécessaires à sa fabrication).

Vis-à-vis de l'artisanat, le commerce intervient doublement :

- Tout d'abord, il lui livre les outils, les machines et les matières premières qui proviennent de l'étranger en prenant une marge excessive que lui permet sa situation de quasi-monopole.
- Mais surtout, il met sur le marché des produits qui viennent concurrencer la production artisanale. Celle-ci, cette forme d'artisanat précaire, réagit en abaissant ses prix de vente le plus bas possible ; mais même à ce niveau, elle est parfois encore rejointe par les produits de l'importation.

Le problème de la commercialisation se pose de manière plus aigüe pour les produits de l'artisanat traditionnel et notamment pour les produits fabriqués par les artisans qui ne disposent pas de point de vente et/ ou qui sont situés dans des zones qui n'offrent pas un débouché suffisant. La différence d'échelle entre production et marché conduit obligatoirement à l'intervention d'un réseau commercial parallèle qui, de collecteur en revendeur et de revendeur en grossiste et en exportateur prend pour eux l'essentiel du bénéfice final,

En résumé, en confrontant l'artisanat aux autres secteurs de l'activité économique, nous sommes rendu compte de l'importance de la place qu'occupe cette fonction dans la sphère économique. L'artisanat en aura besoin, pour lui-même aussi pour les autres secteurs de l'économie dans la mesure où il entendra continuer à offrir ses services (complémentarité, sous-traitance, main-d'œuvre qualifiée).

3.4. le rôle de l'artisanat dans les économies nationales des pays :

L'artisanat joue un rôle régulateur de premier plan dans le développement socio-économique des pays et représente une part importante de l'activité économique. C'est pourquoi il importe que la stratégie de lutte contre la pauvreté passe aussi par la valorisation du potentiel artisanal. Son apport au produit intérieur brut (PIB) est important et il constitue un secteur avec une haute intensité de main d'œuvre. Sa contribution à la fourniture de biens et services à faible coût, à la formation professionnelle des groupes défavorisés (jeunes, femmes, handicapés) et à la création d'emplois et de revenus est évidente. Il est admis que le secteur fournit une part importante de la production manufacturière. L'artisanat permet également à l'Etat d'économiser une part importante de devises à travers la production intérieure de certains biens et de financer les secteurs sociaux non productifs.

Il représente un secteur transversal et régulateur par rapport aux autres secteurs de l'économie nationale :

1. prélude à l'industrialisation et support du développement de l'industrie à travers la sous-traitance, la mise à disposition de produits semi-finis ;
2. apport aux travaux de construction et d'équipement des infrastructures sociales (écoles, centres de santé) ainsi qu'à la protection de l'environnement (fourniture de foyers améliorés, de grillage, de briques en terre stabilisée) ;
3. support indispensable de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche par la fourniture des petits équipements et la conservation, la transformation et la valorisation de certains produits ;
4. complément du tourisme (objets d'art), du transport (entretien et réparation), et du commerce (échanges commerciaux).

3.5. le rôle de l'artisanat dans le développement local :

Avant d'aborder le rôle socio-économique de l'artisanat dans le développement local, il est important de bien comprendre la notion de développement local. et on peut le définir comme étant L'association des deux termes « développement » et « local » » appelle

l'articulation de deux caractéristiques fondamentales : la durée qui doit marquer la démarche de développement et l'espace, soit le territoire local concerné par cette démarche.

Le concept de développement local fait appel à de nombreuses définitions et de diverses appellations. Ainsi, dans des appellations comme «développement endogène», «développement économique communautaire», «gestion des terroirs», toutes ces appellations qui caractérisaient certainement des visions différentes dès le départ rendent compte d'une pratique similaire sur l'espace local et tentent aujourd'hui à décrire une situation unique, celle de la responsabilisation totale des populations à la base dans la conception et la mise en œuvre des actions de développement. En Europe, les auteurs parlent surtout de développement local qui se produit à l'échelle territoriale c'est-à-dire le milieu est considéré comme facteur de développement ; tandis que dans les pays comme le Canada et les États-Unis d'Amérique, les écrits parlent plutôt du développement communautaire. Cette dernière conception est cadrée sur une vision globale et sociale du développement et fondée à la fois sur les solidarités et les initiatives à l'échelle locale pour empêcher les effets du développement libéral et des interventions ou des non-interventions de l'État.

Pour mieux cerner la notion de développement local, on peut citer la définition suivante : « *Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de la population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active* »²⁰.

L'entreprise artisanale est une dimension essentielle du développement local et tient assurément une place de choix dans les dynamiques locales de développement. Toutefois, ce n'est pas en tant qu'acteurs isolés mais, le plus souvent, en tant que composante d'une grande importance de toute une configuration territoriale favorable, dans laquelle les institutions en particulier, par leur rôle d'animation et de régulation, interviennent de façon tout aussi active.

Ce rôle majeur qu'elles jouent dans les processus de développement local ne renvoie pas seulement à des facteurs internes, propres à chacune d'elles. Ils renvoient aussi et surtout au type de relations qu'elles nouent, à l'échelle du territoire, entre elles et avec leur environnement.

Tous ces acteurs (les collectivités publiques locales, les institutions de formation (publiques ou privées), les structures de financement, les organismes de conseil, etc.), à

²⁰Greffé. X, "Territoire en France, les enjeux économiques de la décentralisation", Economica, 1984.

travers diverses actions et coopérations avec les PME locales, peuvent contribuer à la mise en place et au renforcement des synergies à l'échelle du territoire. Si ceci est difficilement contestable, les PME à travers les ensembles productifs qu'elles constituent, ne restent pas moins au cœur des processus de développement local. Il en est ainsi car une de leurs caractéristiques majeures réside dans leur enracinement territorial très fort qui les pousse, au-delà de leur ouverture extérieure, à produire pour les débouchés locaux et, surtout, à utiliser prioritairement les ressources disponibles localement.

3.6.L'artisanat et l'aménagement des territoires

L'activité artisanale est une composante essentielle d'un territoire. Elle est un atout majeur par sa contribution au maintien du tissu économique et social, à la fois en milieu rural, et dans les centres urbains. Elle est un facteur d'animation, de cohésion sociale et de développement économique. Elle participe aussi au développement durable de la région.

➤ *L'artisanat, source d'équilibre du territoire*

Disséminées sur l'ensemble du territoire, aussi bien en zone urbaine qu'en milieu rural, les entreprises artisanales représentent un moteur économique essentiel du développement local et, par conséquent, participent au développement équilibré des territoires.

Caractérisé par une présence en milieu rural, l'artisanat se présente comme un secteur clé conditionnant le devenir de ces espaces ruraux dont la survie dépend notamment de la pérennité de l'offre de services à la population. Le dynamisme économique des centres villes, leur attrait, leur convivialité sont aussi déterminés par l'existence de ces entreprises artisanales et de commerce de proximité.

Ce maillage territorial se présente comme une base intéressante à la valorisation des complémentarités entre agglomérations et campagnes.

➤ *L'artisanat, un facteur de qualité de vie*

Par la proximité des populations et la diversité des produits et des services offerts, l'artisanat est un facteur de qualité de vie au quotidien. Il entretient des rapports humains qui contribuent au développement des liens sociaux.

Dans les quartiers les plus en difficulté ou dans les villages les plus isolés, il est clair que la disparition des activités artisanales, au même titre que la fermeture des commerces de proximité, est un facteur de dévitalisation, qui ne concerne plus simplement les artisans et les commerçants, mais l'ensemble de la population. C'est la vie du quartier et de la région qui

est en cause avec la survie de l'artisanat. L'artisan participe activement à la vie sociale et représente un pôle de stabilité en même temps qu'un élément de convivialité. Par exemple, la fermeture de la boulangerie ou le départ de coiffeur sont des événements qui sont vécus par les habitants comme autant de drames. Non seulement cela entraîne des conséquences économiques négatives en termes d'emplois, de pouvoir d'achat ou de potentiel fiscal, mais de surcroît, cela renforce le sentiment d'abandon des habitants qui ne savent plus où s'adresser pour les besoins les plus élémentaires de l'existence. Cela accroît également le phénomène de l'exode rural.

➤ *L'artisanat, facteur de cohésion sociale*

Le caractère souvent familial de l'entreprise, la proximité des dirigeants et des employés dans l'exercice des tâches de production facilitent les échanges entre les hommes et font naître le sentiment d'œuvrer dans un but commun. Parce que l'artisanat cultive la notion de proximité vis à vis du consommateur, il préserve le contact humain authentique.

L'apprentissage est l'occasion d'une prise en charge des jeunes par des artisans soucieux de transmettre leurs acquis et inversement la présence d'un apprenti peut permettre à ces artisans de se connecter avec les évolutions technologiques révolues dans la société. Ce brassage des générations participe à la restauration du lien social. La notion d'entreprise citoyenne prend toute son ampleur au sein du secteur artisanal où les compétences des hommes sont considérées comme une richesse essentielle au fonctionnement de l'entreprise.

Les entreprises artisanales, en plus de leur rôle économique (source de revenu, création d'emploi), tissent et entretiennent par leur proximité un vrai lien social. L'artisanat est devenu une des clés de la future politique d'aménagement du territoire et du développement local.

II. Les PME et L'entreprise artisanale

1. rappels sur l'entreprise :

Avant de parler de l'entreprise artisanale il est utile de rappeler ce qu'on entend par une entreprise, et la PME de point de vue théorique, nous nous y verrons sa définition et ses caractéristiques. Après quoi, nous attacherons à cerner le concept de l'entreprise artisanale.

Une entreprise peut se définir comme un agent économique qui sert à produire des biens et services dans le but de réaliser des profits. En fait, joue divers rôles : elle s'efforce à satisfaire les besoins des consommateurs ou bien de l'économie ; l'entreprise sert à produire

des produits en utilisant des facteurs de production : travail, capital, matières premières... ; créer de la richesse qui se mesure en chiffre d'affaire ; l'entreprise a également un rôle social en permettant la création des occasions d'emploi pour les individus de la société ; et joue le rôle primordial dans le circuit économique.

Les entreprises peuvent se classer selon plusieurs critères ; selon le domaine d'activité, on peut distinguer les entreprises agricoles, artisanales, agro-alimentaires, commerce... ; selon le statut juridique : la SARL, EURL, SPA... ; le classement par taille se fait surtout en fonction d'effectifs employés c'est-à-dire la grande, la moyenne, la petite, et la très petite entreprise.

2. définition de la PME

On peut distinguer la définition juridique de la définition théorique (selon les économistes théoriciens)

2.1. de point de vue juridique

L'hétérogénéité qui caractérise la population des PME rend délicat la définition de la PME. En effet le sigle « PME » englobe tout aussi à la fois la très petite, la petite, et la moyenne entreprise qui se différencient de surcroît par les modes de propriétés, d'organisation de gestion... on trouve dans la catégorie des PME le petit artisan qui fabrique seul des outils agricoles vendus sur le marché de village, et aussi de petites entreprises d'ingénierie ou d'éditions de logiciels commercialisant leurs produits à l'étranger et des entreprises de taille moyennes fabriquant des pièces détachées vendues sur le marché intérieur et à l'étranger a des constructeurs automobiles d'envergure internationale.

Ainsi, et jusqu'à ce jour, il n'existe pas une définition unique et universelle de la PME, bien au contraire, il existe une multitude de définitions qui varient selon les textes législatifs ou réglementaires instituant des dispositifs d'aides en directions des PME, mais ça ne nous interdit pas d'une définition d'un économiste qui a marqué « une PME est une organisation engagée dans une logique de conviction dans le résultat est chaque fois remis en cause alors que la grande entreprise est une organisation inscrite dans une logique de production de connaissance partagée, c'est-à-dire la production de l'information standardisée Susceptible de permettre des arbitrages sur la base des règles communes »²¹

Globalement on peut distinguer deux grandes approches :

²¹ Bernard. (Parañaque), « économie de la PME »

- **L'approche qualitative** : qui met l'accent sur les éléments distinctifs et caractéristiques d'une entreprise de petite échelle ; elle vise à mettre en évidence sa dimension humaine ; la manière de gouvernance ; la dépendance de décision ; leur part sur le marché.
- **L'approche quantitative** : dans les définitions visent à cerner la PME au travers le critère de la taille et chiffre d'affaire, et le bilan annuel, ainsi la plus part des pays adopte cet approche par ce que il utilise le critère de l'effectif de taille qui simple à mesurer.

Selon la définition de l'union européen : la PME est une entreprise qui emploie moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaire annuel ne dépasse pas 50 million d'euros ou dont le total bilan taire n'excède pas 43 million d'euros, elle distingue la micro, la petite et la moyenne entreprise, comme elle est présenté dans le tableau suivant :

Tableau N°1 : définition d'union européenne des PME

Catégorie d'entreprise	effectif	Chiffre d'affaire	Totale de bilan
moyenne	250	50 million d'euros	43 million d'euros
petite	50	10 million d'euros	10 million d'euros
micro	10	2 million d'euros	2 million d'euros

Source : la recommandation du 6 mai 2003 de l'union européenne

Aux USA, le bureau of Labor statistiques, définit la PME comme une entreprise employant moins de 500 salariés.

De sa part l'Algérie, qui a adopté la charte de Bologne sur la PME en juin 2000, définit les différentes catégories de PME comme elle est présentée dans le tableau suivant :

Tableau N°2 : définition de la charte de la Bologne sur la PME :

Catégorie d'entreprise	effectif	Chiffre d'affaire	Totale de bilan
moyenne	250	Entre 200 million et 2 milliard de DA	Entre 100 et 500 million de DA
petite	50	200 million de DA	100 million de DA

micro	10	2à million de DA	10 million de DA
-------	----	------------------	------------------

Source : ONS

2.2.de point de vue des économistes

Les économistes distinguent de la population de PME, la catégorie des très petites entreprises qu'ils qualifient de souris et la catégorie de celles qui sont exceptionnellement dynamiques qualifiées de gazelles.

a) *Les souri :*

Ce sont les très petites entreprises de moins de 10 salariés, elles ont vocation à rester structurellement petites ; leur potentiel est réalisé pleinement aucune ; dans tous les pays, les souris majorité des PME plus de 92% ; leur existence est donc nécessaire pour exploiter les variations de la demande.

b) *Les gazelles (star up) :*

Ce sont de moyennes entreprises (100 à 250 emplois) qui figurent comme une sorte « d'élite » des PME (autour de 3% de la population totale de PME d'un pays). Toutefois elles réalisent des performances exceptionnelles : vivacité, réactivité, innovation, croissance, exportation.

2.3.Comment distinguer l'entreprise artisanale ?

La distinction entre l'entreprise artisanale et les autre entreprise (PME et grandes entreprises) réside essentiellement dans la mise en œuvre d'un processus de production différent, ce processus, identifiable eu concept de la petite production marchande » issu de travaux de K Max (1967) et précisé par C. Jaeger (1982), se caractérise notamment par :

- L'inexistence ou la faiblesse de la séparation entre le capital et le travail ;
- L'adoption d'une division technique du travail particulier telle que chaque travailleur a la charge de l'ensemble des opération de production et dans laquelle il n'y a pas ou presque pas de séparation entre le travail qualifié et le travail non qualifié ;
- La participation de chef d'entreprise à la production ;
- Une faible intensité capitalistique, et l'inexistence ou la faiblesse des processus de valorisation et d'accumulation de capital ;
- L'appartenance à certains groupes professionnels.

2.4. Définition de l'Entreprise Artisanat :

- **L'INSEE** donne une définition économique de l'artisanat : « économiquement, une entreprise artisanale est une entreprise qui n'emploie en principe pas plus de dix salariés, et qui exerce une activité de production, de transformation ou de prestation de services »²²
- Toute entreprise dans laquelle le propriétaire lui-même travaille dans son atelier avec quelques personnes (membres de la famille, apprentis, employés)

Les entreprises artisanales peuvent être divisées en trois catégories :

- **Artisanat de production de bien** : ce type d'artisanat regroupe toute préparation de bien de consommation courante n'ayant pas un caractère artistique particulier destiné aux ménages.
- **Artisanat d'art** : et principalement reconnu comme étant le produit manuel d'un artisan, parfois soutenu d'instrument, d'objets utilitaires et/ou décoratifs à caractère artistique qui permet la transmission d'un savoir-faire ancien, se distingue par son authenticité et son exclusivité.
- **Artisanat de services** : d'après la nomenclature algérienne des activités artisanale et des métiers, l'artisan de services synthétise l'ensemble d'activité liée aux services, surtout dans la maintenance et la réparation artistique, à l'exclusion de celles régies par des dispositions législatives et réglementaires spécifiques.

2.5. Caractéristique de l'entreprise artisanale

Une entreprise est réputée artisanale si elle rassemble certaines caractéristiques

- ✓ **Exercer une activité manuelle** : L'entreprise doit générer l'essentiel de son revenu de la vente de produits et de services issus de son propre travail, toutefois le recours à du matériel de haute technologie ne remet pas en cause la situation et permet de maintenir le niveau de compétitivité.
- ✓ **Être économiquement indépendant** : L'entreprise artisanale exerce à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services. Cette situation exclut

²²SAVOYE, « l'entreprise artisanale », 1992.

une trop forte dépendance vis-à-vis de donneurs d'ordres et implique l'idée de relation directe avec la clientèle.

- ✓ **Etre inscrit au registre des métiers** :L'immatriculation ou la radiation est décidée par le président de la chambre des métiers, qui peut toutefois transmettre la demande pour décision à la commission du répertoire des métiers. Dans les deux cas la décision est prise, notifiée aux intéressés et publiée dans les brefs délais.
- ✓ **Employer moins de 10 salariés** :L'entreprise artisanale ne doit pas employer plus de dix salariés

2.6. Les facteurs déterminants de l'évolution de l'entreprise artisanale :

Le concept d'identité est initialement développé par la psychologie et la sociologie, transposée dans les sciences de gestion par Larçon et Reitter²³ (1979), puis utilisée pour l'artisanat par Picard²⁴.

Dans les sciences de gestion, le concept d'identité a d'abord été utilisé pour les grandes entreprises. Au sens de Rojot et Bergman²⁵ l'identité est le comportement de l'organisation dans son environnement et celui des individus au sein de l'organisation.

Pour ce qui est de l'artisanat, l'approche identitaire semble particulièrement adaptée pour, d'une part, définir l'entreprise artisanale en tant qu'objet spécifique d'observation, et aborder son évolution et, d'autre part, pour rendre compte de la spécificité de chaque entreprise du secteur des métiers²⁶. En effet, l'artisanat est tout d'abord une réalité sociologique particulière²⁷, notamment du fait de l'importance des rapports humains en son sein et la conscience partagée d'une position sociale spécifique, ou perçue comme telle, et de la prépondérance de l'homme (l'artisan par rapport aux machines). En cela, le secteur est porteur d'une identité artisanale forte. Ensuite, à l'intérieur de ce groupe social, chaque entreprise artisanale est un système de gestion spécifique, susceptible de se différencier d'une autre entreprise artisanale, et cela par son métier et par des rapports particuliers avec son environnement (souvent placés sous le signe de la dépendance) que ce dernier implique.

²³ Larçon. J.P et Reitter. R, "Structures de pouvoir et identité de l'entreprise", Nathan.1979.

²⁴ Picard. C, "La dynamique d'évolution de l'entreprise artisanale à la PME : une analyse en termes de changement d'identité", Thèse de doctorat, Université de Savoie, Janvier. 2000.

²⁵ Rojot, Bergman, "Comportement et organisation", Vuibert, Gestion.1989.

²⁶ Picard. C, "La représentation identitaire de la TPE artisanale", Revue Internationale PME, n° spécial sur l'artisanat, vol 19, N° 3-4, 2006.

²⁷ Zarca. B, "L'artisanat français, du métier traditionnel au groupe social", Economica, 1986.

Enfin, les travaux de Picard²⁸ sur l'identité mettent en relief le fait qu'une identité n'est jamais figée, qu'elle évolue dans le temps et que le concept permet d'introduire une dimension dynamique dans l'analyse.

L'influence conjointe des facteurs d'environnement exogènes et de l'artisan chef d'entreprise sont considérés comme les éléments essentiels qui déclenchent l'évolution de l'entreprise artisanale. En ce qui concerne leur poids respectif dans le processus, les observations mettent l'accent sur l'importance relativement faible des facteurs exogènes (Opportunités de marché, innovation et évolution technologique...etc.) Au profit du rôle essentiel de l'entrepreneur. Cette tendance générale reste toutefois variable d'un métier à un autre et d'une entreprise à une autre.

L'entreprise artisanale est décrite comme un système de gestion spécifique dont les caractères sont étroitement associés au dirigeant et à l'environnement. Son évolution doit donc être envisagée comme un phénomène initié par l'action contingente de l'artisan et de l'environnement.

La volonté du chef d'entreprise est donc une condition nécessaire et essentielle, mais non suffisante pour qu'un changement ait lieu dans l'entreprise. C'est notamment au niveau de ses objectifs, buts et motivations que l'on peut faire apparaître cette volonté.

L'influence de l'environnement est la seconde condition nécessaire mais non suffisante pour qu'un changement se produise. Cette possibilité de changement peut être entendue selon deux acceptions :

- La possibilité d'évoluer peut être fournie ou offerte par l'environnement (opportunité de marché, opportunité financière et accès à des prêts ou crédits, innovation technique ou technologique, accès à un nouveau savoir-faire, à de nouvelles compétences, association, défaillance d'un concurrent, etc.)
- La possibilité d'évoluer peut aussi être envisagée comme la capacité de l'artisan à percevoir les mutations de l'environnement et à saisir les opportunités. Dans ce domaine, la formation du dirigeant est certainement primordiale. L'autre dimension de cette " capacité entrepreneuriale " concerne l'aptitude de l'artisan à gérer le changement et notamment ses connaissances en matière de gestion de l'entreprise, de techniques commerciales et d'organisation du travail.

En résumé, l'entrepreneur joue un rôle essentiel dans l'évolution de son entreprise, de manière directe en provoquant, en gérant et en mettant en œuvre le changement, et de

²⁸Picard. C, "La dynamique d'évolution de l'entreprise artisanale à la PME : une analyse en termes de changement d'identité", Thèse de doctorat, Université de Savoie, Janvier. 2000.

manière indirecte, en percevant les occasions, opportunités et/ou contraintes de changement venues de l'extérieur de l'entreprise.

Dans le cadre de l'interaction permanente que l'entreprise artisanale entretient avec son environnement, l'instabilité ou les forces de changement vont se diffuser à l'intérieur.

Deux types de changements peuvent alors intervenir :

- Le premier est un changement de l'un ou de plusieurs pôles du système identitaire de l'entreprise artisanale (profil du dirigeant, objectifs stratégiques et projet d'entreprendre, perception du métier, perception de l'environnement), qui ne conduira qu'à des évolutions mineures n'altérant pas la nature et l'essence du système identitaire.
- Le second est un changement plus profond dans lequel la modification d'un ou de plusieurs pôles du système identitaire de l'entreprise artisanale conduiront à une mutation des caractéristiques fondamentales de ce dernier, à un changement de l'identité de l'entreprise artisanale.

Devant son incapacité relative à se reproduire à l'identique, le secteur des métiers doit gérer son ouverture sur de nouveaux métiers, nouveaux dirigeants et nouveaux salariés. De même, à l'intérieur de chaque entreprise artisanale, face à l'évolution des conditions concurrentielles et d'exercice du métier, les artisans doivent gérer « l'éloignement du métier » qu'elle engendre. Sur le plan théorique, la lecture identitaire de l'évolution de chaque entreprise artisanale est attribuée aux dirigeants, mais aussi à leur environnement, un rôle non négligeable dans la transformation identitaire. Ainsi dans un environnement macroéconomique donné, l'évolution de chaque entreprise artisanale n'est pas seulement la résultante de modifications exogènes dans la manière d'exercer son métier ou des actions menées par son institution de tutelle, mais également la résultante des choix autonomes des chefs d'entreprises.

III. PME et l'entreprise artisanale en Algérie :

L'Algérie a connu une mutation économique très importante en raison de passage de l'économie administrée à l'économie de marché à partir de la fin des années 80 ; c'est dans un contexte politico-économique très difficile, marqué par une instabilité institutionnelle et une crise sécuritaire grave qu'une série de réformes - encore inachevées - en permis au secteur privé de voir jour. Sitôt né, le jeune secteur privé doit évaluer dans un cadre institutionnel instable, et en même temps faire face au phénomène de mondialisation qui le menace.

L'objectif de cette section est de présenter dans un premier point la PME Algérienne : l'état des lieux puis définition et caractéristiques de la PME Algérienne ; et dans un deuxième point on va s'intéresser au secteur de l'artisanat : un historique sur l'évolution de secteur, l'apport de ce secteur dans l'ensemble de sphère économique et la place de l'entreprise artisanale dans l'économie nationale,

1. La PME en Algérie

La nouvelle politique s'intéresse de plus en plus à l'entreprise privée pour en faire la pierre angulaire du développement économique où la PME joue le rôle moteur de l'économie Algérienne.

1.1. aperçu sur les PME Algérienne

Lorsque la décision de privatisation a été prise à la place de la nationalisation des entreprises, le défi a été de préparer le climat du marché et l'entrepreneur au nouveau contexte de la mondialisation, l'Etat algérien a mobilisé beaucoup d'efforts pour faire face aux différents obstacles qui entravent les entreprises.

La PME en Algérie est née dans sa majorité après l'indépendance ; elle n'a évalué que très lentement sans disposer d'une infrastructure et d'une superstructure adaptés ni d'une expérience historique acquise.

L'histoire des PME en Algérie est marquée par plusieurs périodes :

La Période de 1963-1982 : Quasiment livrée à elle-même durant cette période, le secteur de la PME est composé, à l'indépendance, essentiellement de petites entreprises qui ont été confiées à des comités de Gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, elles furent intégrées à partir de 1967 dans le patrimoine des sociétés nationales.

La période de 1982- 1988 : durant cette période et selon des objectifs fixés par le plan, une volonté pour l'encadrement et l'orientation de la PME est affichée ; cette situation s'est traduite par la promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement économique privé national (loi du 21/08/1982) qui va faire bénéficier les PME de certaines mesures.

Depuis l'adoption d'un nouveau code des investissements en 1993 qui se veut être la pierre angulaire de la volonté d'ouverture de l'économie et d'une nouvelle politique de promotion de l'investissement, le nombre de PME connaît une croissance continue. Les statistiques démontrent que près de 75% des PME recensées ont été créées après ce nouveau code.

Les dispositions relatives au développement des investissements sont renforcées en 2001 et une nouvelle loi d'orientation sur la PME qui va dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat. La tendance à la croissance du parc des entreprises connaît une évolution positive à partir de 2005.

Une nouvelle doctrine a commencé à prendre forme fondée sur la liberté et l'égalité de traitement pour le développement ; toutes les entreprises Algérienne qu'elles soient publiques ou privés, bénéficient désormais d'un même traitement depuis la suppression totale des monopoles jusqu'à la liberté d'accès au commerce extérieur.

1.2. Définition et caractéristiques de la PME Algérienne :

1.2.1. Définition de la PME Algérienne

En Algérie, le développement de la population des PME a connu une expansion importante depuis 1995. Cette évolution est le résultat des mesures d'incitation et d'encadrement, en faveur de la promotion de l'investissement, prises par les pouvoirs publics dans le cadre des réformes économiques libérales. Cependant, au-delà de l'expansion du tissu de la PME ainsi enregistrée, le concept PME en Algérie reste très flou en comparaison avec celui en vigueur dans les pays industrialisés.

Jusqu'à 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie, et l'ONS définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et services, employant de 1 à 250 personnes. En décembre 2001, l'adoption de la loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle.

Cette définition s'inspire de celle adoptée par l'union européenne, l'Algérie a adopté la charte de Bologne de juin 2000 sur la définition européenne des PME. La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur les trois critères suivant : les effectifs, le chiffre d'affaire/ le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

La PME, quel que soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 2 milliard de dinars (DA), ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 million de dinars et qui respecte le critère de l'indépendance. Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprises :

- *La moyenne entreprise* : toute entreprise employant de 50 à 250 personnes, et dont le chiffre d'affaire annuel est compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars, ou dont le totale du bilan est entre 100 et 500 millions de dinars.

- *La petite entreprise* : toute entreprise employant de 10 à 49 personnes, et dont le chiffre d'affaire n'excède pas les 200 millions de dinars, ou dont le total du bilan n'excède pas les 100 millions de dinars.
- *La très petite entreprise* : toute entreprise employant de 1 à 9 personnes, et dont le chiffre d'affaire annuel est inférieur à 20 millions de dinars, ou dont le total de bilan n'excède pas 10 million de dinars.

1.2.2. Caractéristiques des PME Algériennes

Au-delà des caractéristiques intrinsèques à la PME, la PME Algérienne se singularise par certains traits :

- La concentration des PME privés se centralise dans la région de nord de pays avec un taux de 59,67% du nombre total des PME, la région des hauts plateaux se situe en deuxième position, soit un taux de 30,30%, en troisième position il y a la région de sud avec environ 10% de total.
- Ainsi entre 1994 et 2002, ce secteur a enregistré la création de 80496 PME, en effet ces entreprises occupent aujourd'hui, une place de plus en plus importante dans l'appareil productif national, l'économie Algérienne demeure marquée par un poids relativement faible des PME de taille moyenne, malgré le constat que les MPE aujourd'hui constituent, par leur inventivité et leur réactivité, un des viviers les plus efficaces pour le développement de l'activité économique et de l'emploi, leur nombre reste modeste en Algérie, depuis l'instauration de l'économie de marché l'existence de la PME n'est plus mise en cause ni idéologiquement, ni économiquement, mais le poids de la culture, le rôle de l'Etat et les traditions de secteur bancaire font que leur développement soit limité.
- En plus de ces problèmes liés à l'inadaptation de l'environnement aux besoins de l'entreprise, la PME Algérienne se caractérise aussi par certaines faiblesses structurelles et managériales. Ces dernières peuvent être résumées dans les points suivants :
 - ✓ La PME Algérienne est de faible taille, les entreprises Algérienne relèvent dans leur immense majorité de la micro-entreprise ;
 - ✓ Elle souffre d'un retard technologique. Pour diminuer les coûts d'investissements, diverses PME optent pour du matériel et donc des technologies anciennes, ce qui les conduit à des conditions de production peu performantes et à des délais de réparation très élevés faute de pièces détachées;

- ✓ Elle rencontre des difficultés commerciales. La plupart des PME ont des difficultés pour écouler régulièrement leur production en particulier à l'exportation, la connaissance des circuits et des contraintes propre aux marchés extérieurs (régularité de livraison, respect des spécifications de qualité, organisation des acheminements), est insuffisante ; d'autre part, elles n'ont pas les moyens de prospection indispensables pour renouveler ou étendre leur marché ;
- ✓ La PME Algérienne est financièrement fragile, elle est généralement sous capitalisée et souvent endettée ;
- ✓ Elle est d'une faible capacité de management et est sous-informatisée. Leur gestion est souvent de type familiale et dans bien des cas dépourvue de vision stratégique ;
- ✓ Elle se caractérise aussi par le manque de délégation et la concentration de pouvoir de décision entre les mains de premier responsable ; ainsi que par la faiblesse de la formation et de recyclage de personnel.

2. Le secteur artisanal en Algérie

L'artisanat algérien, à l'instar des artisanats des autres pays, est d'une incontestable richesse et d'une étonnante variété tant dans les formes, que dans les techniques et les décors. Cette richesse est rehaussée par la modestie des matériaux dont sont constituées les œuvres artisanales. Nécessaires à la vie quotidienne, elles sont conçues dans un but utilitaire et souvent comportent des motifs dont la signification, suivant les croyances locales, leur confère des vertus protectrices. La diversité des conditions climatiques, des ressources naturelles et les différentes civilisations de l'Algérie expliquent la présence d'une vaste gamme de spécialités artisanales

L'artisanat en Algérie s'est définitivement ouverte à l'universalité par sa vocation géographique, la proximité de l'Europe, de l'Afrique noire et de l'orient, donnant à cette nation des spécificités qui nous proposent une grande randonnée colorée, chatoyante et bigarrée irrésistible à plus de titre.

2.1. Bref Historique

L'artisanat en Algérie a une histoire. C'était une activité très importante durant les années 1960 et jusqu'en 1978. En termes de chiffres, cette époque-là, l'effectif de l'artisanat représentait 10% de la main-d'œuvre active à travers le pays. Outre le volume important de production à ce moment-là, beaucoup de produits étaient exportés. Actuellement, on ne peut

nier le déclin qu'a connu le secteur, dû notamment à l'ouverture de l'économie depuis les années 1980. L'artisanat a subi un choc. Mais il ne faut pas oublier qu'avant cette période, il n'y avait pas de problème de matière première. Donc à partir de cette ouverture, l'activité artisanale a été mise de côté et on a commencé à ne plus s'y intéresser.

L'artisan s'est retrouvé donc tout seul. Il devait ramener la matière première, fabriquer et commercialiser son produit. Forcément, il ne pouvait maîtriser toutes ces tâches à lui seul. Beaucoup d'artisans ont abandonné carrément leur activité.

Prenant conscience de cette situation dangereuse, l'Etat Algérienne a commencé à consentir des efforts pour la relance de ce secteur et la prise en charge de ses problèmes. En 1996, il y eut, par ordonnance, le lancement du premier plan de développement durable des activités artisanales. Ce qui a permis une reprise. Ensuite, il y eut la réalisation de structures (chambres et maisons de l'artisanat) ayant pour mission la promotion de l'artisanat et l'accompagnement des artisans ; leur nombre est passé de 8 à 48 actuellement.

Le véritable redémarrage du secteur s'est opéré à partir de 2003, date de l'attachement de l'artisanat à la PME, ce qui lui a donné une dimension économique. Le premier plan de développement durable de l'artisanat, pour 2012, avait entre autres objectifs la création de 70 000 emplois. Ce programme est terminé en 2010, et le programme 2011/2020 a été enclenché.

2.2.L'apport de l'artisanat dans l'ensemble de sphère économique

Il a y quelques années, on ne connaissait pas son poids, mais aujourd'hui on sait combien pèse l'activité artisanale sur l'économie nationale. L'artisanat fournit aujourd'hui une valeur de 150 milliards de dinars en termes de production. Ces chiffres, révélés par une enquête de terrain, nous permettent de ressortir des indicateurs et des paramètres indiquant le vrai poids de l'artisanat ; et la moyenne de production de chaque unité artisanale, à savoir 350 millions de dinars. C'est un autre indicateur : les gens commencent à s'intéresser à l'artisanat et à s'y remettre.

Le secteur de l'artisanat en Algérie emploie quelque 500.000 travailleurs, soit le double des emplois dans le secteur de l'Industrie, par ailleurs, l'artisanat est un secteur qui attire le plus grand nombre de main d'œuvre, avec une moyenne de 3,7% d'emplois dans chaque filière de l'artisanat sur l'ensemble du marché de l'emploi. On peut dire c'est un secteur qui peut freiner le phénomène de chômage.

D'après Mohamed Benmeradi (le ministre algérien du tourisme et de l'artisanat) : il y a de « fortes potentialités » pour commercialiser les produits artisanaux algériens sur les marchés internationaux. Pour preuve : « Il y a de plus en plus de commandes sur (ces

produits) à l'occasion des foires internationales. Le secteur de l'artisanat génère chaque année 110.000 emplois à l'échelle nationale a indiqué. Et il ajoute aussi que Le secteur œuvre à atteindre 960.000 postes d'emploi à l'horizon 2020, a-t-il ajouté, La production du secteur, devrait atteindre 535 milliards DA en 2020»²⁹.

2.3. Place del'entreprise artisanale dans l'économie nationale

L'artisanat représente un secteur économique en pleine évolution à la fois en termes d'emplois produites, savoir-faire traditionnels et évolution technologiques. Il convenait donc d'essayer de décrire un secteur dont le potentiel de développement est considérable mais qui souffre, compte tenu de la taille des très petites entreprises qui le constituent, de réelles difficultés d'adaptation sur le plan structurel et parfois d'un environnement politique et juridique inapproprié.

Dans ce point nous allons nous intéresser au poids économique et la dynamique de l'entreprise artisanale dans l'économie nationale pour bien apprécier sa situation vis-à-vis des autres secteurs de l'économie nationale et les conditions dans lesquelles elle se développe.

a. Le poids économique

Tableau N°3 : la population des PME en Algérie, A la fin de l'année 2011,

Se présente comme suit :

Nature des PME	Nombre de PME année 2011	%
PME (privées et publique)	430 586	70,90
Acticités artisanales	176 711	29,09
Total	607 297	100

Source : ministère de la PME et de l'artisanat

Avec 176 711 entreprises en 2011, la part de l'artisanat dans l'ensemble des établissements de l'industrie, du commerce et des services s'établit à 29,09%. En Algérie, une entreprise sur quatre est artisanale.

²⁹DJOUADI, « Algérie, artisanat », 11/2012

b. La dynamique :

Ce vaste secteur d'activités qui regroupe plus de 339 métiers différents ne peut pas se résumer en un mot. Une partie des entreprises artisanales peut être qualifiée d'activités traditionnelles alors que d'autres entreprises relèvent plus de la logique des entreprises modernes. Leurs répartitions par statut juridique permettent de mettre en valeur l'existence de trois catégories d'artisans en fonction de la dimension de leur unité de production ou encore les implantations géographiques mettent l'accent sur les écarts du nombre d'entreprises artisanales entre zones rurales et urbaines.

Bilan des activités et des emplois dans le secteur de l'artisanat de l'année 2008 à 2011***b.1 statistique création d'activités :*****Tableau N°4 :** création d'activités artisanales par domaines en Algérie entre 2008 et 2011

Année domaines	2008		2009		2010		2011	
	Nombre d'activité	%	Nombre d'activités	%	Nombre d'activités	%	Nombre d'activités	%
Artisanat d'art	3 070	21	3 633	19	4 333	21	9 194	28
Artisanat de production de biens	2 999	21	4 728	25	5 471	26	7 804	24
Artisanat de services	8 412	58	8 412	56	11 018	53	15 719	48
total	14 481	100	18 875	100	20 822	100	32 717	100

Source : ministère de la PME et d'entreprise artisanale

L'artisanat algérien a connu une évolution très importante durant la période allant de 2008 à 2011. Comme le confirme les tableaux précédents, la création des nouvelles activités augmente progressivement et suit une tendance haussière.

Le domaine de l'artisanat de service occupe la première position puisque il enregistre plus de 50% d'activités sur les quatre années malgré la baisse qu'il a connu, en passant de 58% en 2008 48% en 2011, le domaine de production de bien occupe la deuxième position en

dégageant une amélioration considérable de sa part qui passe de 21% en 2008 à 26% en 2010 puis 24% en 2011. Enfin l'artisanat et l'artisanat d'art occupe la troisième position, cependant, il a connu un grand saut au cours de l'année 2011, en passant de 21% à 28%.

b.2 statistiques création d'emplois :

Tableau N° 5 : nombre d'emplois artisanales créés par domaine en Algérie entre 2008 et 2011

Année domaines	2008		2009		2010		2011	
	Nombre d'emplois créés	%	Nombre d'emplois créés	%	Nombre d'emplois créés	%	Nombre d'emplois créés	%
Artisanat d'art	11 388	32	13 449	30	16 054	32	34 031	41
Artisanat de production de biens	7 571	22	11 854	26	13 701	27	19 543	23
Artisanat de services	15 983	46	19 977	44	20 943	41	29 866	36
total	34 942	100	45 280	100	50 688	100	83 440	100

Source : ministère de la PME et d'entreprise artisanale

En raison de la hausse enregistrée par la création des activités, la création de l'emploi a connu une amélioration. Cette augmentation est continue sur toutes les années, en passant de 34 942 emplois en 2008 à 83 440 emplois en 2011.

L'artisanat de service représentait comme à l'accoutumé le domaine dont il emploie plus d'effectif jusqu'au 2011 ou on remarque son retraitement en laissant la place au domaine de l'artisanat d'art.

b.3 Evolution de la croissance :

Tableau N°6 : Evolution de la croissance de la création de l'activité en Algérie entre 2008 et 2011.

Domaine/Nbre d'activité	2008	2009	2010	2011	Taux de croissance (2009/2008) (%)	Taux de croissance (2010/2009) (%)	Taux de croissance (2011/2010) (%)
Artisanat et Artisanat d'art	3 070	3 633	4 333	9 194	18	19	112
Artisanat de production de biens	2 999	4 728	5 471	7 804	58	16	43
Artisanat de services	8 412	10 514	11 018	15 719	25	5	43
Total Général	14 481	18 875	20 822	32 719	30	10	57

Source : ministère de la PME et d'entreprise artisanale

Tableau N°7 : Evolution de la croissance de la création de l'emploi en Algérie entre 2008 et 2011 :

Domaine/Nbre d'emplois générés	2008	2009	2010	2011	Taux de croissance (2009/2008) (%)	Taux de croissance (2010/2009) (%)	Taux de croissance (2011/2010) (%)
Artisanat et Artisanat d'art	11 388	13 449	16 054	34 031	18	19	112
Artisanat de production de biens	7 571	11 854	13 701	19 543	57	16	43
Artisanat de services	15 983	19 977	20 943	29 866	25	5	43
Total Général	34 942	45 280	50 698	83 440	30	12	65

Source : ministère de la PME et d'entreprise artisanale

Les tableaux ci-dessus confirment les résultats énoncés précédemment, il reflète l'évolution qu'a connue le secteur de l'artisanat algérien. En effet, le nombre des nouvelles activités a augmenté de 1 947 activités en 2010 par rapport à 2009 soit un taux de croissance de 10%, aussi cette évolution a généré de sa part une progression de 12% au niveau de la création d'emploi. Ainsi que 11 895 nouvelles activités ont été enregistré entre 2010 et 2011 soit 32 742 nouveaux emplois.

La lecture des tableaux permet aussi de tirer les tendances suivantes :

- ✓ Les trois domaines ont connu une croissance remarquable.
- ✓ Pendant la période 2008-2009, le domaine de l'artisanat de production de biens enregistre le plus grand taux de croissance de **57%**.
- ✓ Pendant la période 2009 -2010, le domaine de l'artisanat d'art a réalisé le meilleur résultat en enregistrant une croissance de 2 605 nouveaux emplois soit un taux de croissance de 19%, alors que le domaine de l'artisanat de production de services a réalisé une progression très timide soit 5% seulement.
- ✓ Pour la période 2010 -2011, le domaine de l'artisanat d'art conserve sa position et dégage un taux de croissance de 112%.

b.4 Analyse :

Tableau N° 8: la situation du secteur de l'artisanat algérien durant la période allant 2008 – 2011

Année	Nombres d'emplois		Croissance %
	créés	Cumul d'emplois	
2008	34 942	276 152	-
2009	45 280	321 432	16
2010	50 698	372 130	16
2011	83 440	455 570	22

Source : ministère de la PME et d'entreprise artisanale

Le tableau précédent résume la situation du secteur de l'artisanat algérien durant la période allant 2008 – 2011. On observe depuis l'année 2008 une évolution continue de la création d'emplois, en effet, la croissance enregistrée au niveau du cumul des nouveaux emplois est à **22%** entre 2010 et 2011 contre 16% réalisé entre 2009. Les trois domaines d'activité ont enregistré de très bons taux de croissance sauf que l'artisanat traditionnel et d'art réalise les meilleurs résultats, cela est dû à l'énorme effort de l'état pour le développement et surtout via :

- ✓ L'exonération fiscale à vie pour les activités de ce domaine à condition de prendre en charge les apprentis et d'être à jour avec les cotisations sociales.
- ✓ Fournir un soutien financier promotionnel et formatif en particulier par des ressources du fond national de promotion des activités de l'Artisanat.

Conclusion

L'artisanat, au travers des entreprises qui le compose constitue un secteur d'avenir en termes de création de richesse et d'emplois, il est aussi vecteur déterminant du développement équilibré, tant par l'emploi et l'activité qu'ils suscitent, que par la qualité des services qu'ils assurent aux consommateurs et aux entreprises qui y résident. Diversité des métiers, proximité avec le consommateur, adaptabilité à la taille du marché, sont autant d'atouts source du dynamisme et de la richesse de ce secteur d'activité. L'artisanat est également la vitrine d'un savoir-faire local reconnu et le reflet de la culture et de l'identité du territoire.

Il existe sans nul doute de multiples caractéristiques qui permettent aux entreprises artisanales de se distinguer mais il faut être clair : ces caractéristiques sont pour beaucoup communes aux très petites entreprises même celles qui ne font pas partie à proprement dit du secteur des métiers. De surcroît, et comme nous avons essayé de démontrer le monde de l'artisanat ne se laisse pas enfermer dans des stéréotypes faciles et au-delà de valeurs souvent partagées bien des traits de différenciation apparaissent qui pourraient s'avérer à long terme des lignes de fracture.

Il est à noter que le secteur de l'artisanat algérien, de façon générale, se caractérise par l'absence d'un programme spécifique visant le développement et la modernisation du secteur.

Pourtant, il recèle un énorme potentiel de croissance qui peut lui permettre de jouer un rôle déterminant dans le développement économique, social et culturel du pays pour peu que les conditions minimales de son soutien et de son encadrement soient réunies.

*Chapitre 02 : la formation professionnelle et la création de
l'entreprise artisanale*

Introduction

Aujourd'hui, les hommes doivent apprendre à tous les stades de leur vie professionnelle à gérer les complexités, à s'adapter aux renouvellements permanents des qualifications : «la formation est devenue aujourd'hui une priorité stratégique pour les hommes et les entreprises», un investissement nécessaire pour pouvoir mettre à jour les qualifications du personnel avec l'évolution des technologies et autre données du travail.

En effet la formation professionnelle en Algérie, comme secteur, constitue l'un des trois segments du système national de formation, à côté du secteur de l'éducation nationale et de celui de l'enseignement supérieur, c'est un secteur stratégique, très important pour le développement économique et social du pays. Il a eu à connaître, comme d'ailleurs tous les autres secteurs, une évolution au gré des changements vécus par le monde économique du pays depuis l'indépendance ainsi que des différentes stratégies tracés et des programmes de développement mis en place par l'Etat.

L'un des objectifs principaux de l'Etat Algérienne si de faire de ces future cadre des entrepreneurs où ces derniers peuvent créés leurs propre investissements, Et on remarque à travers le pays que ces investissements ont un caractère de micro-entreprises, des PME et beaucoup plus des entreprises qui exercent l'activité artisanale.

Dans ce deuxièmechapitre, et dans un premier point qui sera consacré à la formation professionnelle en générale avec des définitions des concepts clés, et dans un deuxième point on va s'intéressé a la formation professionnelle en Algérie (son évolution,les types de formation, la demande de la formation les sources de financement de la formation et les différents organismes d'accueils), et le troisième point, la création de l'entreprise artisanale à partir de cette formation.

I. La formation professionnelle

1. Définition des concepts :

Etant vue comme un processus, donc somme d'action successives et cohérentes qui prennent effet dans un espace temporel donnée, la formation professionnelle, pour qu'elle soit étudiée, appelle des concepts divers, allant de la formation jusqu'à l'exercice d'une fonction dans un milieu professionnel. A partir de là, et sans prétendre épuiser tout le champ conceptuel de notre sujet, d'autant que les thèmes ébauchés requièrent chacun une mise en valeur de concepts propres, nous proposons des définitions pour quelques concepts qui couvrent en partie ledit champ.

1.1. La formation :

« La notion de formation renvoie à l'ensemble des connaissances générales, techniques et pratiques liées à l'exercice d'un métier, mais aussi aux comportements, attitudes et dispositions qui permettent l'intégration dans une profession et, plus généralement, dans l'ensemble des activités sociales. La formation est alors un élément décisif dans le processus de socialisation »³⁰

« ensemble d'actions, de moyens, de méthodes et de supports planifiés à l'aide desquels les salariés sont incités à améliorer leurs connaissances, leurs comportements, leurs attitudes, leurs habilités et leurs capacités mentales nécessaires à la fois pour atteindre les objectifs de l'organisation et ceux qui leur sont personnels ou sociaux »³¹.

1.2. Formation professionnelle :

« Pratique sociale qui intègre à la fois des pratiques éducatives (de type enseignement scolaire) et des pratiques productives (de type production de biens et de services marchands). La formation a donc toujours une visée productive (ou professionnalisant) que n'a pas nécessairement l'éducation »³².

³⁰Ferréol, Gilles et al, Dictionnaire de sociologie, Ed. ARMAND COLLIN, Paris, 1991, P, 104

³¹PERRETTI, Jean Marie, Ressources humaines et gestion du personnel, Ed. Vuibert, 1994, P, 326.

³²Bruno Alain (sous la direction), Dictionnaire d'économie et des sciences sociales, Ed, ellipse. Paris, 2005, P, 222

1.3.L'Insertion :

« Habituellement, capacité d'une personne à se voir reconnaître par les autres une place dans la société, elle passe souvent par l'occupation d'un emploi, donc par une insertion professionnelle. L'absence d'une insertion conduit à l'exclusion. »³³

« Entré dans la vie active notamment des jeunes sortant du système scolaire. On distingue généralement l'insertion professionnelle comme processus d'accès à l'emploi de l'insertion sociale comme intégration (des jeunes) dans la société et passage à l'« âge adulte » impliquant l'accès aux diverses dimensions de l'autonomie.

Considéré pendant longtemps comme une phase courte et souvent quasi instantanée entre la formation (scolaire) et l'emploi (stable), l'insertion apparaît de plus en plus, à cause des transformations dues à la crise, comme un processus complexe et difficile d'alternance de période de chômage, d'emplois précaires et de formation pouvant aboutir ou non à la stabilisation professionnelle »³⁴.

1.4.Insertion professionnel :

« Processus qui conduit une personne sans expérience professionnelle à occuper une position stabilisée dans le système d'emploi »³⁵.

« Spécialement destinée à préparer à l'exercice d'une profession. Prend toute son importance étant donné d'une évolution des techniques et d'autre part l'augmentation du chômeurs parmi les individus qualification »³⁶.

1.5. Le chômage :

Le chômage est un défi de toutes les économies du monde, aucune société, quel que soit son niveau de développement économique, ne se trouve à l'abri de ce phénomène qui devient un thème majeur des discours politiques.

La maîtrise de ce phénomène conditionne la paix sociale et garantit les conditions de progrès économique, de même que sa gestion est devenue un étalon de la réussite des politiques économiques et de la stabilité des pouvoirs publics.

³³PIRIOU Jean Paul et CLERC Denis, lexique de sciences économiques et sociales, éd, la découverte, 8^{ème} édition, paris, 2007.

³⁴CHAMPY Philippe et ETEVE Christiane, Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation, édition NATHAN, 2^{ème} éd, paris, 1998, p.82.

³⁵ Paul Jean- Jacques et Vernières Michel, « ajustement, éducation, emploi », Ed Economica, paris, 1995, P 225

³⁶GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, 7^{ème} éd. Dalloz, Paris, 2000.

L'Algérie vit une crise économique, financière et sociale, le problème de l'emploi et la dégradation du marché du travail figure parmi les problèmes les plus délicats que connaît actuellement l'Algérie, le taux de chômage atteint 10% en fin 2010.

D'autant plus, le chômage touche en Algérie essentiellement la catégorie des jeunes. La stabilité sociale du pays passe par leur insertion professionnelle. Ainsi, l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel est l'un des enjeux qui s'imposent à l'Algérie aujourd'hui et pour les prochaines années afin de réaliser l'équilibre économique et social. Dans la présente communication nous nous intéressons à la question du chômage et de la promotion de l'emploi dans le cas de l'Algérie.

Tableau N° 09: Evolution du taux de chômage en Algérie.

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Taux de Chômage %	24,3	28,1	28,2	28,6	28,0	29,2	30,0	27,30	27
Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de Chômage%	23,70	17,70	15,30	12,30	13,80	11,30	10,20	10,00	-

Source : construit par nous-même sur la base des données de l'ONS.

Le marché du travail, à la veille de la signature de l'accord du rééchelonnement de la dette extérieure, était déjà en nette dépression, le taux de chômage s'élève à plus de 24% pour atteindre 28,6% en 1997. Il a pu être contenu à ce niveau grâce au recrutement massif des gardes communaux (plus de centaines de milliers) chargés d'assurer, en liaison avec les forces de sécurité, le maintien de l'ordre public.

La restructuration du secteur public économique en 1997-1998 (comme l'indique le tableau N°02) a entraîné de nombreuses pertes d'emplois. Le taux de chômage reste élevé, il est de 28% en 1998 alors qu'en 1990, il atteignait 19,6%. En l'an 2000, 30% de la population active est au chômage ; c'est un taux record jamais connu en Algérie pendant les trois dernières décennies.

Le chômage est demeuré extrêmement élevé avec un taux quasiment constant de plus de 27% avec une légère baisse enregistrée en 2003. En 2004 cependant ce taux a connu un fléchissement inattendu : 17%. Cette importante chute du taux de chômage fortement controversée est due sans aucun doute à des changements opérés dans le mode d'évaluation antérieur(3). Depuis le taux de chômage a connu une baisse appréciable (50.30% en

2005,12.30% en 2006,13.80% en 2007, 11,30% en 2008,10.20% en 2009 et10% en 2010)...Quoiqu'il en soit et au-delà des controverses relatives à sa mesure, le chômage est une réalité tangible en Algérie, ce qui pousse à s'interroger sur les performances des politiques économiques dans ce domaine sensible de la création d'emploi productifs.

L'insertion professionnelle des diplômés de la formation professionnelle, le soutien à la création de micro-entreprises sont les principaux axes de la nouvelle stratégie des pouvoirs publics qui consiste essentiellement à favoriser l'esprit d'initiative chez les jeunes et la formation qualifiante dans l'objectif de la promotion de l'investissement productif. Ces efforts visent, en finalité à réduire le taux de chômage à moins de 10% d'ici 2014, sachant que son niveau est descendu à 9,96%, fin 2011, plus de 400.000 placements effectuées par l'ANEM, sans inclure les emplois créés par les agences privées, la fonction publique et le secteur économique. D'autre part, plus de 100.000 projets de micro-entreprises ont été financés dans le cadre des dispositifs CNAC, ANSEJ et ANJEM.

1.6. L'emploi :

Selon le dictionnaire petit Larousse illustré édité en 2001, l'emploi est une « occupation confiée à une personne ; travail ; fonction ; place ».

Quant au dictionnaire encyclopédique libre Wikipédia, il définit l'emploi comme « un contrat passé entre deux parties, l'employeur et l'employé, pour la réalisation d'un travail contre une rémunération, par l'exercice d'une profession, ou bien pour un travailleur indépendant, la réalisation de multiples contrats implicites ou explicites dans le cadre de l'exercice d'une profession ». Une personne bénévole n'occupe pas un emploi au sens strict du terme.

La notion d'emploi est souvent assimilée avec celle de salariat. En réalité la rémunération peut tout aussi bien prendre la forme :

- d'un traitement, si l'employeur est une personne publique,
- d'un salaire, si l'employeur est une personne morale ou physique autre que le travailleur,
- d'honoraires lorsqu'il s'agit d'un indépendant qui est son "propre employeur" (artisan, commerçant, exploitant agricole, profession libérale,...).

Selon l'Organisation Internationale du travail (OIT),« L'emploi désigne toute forme d'activités salariales ou indépendantes et d'une manière générale l'ensemble des activités

socialement utiles et licites génératrices de revenus par lesquelles une personne tire les moyens de sa subsistance et améliore la qualité de sa vie »

En nous appuyant sur ces définitions, nous pouvons entendre par emploi le travail qu'un individu fait et qui lui permet de vivre.

1.7. Emploi et formation :

« Ensemble des problèmes liés aux rapports entre système éducatif et système productif ; relation entre les besoins de recrutement de l'économie et les prévisions de sortie du système scolaire ; processus liant l'acquisition des compétences à leur mise en œuvre dans l'activité professionnelle rémunérée ».

2. la formation professionnelle en Algérie

L'un des problèmes fondamentaux auquel l'Algérie doit faire face et celui d'exclusion des élèves du système scolaire, pour ne pas rejoindre la rue.

2.1.L'évolution de la situation de la formation professionnelle en Algérie

La formation professionnelle s'inscrit dans l'histoire du système éducatif. Celle-ci a connu, depuis l'Indépendance, deux grandes phases de développement sous-tendues par des principes politiques qui se résument comme suit : l'enseignement de base à tous les enfants à partir de 6 ans et l'institution de l'école obligatoire d'une durée de 9 ans à partir de 1980.

Ces deux principes se sont prolongés dans celui de la démocratisation qui s'est affirmé tout au long des transformations qu'a connues le système éducatif, sous la forme d'une égalité des chances quels que soient le lieu de résidence ou l'origine socio-économique.

Les transformations les plus significatives du système sont illustrées par la multiplication par neuf des effectifs des élèves entre 1962/1963 et 1996/1997 et par 13 des effectifs des enseignants durant la même période. L'infrastructure scolaire s'est multipliée par trois dans le primaire, par sept dans le cycle moyen et par 26 dans le cycle secondaire¹, sur la même période.

La formation professionnelle s'est développée selon une dynamique à la fois spécifique et globale. L'étude réalisée par la Fondation européenne de Turin pour l'éducation et la formation dans le cadre de la phase préparatoire à la mise à niveau de la FP en Algérie ainsi que les documents internes au ministère de la Formation professionnelle sur la situation actuelle et le développement de l'enseignement professionnels permettent d'en esquisser les grandes lignes.

2.1.1. La reprise de l'héritage

L'Algérie a hérité, au lendemain de l'Indépendance, d'une quarantaine d'établissements de formation professionnelle pour adultes (CFPA), mis en place soit par l'Eglise soit par les chambres de commerce et d'industrie (CCI), situés pour la plupart dans les grands centres urbains et principalement dédiés aux métiers du bâtiment.

La reprise de ces infrastructures a nécessité, après le départ du personnel d'encadrement européen, le recrutement et la formation d'un encadrement algérien et la reconversion progressive des établissements vers des spécialités dictées par les besoins économiques du pays (électromécanique, machinisme agricole, maintenance industrielle, etc.).

En 1963 a lieu une première tentative de coordination de la FP par la création du Commissariat à la formation professionnelle et à la promotion des cadres, suivie, une année plus tard, par la mise en place de la formation en entreprise (obligation de créer un service de formation et de promotion ouvrière).

2.1.2. Développement d'une politique et d'un appareil de formation professionnelle (1966-1980)

En 1966, les autorités définissent la stratégie de développement économique et social. Elle aboutit à la mise en place de plans nationaux de développement dont le résultat est de générer un grand besoin en main-d'œuvre qualifiée, notamment de techniciens et de cadres dans des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, les finances, la santé, etc. Deux types de structures sont alors créés :

- les centres de formation des grandes entreprises destinés à la formation initiale des nouveaux recrutés et à la formation continue et alternée de leurs propres travailleurs. Ces centres ont créé plusieurs milliers de postes de formation (60 000 si on y intègre ceux créés par les ministères dans les différents secteurs). Ils ont en grande partie disparu suite aux reconversions du système productif ;
- les institutions liées à la structuration de l'appareil de formation. En 1970 est créé l'Institut national de la formation professionnelle (INFP). La même année une Direction de la formation professionnelle est instituée au sein du ministère du Travail et des Affaires sociales. En 1971 sont créés deux instituts spécialisés (BTP et électromécanique). En 1978 est institué le Conseil national consultatif de la formation professionnelle (CNCFP) comme organe de concertation intersectorielle.

Pendant cette période, le nombre d'établissements passe de 49 à 70 avec un total de 23 000 postes de formation.

Durant toute cette période, la formation professionnelle reste intégrée au système productif avec une vision planifiée par rapport aux besoins de l'économie.

2.1.3. La création d'un secteur autonome de la formation professionnelle

Le plan quinquennal 1980-1984 consacre la montée en puissance de la formation professionnelle et permet l'adoption d'un certain nombre de décisions qui restent encore valables à ce jour :

- la mise en place en 1980 d'un secrétariat d'Etat à la Formation professionnelle qui consacre la dimension autonome et intersectorielle de la FP ;
- le développement des capacités d'accompagnement institutionnel de la formation : création des six Instituts de formation professionnelle (IFP) chargés de la formation et du perfectionnement des formateurs ; préfiguration au travers de l'Institut de développement de la formation en entreprise et de l'apprentissage de l'actuel INDEFOC (Institut national de développement de la formation continue) ; mise en place du Centre national d'enseignement professionnel par correspondance (CNEPC) devenu aujourd'hui le CNEPD : le Centre national d'enseignement professionnel à distance ;
- le lancement d'un vaste programme de construction et d'équipement de CFPA (Centres de formation professionnelle et d'apprentissage) : 400 centres sont planifiés pour un total de près de 70 000 postes nouveaux de formation ;
- la promulgation, en 1981, de la loi sur l'apprentissage (prise en charge de 40 000 à 50 000 apprentis par an) et l'instauration, en 1982, d'un dispositif réglementant la formation en entreprise.

Cette période a jeté les bases d'un appareil et d'une réglementation qui restent d'actualité.

2.1.4. De 1985 à nos jours : la jonction de la formation et de l'enseignement professionnels

La période 1985-1989 voit le rattachement de la FP au ministère de l'Education nationale. Elle se voit ainsi assigner la fonction d'absorber les jeunes exclus du système scolaire.

L'expérience est arrêtée en 1989 par la création d'un secrétariat d'Etat qui deviendra ministère délégué en 1990. Cette mutation institutionnelle s'accompagne de la mise en

œuvre d'un schéma directeur ayant pour objectif de passer d'une logique d'offre de formation à une logique de demande de la part du monde économique. Sont ainsi créés le CERPEQ (Centre d'études et de recherche pour l'emploi et les qualifications) dont la vocation est d'analyser la demande d'emplois et de qualifications, ainsi que les INSPF (Institut national spécialisé de la formation professionnelle) afin de répondre aux besoins identifiés de techniciens et de techniciens supérieurs.

Puis viendront les années d'hésitation entre secrétariat d'Etat (1996-1999), ministère de la Formation professionnelle (1999-2002) et ministère de la Formation professionnelle et de l'Enseignement professionnel. Ces années d'audit (ministère des Finances 1999-2001) porteront sur les réformes à entreprendre, l'analyse des besoins de mise à niveau de la formation en rapport avec le processus de Barcelone (mission de la Fondation de Turin à partir de 1999 et proposition d'un plan d'action dans le cadre de MEDA) et d'hypothèses sur les meilleures manières de piloter la formation professionnelle 2. La création du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel en 2002 consacre le choix d'une possible filière professionnelle allant de l'ouvrier jusqu'au technicien supérieur et à l'ingénieur.

Le lancement du baccalauréat professionnel en 2003 et sa suppression peu de temps après montrent que cette filière ne doit pas être, comme c'était le cas, une passerelle de l'enseignement professionnel vers l'université classique, mais un véritable parcours qualitatif privilégiant une formation qui soit une réponse efficace et adaptée aux besoins de qualifications de l'économie algérienne.

3. les différents types de la formation professionnelle :

3.1. La formation résidentielle

C'est un mode de formation qui se déroule à plein temps dans les établissements de formation. En d'autre terme, c'est la formation des jeunes incompris par voie de concours qui se déroules au niveau de l'établissement sur le plan théorique et pratique encadrés par les enseignants appelé « professeur de l'enseignement professionnel ». La durée de cycle de la formation varie selon les spécialités de 12 à 30 mois et selon le niveau de qualification visé ; niveau 01 jusqu'à 05 avec :

- **Niveau 01** ouvrier spécialisé.
- **Niveau 02** certificat d'aptitude professionnel (CAP).
- **Niveau 03** certificat de maîtrise professionnel (CMP)
- **Niveau 04** brevet de technicien (BT)

- **Niveau 05** brevet de technicien supérieur (BTS).

2.2.2 La formation par apprentissages

Elle consiste en un contrat d'apprentissage passé entre l'employeur et l'intéressé, avec la participation des centres de formation professionnelle et d'apprentissage. Les intéressés suivent une formation théorique d'un jour par semaine est consacré à la pratique chez l'employeur.

Suite à la promulgation de la loi n° 81/07 du 27/06/1981, relatif à l'apprentissage modifiés et complétée par la loi n° 90/34 du 25/12/1990, ce mode de formation a connu un essor considérable, dans laquelle le nombre d'apprentis à attient un effectif de 85283 en 1990. Depuis, il a été enregistré une tendance à la stagnation, voire à la régression des effectifs qui sont diminué au niveau national.

Plusieurs raisons ont contribué à cette situation :

- Les difficultés de placement et de suivi par les établissements de formation dues principalement à l'absence des moyens humains et matériels, pour un contact permanent avec les organismes employeurs de ces jeunes ;
- Les difficultés économiques auxquelles sont confrontées les employeurs, par exemples : l'augmentation des prix des matières premières, manque des pièces détachées... ;
- L'importance des déperditions consécutives notamment au refus des organismes employeurs de prendre en charge financièrement les apprentis conformément à la réglementation en vigueur ;
- L'apprenti bénéficié d'un présalaire.

3.2. La formation en cours de soir

Ce mode de formation est expérimenté depuis 1990, donne des résultats encourageants et sera en conséquence progressivement généralisé. Il sera ainsi possible de mieux utiliser les capacités de formation disponible, à travers le réaménagement des emplois dû et une utilisation intensive des infrastructures et des équipements.

Ceci permet d'accroître l'offre de formation et de réduire la pression exercée sur les établissements.

Ce mode de formation pourra concerner aussi bien les jeunes demandeurs d'une formation initiale, que les travailleurs désirant se perfectionner ou se reconverter. Comme

elle générerait des mécanismes d'autofinancement qui limiteront le recours au budget de l'Etat, dans la mesure où il est demandé aux bénéficiaires une participation financière.

La généralisation progressive des cours de soir nécessite, outre que l'adaptation des programmes, la mise en place des textes nouveaux qui déterminent entre autre, les modalités de mise en œuvre, et les droits et obligation des bénéficiaires de la formation.

3.3. La formation à distance

La formation à distance est mise en œuvre à partir de 1994, cette formule apporte une réponse nouvelle aux besoins de la formation. Elle concerne aussi bien les jeunes demandeurs d'une formation initiale que les travailleurs. Qui étudient à leurs propres rythmes, et qui désirent se perfectionner ou se reconverter, par voie de correspondance. L'enseignement à distance est une formule souple qui présente deux avantages :

- D'une part, recevoir de nouvelles inscriptions à tout moment de l'année sans être confronté aux contraintes classiques d'enseignements, d'équipements et de locaux.
- D'autre part, diffuser des programmes adaptés puisque conçus par des équipes pédagogiques, qui travaillent en relation étroite avec les milieux professionnels.

Au regard de ces avantages, ce mode est appelé à court terme, à faire l'objet d'information permanente du public, concernant les possibilités de formation affectées, à élargir sa gamme de spécialités et à renforcer ses moyens d'actions tels la confection des programmes fichiers expert....

Le tableau ci-dessous nous donne une idée générale sur l'évolution des effectifs en formation de 2007 à 2009 par types de formation.

Tableau n° 10 : évolution des effectifs en formation professionnelle en Algérie de 2007 à 2009

Années	Formation résidentielle	Formation par apprentissage	Formation en cours de soir	Formation à distance
2007	176 052	183 899	21 179	31 505
2008	261 365	262 460	25 923	34 204
2009	261 117	254 416	25 112	41 065

Source : ONS

2.3 La demande et l'offre de la formation professionnelle en Algérie

2.3.1 La demande de la formation

Face à la demande des jeunes provenant de système éducatif, le secteur de la formation professionnelle a été contraint de développer une formation de type scolaire au détriment d'autres modes de formation tel que : l'apprentissage, cours de soir,... cette organisation a été confortée jusqu'à une époque récente 1989, par une économie en plein essor, capable d'absorber des milliers de travailleurs, notamment ceux diplômés des centres de formation professionnelle.

➤ Les sortants de système scolaire :

C'est une population importante constituée de jeunes qui proviennent de cycle fondamental, auxquels, il convient d'ajouter ceux de moyenne provenant de l'échec au BAC, soit au total 500 000 à 600 000 jeunes qui frappent chaque année aux portes de la formation professionnelle. Cette situation est aggravée encore plus par les effectifs des années précédentes, qui constituent un stock toujours des demandeurs de formation.

➤ A côté du sortant du système éducatif, on trouve les travailleurs, les catégories particulières que la population telle que les handicapés, les jeunes détenus dans les centres de rééducation, ceux licenciés suite aux réformes.

2.3.2 L'offre de formation :

Les capacités dont dispose la formation professionnelle se composent du secteur et institutions relevant :

- ✓ Du ministère de la formation et de l'enseignement professionnel (MFEP)
- ✓ D'autres secteurs formateurs
- ✓ Du secteur privé (établissements agréés)

a. L'appareil du secteur de la formation professionnelle

Le tableau n° 11 : ci dessous nous montre l'évolution des infrastructures de la formation professionnelle en Algérie de 2007 à 2010.

	2007	2008	2009	2010
CFPA	608	639	717	735
Annexe CFPA	225	223	233	223
INSFP	83	98	100	93
Annexe INSFP	21	18	16	16
IFP	6	6	6	10
TOTAL	697	743	823	1080

Source : ONS

Le secteur dispose également des institutions nationales de soutien, dont les missions principales se présentent comme suit :

- ✓ *Institution nationale de la formation professionnelle (INFP)*
 - Confection et actualisation des programmes pédagogiques ;
 - Formation des personnels d'encadrement (chefs d'établissements, inspecteurs,...) ;
 - Recherche pédagogique ;
 - Centre d'études et de recherche sur les professions et les qualifications ;
 - Observatoire de métiers et les qualifications ;
 - Réalisation d'études en rapport avec les activités du secteur.
- ✓ *Centre national d'enseignement professionnel à distance (CNEPD) :*
 - Promotion de la formation par correspondance ;
- ✓ *Institut national de promotion et de développement de la formation professionnelle en entreprise et de l'apprentissage :*
 - Promotion de l'apprentissage ;
 - Assistance aux entreprises en matière de formation continue.
- ✓ *Office national des travaux d'application de la formation professionnelle :*
 - Promotion de formation production et commercialisation des produits à réaliser par les stagiaires à l'occasion de leur formation.

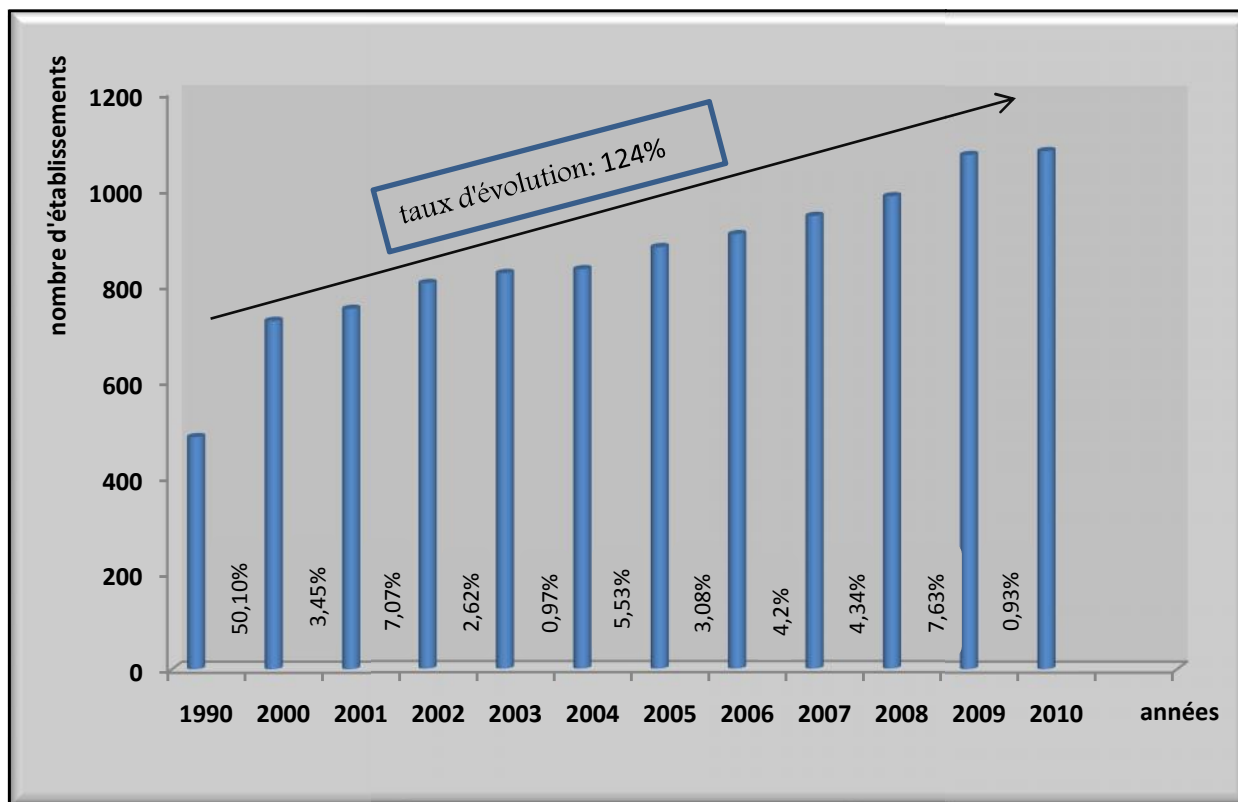
En termes d'infrastructures, on peut les résumés dans ce tableau :

Tableau n°12 : évolution des infrastructures de secteur de la formation professionnelle, périodes 1999-2010 :

année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre D'établissements	483	725	750	803	824	832	878	905	943	984	1072	1080

Source : ministère de l'enseignement et de la formation professionnelle

Figure 01 : évolution des infrastructures de la formation professionnelle (1999-2010)



Source : élaboré sur la base de tableau au-dessus

b. Capacités hors secteur

Les capacités de formation hors secteur, concernent les autres départements ministériels formateurs ; les entreprises et les établissements agréent de formations professionnelles.

Les secteurs traditionnellement formateurs (l'agriculture, santé, habitat, équipement...) disposent d'environ 40 000 places pédagogiques réparties entre 120 établissements ; formant dans les niveaux 2 et 6 de la nomenclature.

En outre, la formation professionnelle privée tend à prendre de l'ampleur depuis ces dernières années dans la mesure où à la fin de la démarche 1993, 80 établissements ont ouvert leurs portes depuis la publication du décret n° 91/141 du 11 mai 1991, fixant les conditions de création et contrôle des établissements agréés de la formation professionnelle. En fin l'an 2000 ; leur nombre passe à 506 établissements avec une capacité d'accueil de l'ordre de 30 000 place pédagogique.

Les entreprises, quant à elles disposent d'un réseau de structure totalisant un nombre important de places pédagogiques, une capacité fluctuante dans la mesure où là aussi, le nombre d'établissements ou d'ateliers de formation changent d'activité ou sont simplement fermés. Ces capacités sont essentiellement tournés vers les cycles de formation et perfectionnement, sont généralement peu rentabilisées, en raisons des contraintes financières des entreprises.

C'est pourquoi le ministère de la formation professionnelle s'attache depuis 1990 à mobiliser les structures non utilisés, et augmenter ainsi les offre de formations, en direction des jeunes, notamment ceux de niveau moyen.

2.4 Les objectifs assignés à la formation professionnelle

Ces objectifs sont présumés sur deux points :

2.4.1 Du point de vue des individus :

Certains objectifs sont liés aux souhaits des salariés sont qu'il y ait toujours opportunité pour l'organisation, ces objectifs se résument comme suit :

- Avoir une meilleure maîtrise de son métier ;
- La protection et la valorisation de patrimoine artisanale
- Se préparé à des changements professionnels et des mutations internes ;
- Mieux comprendre l'organisation ou l'en travaille ;
- Développer un savoir-faire dans les domaines des relations de la gestion et de management ;
- Se former dans les semaines où l'individu veut avoir des connaissances qui peuvent même être en rapport direct avec le travail.

2.4.2 Du point de vue de l'organisation :

- Accroître la compétitivité de l'organisation, par le renforcement du potentiel technique et par ajustement des savoirs faire des salariés ;
- Développer les compétences à l'occasion d'une embauche puis d'une mutation interne ou d'une promotion ;
- Mettre l'accent sur les catégories du personnels moins qualifiés, sur l'insertion des jeunes, sur les contraintes d reconversions ;
- Montrer l'organisation dans sa globalité, en expliquant ses divers articulations, apprendre à maîtriser certains outils et d'action pour favoriser l'action collective ;
- Faire respecter ou progresser l'encadrement dans ses compétences intellectuelles, sa culture et ses aptitudes à ménager puis préparer le long terme pour faire face à toute perturbation qui peut affecter à l'organisation.

II. Les démarches liées à la création de l'entreprise artisanale

La création d'une entreprise exige en plus d'une idée de départ, d'avoir à disposition des moyens afin de concrétiser le projet, des moyens humains mais également un minimum de moyens financiers.

Au premier chapitre, le créateur a découvert les spécificités des métiers artisanaux, et il a entre ses mains un métier acquis après une formation professionnelle. Désormais, il doit s'interroger sur son installation proprement dite, et trouver des réponses adaptées à des questions concernant à la fois sa situation professionnelle et personnelle :

- Quels sont les clients potentiels ?
- Quels sont les investissements à réaliser ?
- Quelle couverture sociale adopter ?

Afin d'appréhender les multiples dimensions d'un projet de création d'entreprise, six étapes sont généralement nécessaires :

1 l'identification des organismes d'accompagnements

À chaque étape de son projet, l'artisan a besoin de conseils, d'aides financières, de formations complémentaires, etc. différents organismes peuvent l'accompagner dans sa démarche. Les chambres des métiers sont des partenaires incontournables dans la mesure où elles abritent les centres de formalités des entreprises, les experts comptables et les centres

de gestion agréés peuvent l'aider dans la tenue de sa comptabilité et lui apporter de précieux conseils de gestion.

1.1 Les chambres de métiers

Les chambres de métiers représentent les intérêts généraux de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. La loi leur confère le caractère d'établissement public.

Chargées dès leur création de sauvegarder les intérêts professionnels et économiques des artisans et d'organiser l'apprentissage, les chambres de métiers ont multiplié et diversifié leurs actions, leurs principaux champs d'intervention s'inscrivent dans les domaines du conseil, de l'administration, des documents légaux, de l'apprentissage, de la formation, de l'animation économique et de la participation à l'élaboration des opérations d'aménagement du territoire.

➤ *Le conseil :*

Les chambres de métiers conseillent :

- ✓ En matière d'investissement, en informant sur les aides financières ;
- ✓ Sur les conditions d'obtention des subventions (montants, taux, communes et investissements éligibles) ;
- ✓ Sur les avantages fiscaux possibles ;
- ✓ Sur les réglementations en vigueur en matière juridique, économique, fiscale et sociale ;
- ✓ Sur les démarches qualité (mise aux normes des équipements, etc.) ;
- ✓ En matière de création, de reprise et de développement d'entreprise ;
- ✓ Sur les stratégies de communication et de commercialisation (étude de marché, exportation, lancement d'un produit nouveau, etc.)

➤ *L'apprentissage :*

Les chambres de métiers assurent le suivi des dossiers de contrat d'apprentissage. Ainsi elles :

- ✓ Délivrent les formulaires (contrat, rupture de contrat, autorisation de former des apprentis, déclaration unique d'embauche) ;
- ✓ Coordonnent les relations entre les partenaires du contrat : l'employeur, la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ;

- ✓ Informent les organismes intéressés de l'existence du contrat ;
- ✓ Aident et conseillent les employeurs, les jeunes et leurs parents ;

➤ *La formation :*

Le stage de préparation à l'installation est obligatoire pour toute personne sollicitant une inscription au répertoire des métiers.

Dans le cadre de la formation continue, la plupart des chambres de métiers proposent des stages afin de maintenir les niveaux de compétence technique et de gestion. Ces stages permettent de comprendre l'évolution des marchés, d'acquérir des outils de communication, de se former sur du matériel informatique, de connaître les bases de la comptabilité, d'apprendre les rudiments d'une langue, etc.

➤ *L'animation économique :*

- ✓ Les chambres de métiers ont développé des services économiques qui proposent des expositions et des salons professionnels.
- ✓ Elle encourage l'exportation et l'utilisation des technologies nouvelles.

➤ *L'aménagement du territoire :*

Les chambres de métiers participent aux études locales et recherchent des solutions afin de lutter contre la vacance de locaux. Elles étudient l'implantation des entreprises (localisation et nature de l'activité) et analysent les propositions de restructuration. Elles appuient les communes dans l'élaboration de toutes les demandes de subvention liées à une réflexion sur le développement ou l'animation locale (opération de redynamisation de l'artisanat et du commerce, fonds d'insertion pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce, opération programmée pour l'amélioration de l'habitat).

1.1 Les fédérations

Les fédérations remplissent une mission de représentation, de défense et de promotion des professions qu'elles représentent. Elles sont en contact permanent avec les ministères, les organismes techniques et l'ensemble de l'environnement économique.

Leurs activités sont multiples :

- Diffusion de brochures et de documentation : circulaires d'information sur les sujets d'actualité (valeurs de points, etc.) et commentaires de nouveaux textes applicables, vente de documentations sociales, etc. ;

- Information sur les modalités d'obtention des cartes professionnelles ;
- Attribution aux salariés des entreprises de médailles professionnelles
- Perception de la taxe d'apprentissage pour certaines professions (bâtiment) ;
- Service d'assistance juridique.

2 l'évolution du marché

La réussite d'une entreprise dépend en grande partie de la capacité du responsable à maîtriser son environnement, c'est-à-dire à développer un portefeuille clients de qualité et à apprécier la concurrence.

2.1. le portefeuille clients :

Plus que dans d'autres secteurs, la clé de la réussite d'une entreprise artisanale réside dans l'utilisation d'un réseau de relations. Ce dernier se constitue et se développe dans le milieu professionnel et l'environnement personnel. En outre, il existe des techniques rigoureuses pour évaluer et développer un portefeuille clients.

➤ *Le milieu professionnel :*

Quittant un statut de salarié qui a pu durer plus ou moins longtemps, le professionnel réussit à se créer un réseau de relation, aussi bien avec les personnes pour qui il a travaillé qu'avec ses collègues (du même métier ou de métiers connexes).

➤ *Le milieu personnel :*

Le champ d'intervention de l'artisan est relativement réduit. Son rayon d'action dépasse rarement les cinquante kilomètres. Le bouche à oreille est donc un vecteur efficace pour l'obtention de marchés.

➤ *Les techniques d'évaluation et de constitution du portefeuille clients :*

La clientèle se définit suivant trois facteurs principaux :

- ✓ L'éloignement géographique entre le lieu d'habitation du client et l'entreprise artisanale ;
- ✓ Les montants dépensés par client ;
- ✓ Le nombre de sollicitations par client ;

2.2.les concurrents directs et indirects :

Le dirigeant, occupé à gérer son quotidien, oublie trop souvent que le danger peut venir non seulement de ses concurrents directs, mais aussi de ses propres clients ou fournisseurs. De nouveaux produits ou services peuvent aussi se substituer aux activités du professionnel. Enfin, l'éventualité de nouveaux entrants sur le marché n'est jamais à exclure.

➤ *Les clients :*

La plupart des artisans ont un champ d'intervention relativement réduit, locale voire régional. Peu d'entreprises de ce type ont une activité nationale ou internationale. Pourtant, ces deux dimensions méritent une attention particulière dans la mesure où l'homogénéisation des législations, l'amélioration des infrastructures, le rapprochement des modes de vie sont des facteurs qui facilitent les activités à l'étranger, et en particulier en Europe.

➤ *Les fournisseurs :*

L'artisan devra respecter l'adage : « ne pas faire à autrui ce que l'on n'aimerait pas qu'on nous fasse ! » les relations doivent être fondées sur des règles saines et claires dès le départ (conditions de remise, respectes délais de paiement et de livraison, fidélité, etc.) ces relation de partenariat n'interdisent pas la recherche de meilleures conditions avec les fournisseurs actuel ou potentiels. Par exemple, de bons rapports entre le boulanger et le Munier peuvent conduire ce dernier à financer une partie du stock de son client et à réduire ainsi son besoin en fonds de roulement

➤ *Les concurrents dans la profession :*

L'intensité de la concurrence est parfois une difficulté insurmontable pour les entreprises qui n'ont pas de capacité suffisantes (maîtrise des coûts, risques financiers, vitesse d'exécution exagérée, équipement démesuré, peur de l'affrontement, etc.). Le retrait est une solution prudente mais d'autres alternatives sont envisageable : sous-traitance de spécialité¹ ou de capacité². Ces solutions alternatives dépendent fortement des capacités relationnelles de l'artisan. Ce dernier ne doit pas subir la concurrence mais regarder l'autre comme une opportunité pour réduire les aléas de son activité.

➤ *Les produits de substitution :*

Certains secteurs d'activités font l'objet de progrès techniques considérables qui peuvent poser le problème de la substituabilité de produits ou de procédés. Par exemple le Placoplatre a progressivement remplacé le plâtre traditionnel. Ce changement se traduit par des coûts de revient au mètre linéaire ou au mètre carré parfois extrêmement avantageux, et constitue un avantage indéniable lors d'adjudications ou d'appels d'offres pour les entreprises adoptant ce nouveau produit.

3. Le choix de statut juridique

Les deux tiers des artisans choisissent le statut d'entreprise individuelle et un quart est en société anonyme à responsabilité limitée (SARL). Seulement un minimum d'entre eux installent en société en nom collectif (SNC), en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) ou en société anonyme (SA).

Les éléments à prendre en compte lors du choix d'une structure juridique :

- ✓ Le nombre d'associés ;
- ✓ Le métier envisagé ;
- ✓ Les capitaux nécessaires ;
- ✓ L'image de marque voulue ;
- ✓ Le niveau de complexité de fonctionnement ;
- ✓ Le pouvoir de décision ;
- ✓ Le régime fiscal et social de l'artisan, des associés, du conjoint ;
- ✓ Les problèmes de cession.

Le choix d'une structure juridique est une décision importante. Elle engage non seulement l'avenir de l'entreprise, mais aussi le patrimoine du dirigeant et celui de ses associés. Il n'existe pas de règle générale qui conduise à une solution optimale ; chaque structure juridique comporte des avantages et des limites.

Afin que le chef d'entreprise puisse choisir le statut qui lui convient, des précisions supplémentaires sont données sur les trois formes juridiques les plus couramment utilisées : EI, la SARL et l'EURL.

3.1.L'entreprise individuelle (EI) :

Cette structure se caractérise par un formalisme extrêmement réduit :

- ✓ Une constitution simple ;
- ✓ Une absence de capital minimum ;
- ✓ La simplification de l'arrêt de l'activité ;
- ✓ La non-obligation de publier les comptes.

Le chef de l'entreprise a la capacité de décider seul, mais en contrepartie il engage sa responsabilité sur la totalité de son patrimoine. Il court le risque de voir ses biens personnels saisis en cas de faillite. Une attention particulière doit donc être portée au régime matrimonial de l'artisan.

3.2.La société anonyme à responsabilité limitée (SARL)

Le nombre d'associés s'échelonne de deux à cinquante et le conjoint peut détenir des parts dans la société. La responsabilité est limitée au montant des apports, mais un associé qui s'est porté personnellement caution pour la SARL engage sa responsabilité à hauteur de son cautionnement. Comme précédemment, le régime matrimonial a des conséquences importantes.

Le gérant possède les caractéristiques suivantes :

- ✓ C'est obligatoirement une personne physique ;
- ✓ Deux époux ont la possibilité d'être cogérants ;
- ✓ Il est nommé par décision des associés représentant au moins 50% de capital ;
- ✓ La durée de son mandat et ses pouvoirs sont prévus dans les statuts ;
- ✓ Il n'est pas obligatoirement associé ;
- ✓ Il n'est pas responsable de son patrimoine personnel.

La gestion courante de la société est assurée par le gérant. Les associés contrôlent l'activité à l'occasion des assemblées générales. Au cours des assemblées générales ordinaires, les décisions se prennent à la majorité absolue. Le pouvoir de chaque associé se mesure au nombre de parts qu'il détient.

3.3.L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) :

L'EURL, en encore la SARL unipersonnelle, est une variante de la SARL qui donne à l'entrepreneur la possibilité de ne pas engager son patrimoine personnel dans son affaire. Une grande partie de ses caractéristiques se retrouvent dans la SARL, mais elle se distingue pas les points suivants :

- ✓ Le cumul du mandat de gérant et de statut de salarié n'est pas autorisé ;
- ✓ L'associé unique à la possibilité de désigner un gérant extérieur (non associé) ;
- ✓ Le régime fiscal est celui des travailleurs indépendants ;

Le gérant peut opter pour le régime de l'IS (impôt sur les sociétés) ou pour une imposition à l'IRPP (impôt sur les revenus) au titre des BIC (bénéfices industriels et commerciaux).

Quel que soit le statut juridique choisi, la création d'une entreprise artisanale entraîne des besoins de financement (due aux délais de paiement des clients, à des investissements, etc.)L'une des tâches de dirigeant consiste donc à rechercher les ressources financières capables de couvrir ces besoins.

4.la sélection des modes de financement :

Les financements ont plusieurs origines possibles. Le créateur assure généralement une part non négligeable des besoins financiers de l'entreprise. Il peut aussi avoir recours à ses proches sous forme de dons, ou d'emprunts. Les artisans peuvent bénéficier de prêts bancaires.

4.1.les ressources personnelles :

La création d'une entreprise conduit à une implication importante de l'entrepreneur. Outre le temps qu'il devra investir, il va engager une partie de son patrimoine dans sa nouvelle activité. Les besoins varient selon les professions et les ambitions du professionnel.

Dans sa recherche de financement, le créateur d'entreprise peut également avoir recours à des personnes étrangères à son affaire.

4.2.les ressources des tiers :

L'artisan est libre de créer une société autour de sa compétence et de demander à ses proches ou à des personnes qui adhèrent à son projet de participer au capital de son

entreprise. L'opération est d'autant plus intéressante qu'elle peut conduire à des avantages fiscaux non négligeables pour les associés.

Si les ressources des tiers sont insuffisantes pour couvrir les besoins de l'entreprise, le dirigeant peut se tourner vers les organismes financiers.

4.3. Les dispositifs d'aide à la création de l'entreprise artisanale

En Algérie De nombreuses aides et structures ont été mises en place afin de guider le nouvel entrepreneur. ANSEJ, CNAC, ANGEM, des noms inconnus il y a encore dix ans font maintenant partie du vocabulaire des créateurs de projets.

a. L'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.) :

Le dispositif de création des micros entreprises ANSEJ, concerne deux types d'investissement :

- ✓ L'investissement de création : porte sur la création de nouvelles micros entreprises par un ou plusieurs jeunes promoteurs éligibles au dispositif ANSEJ
- ✓ L'investissement d'extension : concerne les investissements réalisés par une micro entreprise en situation d'expansion.

Les conditions d'éligibilité : Quatre conditions :

- ✓ Etre chômeur ;
- ✓ Etre âgé entre 19 et 35 ans. Pour le gérant, l'âge peut aller jusqu'à 40 ans avec engagement de créer trois emplois permanents (y compris les associés) ;
- ✓ Avoir une qualification professionnelle en relation avec l'activité envisagée ;
- ✓ Mobiliser un apport personnel pour le financement du projet.

Les montages financiers : Deux formules de financement sont prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ.

- ✓ *Le financement triangulaire :* c'est une formule dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire.

Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

Niveau 1 : le montant d'investissement jusqu'à 5 000 000 DA

Tableau n° 13 : montant d'investissement jusqu'à 5 000 000 DA dans le cadre du dispositif ANSEJ à partir de financement triangulaire

Apport personnel	Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
5%	25%	70%

Source : ANSEJ

Niveau 2 : le montant d'investissement de 5 000 000 DA à 10 000 000 DA

Tableau n° 14 : montant d'investissement de 5 000 000 à 10 000 000 DA dans le cadre de dispositif ANSEJ à partir de financement triangulaire

Apport personnel		Crédit sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire	
Zones spécifiques	Autres zones		Zones spécifiques	Autres zones
8%	10%	20%	72%	70%

Source : ANSEJ

- ✓ *Le financement mixte* : dans ce type de financement l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêts accordé par l'ANSEJ

La structure de ce type de financement est répartie en deux niveaux :

Niveau 1 : montant de l'investissement jusqu'à 5 000 000 DA.

Tableau n° 15 : montant d'investissement jusqu'à 5 000 000 DA dans le cadre du dispositif ANSEJ à partir de financement mixte

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)
75%	25%

Source : ANSEJ

Niveau 2 : le montant de l'investissement de 5 000 001 DA à 10 000 000 DA

Tableau n° 16 : montant d'investissement de 5 000 000 à 10 000 000 DA dans le cadre du dispositif ANSEJ à partir de financement mixte

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)
80%	20%

Source : ANSEJ

Depuis 1998 jusqu'à 2012 l'ANSEJ a permis de financer 300.000 micro-entreprises, dont 32.000 dans le secteur de l'artisanat, ayant généré près de 100.000 emplois, dont 18% sont des femmes.

b. L'ANGEM (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.).

L'agence nationale de Gestion du micro crédit, créée par le décret exécutif N° : 04-14 du 22/1/2004, représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité visant le développement des capacités individuelles des personnes à s'auto prendre en charge en créant leur propre activités.

L'agence est représentée par un réseau de 49 coordinations de wilayas appuyées par des cellules d'accompagnement au niveau de 85% des daïras du pays.

Conditions d'éligibilité :

- ✓ Etre âgé de 18 ans et plus ;
- ✓ Sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers ;
- ✓ Avoir une résidence fixe ;
- ✓ Posséder un savoir-faire ou une qualification avérée en relation avec l'activité projetée ;
- ✓ Ne pas avoir bénéficié d'un autre aide à la création d'activité ;
- ✓ Mobiliser un apport personnel de 3 à 5% du coût global de l'activité, selon les cas ;
- ✓ Au titre de l'achat de matières premières, mobiliser un apport de 10% du coût global, qui ne serait dépasser les 30 000 DA ;
- ✓ S'engager à rembourser le montant du prêt et des intérêts à la banque et le prêt non rémunéré à l'ANGEM en fonction des échéanciers arrêtés.

Plus de 600.000 emplois ont été créés depuis le lancement du dispositif de l'Agence nationale de gestion de micro-crédit (ANGEM) jusqu'à la fin de novembre 2012. Au total 439.923 micro-activités ont été créées, ayant généré 659.885 emplois directs au niveau national.

Parmi les 439.923 micro-activités créées depuis le lancement de ce dispositif en 2004, environ 267.000 ont été réalisées par des femmes, soit un taux de 60%, ayant généré 400.532 emplois directs.

S'agissant de la création de microprojets par secteurs d'activité, 20,99 % du chiffre global ont été créés dans le domaine des services, 19,30% dans l'artisanat, 17 % dans l'agriculture et 8,76% dans le domaine du BTP. Le micro crédit est un prêt remboursable dans un délai de 12 à 60 mois. Il est destiné aux projets et aux petites activités commerciales.

L'ANGEM gère, dans le cadre du micro crédit, deux formes de financement : un prêt non rémunéré, octroyé par l'ANGEM pour l'acquisition de matières premières, et le financement du type triangulaire (ANGEM-banque-promoteur).

c. La CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage.)

Depuis sa création en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, (sous tutelle du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale) ayant reçu pour vocation d'atténuer ou « amortir » les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS), la CNAC a connu différentes étapes dans son parcours, toutes caractérisées à chaque fois par la prise en charge de missions nouvelles qui lui sont confiées par les pouvoirs publics :

➤ *L'indemnisation du chômage*

A partir de 1994, la CNAC met en application le régime juridique d'indemnisation du chômage au profit des travailleurs salariés ayant perdu involontairement leur emploi pour des motifs économiques.

Premier métier de la CNAC dès sa création, l'indemnisation du chômage, a effectivement bénéficié à la fin 2006, à 189.830 chômeurs allocataires sur un total de 201.505 travailleurs licenciés dont les dossiers d'inscription ont été réceptionnés. Parmi les 189.830 allocataires pris en charge, 176.769 – soit 94% du total des allocataires admis - ont épuisé leurs droits à la fin 2006.

Les allocataires en situation de suspension de leurs droits, c'est-à-dire les allocataires ayant retrouvé un emploi en CDD ou bien maintenus dans les entreprises en voie de liquidation, sont au nombre de 5275.

La plus grande partie des entrées à l'assurance chômage s'étant produite entre 1996 et 1999, période de mise en œuvre intensive des mesures prévues par le PAS, une tendance à la baisse des effectifs des chômeurs inscrits à la CNAC s'est amorcée depuis.

➤ *Les mesures actives*

A partir de 1998 et jusqu'en 2004, la CNAC met en œuvre, les mesures actives destinées à la réinsertion des chômeurs allocataires que sont l'aide à la recherche d'emploi et l'aide au travail indépendant par un personnel spécialement recruté et formé – les conseillers animateurs – et dans des centres dotés d'infrastructures et d'équipements également destinés à cette fin. C'est ainsi que les réalisations suivantes ont été enregistrées :

- ✓ 11.583 chômeurs ont été formés par les conseillers animateurs aux techniques de recherche d'emploi.
- ✓ 2.311 chômeurs ont été accompagnés dans la création de leur micro-entreprise.
- ✓ 12.780 chômeurs ont suivi, à partir de 1998, des formations destinées à leur permettre d'acquérir de nouvelles qualifications en vue d'accroître leurs chances de réinsertion dans la vie professionnelle.
- ✓ Depuis 2004, en présence des faibles entrées à l'assurance chômage, l'activité de formation reconversion est en voie d'être réorientée vers les besoins des chômeurs promoteurs ainsi que des entreprises qui s'inscriront dans les mesures de promotion de l'emploi.

➤ *L'aide à la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans.*

Dans le cadre du Plan de soutien à la croissance économique (PSCE) et de l'application du programme du président de la République consacré à la lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC s'est employée, à partir de 2004, en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans et ce jusqu'à juin 2010 ,

Le dispositif de Soutien à la création et à l'extension d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans.

Dès 2010 de nouvelles dispositions ont permis à la population âgée de 30 à 50 ans d'accéder à ce dispositif plusieurs avantages notamment, le montant global du seuil

d'investissement porté à 10 millions de DA au lieu de 5 millions de DA ainsi que la possibilité de l'extension des capacités de production de biens et de services pour les promoteurs qui ont déjà leur activité.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de connaître le contenu de la formation professionnelle et ces différents types. Nous avons pu conclure l'importance de ce service dans la conservation de la ressource humaine, ainsi que son intégration dans le monde de travail.

Les efforts considérables effectués par les autorités Algériennes concernant ce secteur explique largement l'importance de ce dernier dans le développement économique et sociale.

En terme d'infrastructures, récemment, l'Algérie a fourni des efforts pour réaliser le maximum possible d'établissement, que ce soit public et privé, afin d'offrir aux jeunes des meilleurs chances d'insertion. Et de la création de leurs propres investissements.

Et on a pu aussi enregistrer que de plus en plus les établissements de la formation professionnelle donnent une importance considérable au secteur de l'artisanat, ce qui a engendré un stock de main-d'œuvre qualifiée et avec l'aide des dispositifs de l'Etat a la création des entreprise, a rendu le jeune formé susceptible d'investir dans ce domaine.

Chapitre 03 : l'enquête de terrain et l'interprétation des résultats

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons présenter la zone d'étude et l'enquête de terrain que nous avons menée auprès des artisans de la filière de la couture dans la wilaya de Bejaïa.

Dans un premier temps, nous présenterons le terrain de notre recherche, avec la présentation notamment des points suivant : l'aspect géographique et démographique, la situation de l'emploi et le chômage, et la situation des secteurs de la petite et moyenne entreprise et celui de l'artisanat.

En second lieu, nous exposerons la démarche méthodologique avec laquelle nous avons travaillé pour la réalisation de l'enquête et nous discutons respectivement : du champ couvert par l'étude ainsi que les objectifs attendus de l'enquête de terrain, de l'échantillonnage, du contenu du questionnaire, du déroulement de l'enquête et les conditions de sa réalisation et enfin de la méthode utilisée pour l'analyse et le traitement des données recueillies.

I. Cadre d'étude

Comme cadre de l'enquête, nous avons choisi la wilaya de Bejaïa pour les raisons ci-après :

- Notre connaissance parfaite de cette région qui nous permettra une meilleure gestion des moyens financiers disponibles compte tenu du temps qui nous est imparti ;
- Conditions d'accès faciles pour la majorité des localités.

Pour la présentation de notre milieu d'étude, nous commencerons par l'aspect géographique et démographique de la wilaya ainsi que le niveau de chômage et la situation de l'emploi, ensuite, nous présenterons la situation qui prévaut sur le plan économique et social dans les secteurs de la PME et celui de l'artisanat.

1. Données géographiques

La wilaya de Bejaïa s'étend sur une superficie de 3 223,5 km² ; elle possède une frontière avec la wilaya de Jijel à l'est, avec les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'ouest, avec Sétif et Bordj Bou Arreridj au sud et elle est bordée par la Mer Méditerranée au nord avec une façade maritime de plus de 100 Km.

Relief : Situé en plein atlas tellien le territoire de la Wilaya de Bejaia se présente comme une masse montagneuse compacte et bosselée, traversée par le couloir formé par la vallée de la Soummam.

On peut distinguer trois ensembles de reliefs:

- L'ensemble de montagnes: occupe 75% (3/4) de la superficie totale de la Wilaya. Elle est constituée des chaînes des Bibans, Babors et Djurdjura.
- L'ensemble de piémonts: d'une morphologie ondulée constitué d'une succession de collines, il apparaît moins accidenté que la zone de montagne. Il représente la zone intermédiaire entre la plaine et la montagne.
- L'ensemble de plaine: composé des plaines de la vallée de la Soummam qui apparaît comme une bande sinueuse de 80 Kms de long sur une largeur maximale de 04 Kms et la plaine côtière qui sépare la mer et la chaîne des babors, elle se présente comme une bande étroite qui s'étend de l'embouchure de Oued Soummam à celui de Oued Agrioun soit une trentaine de Kilomètres

Climat: Appartenant au domaine méditerranéen, le climat de la wilaya de Bejaia varie d'une zone à une autre.

- La zone littorale et la vallée de la Soummam jouissent d'un climat pluvieux et doux en hivers, sec et chaud en été favorable au développement du tourisme balnéaire.
- Le climat des zones de montagnes est caractérisé par un été sec et chaud et un hiver pluvieux et froid, la température atteint parfois 0 c° et moins ce qui s'accompagne par la chute de neige, un élément propice au développement du tourisme climatique et les sports d'hiver.

2. La structure de la population :

Selon le recensement général de la population établi en 1998, la population totale de la wilaya de Bejaïa était évaluée à 856 844 habitants, et atteint près 935 200 personnes en 2011. Cependant, il s'agit d'une population à dominante rurale (66 %), et dont le mouvement d'urbanisation ne fait que s'accélérer.

La population de la wilaya pour l'année 2011 est répartie d'une manière très irrégulière sur son territoire. La distribution de la population fait ressortir que la commune de Bejaïa à elle seule abrite 182 400habitants (19,5%) et seulement cinq autres communes sur les 52 que compte la wilaya avaient plus de 30 mille habitants. Et en termes de densité, la wilaya présente une densité moyenne de 290 habitants/Km² a

3. Le chômage :

Tableau n° 17: le taux de chômage au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011 :

année	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de chômage	14,67%	13%	13%	12%	12%

Source : DPSB

Malgré la légère baisse du taux de chômage d'une année à une autre, la population inoccupée demeure importante, notamment pour les catégories d'âges de moins de 40 ans, les diplômés et surtout celles des zones de montagne et les zones rurales en général.

En 2012, 54 265 demandes d'emploi ont été enregistrées dans la région par les services compétents, contre 12 379 offres disponibles.

Sur les 54 265 demandeurs d'emploi, seulement 10 000 ont pu décrocher un poste de travail, dont 1 254 dans le secteur public, 8 611 dans le secteur privé national et 135 ont été recrutés par des opérateurs privés étrangers installés à Bejaia. Les organismes locaux, pilotant les différents dispositifs de soutien à l'emploi, n'ont pas fait de miracles. Ainsi, durant la même année seulement 1 319 emplois ont été générés par la (CNAC). Dans le détail, ce sont 22 artisans, 127 industriels, 941 prestataires de services, 164 entrepreneurs du BTP et 65 agriculteurs qui ont pu décrocher de microcrédits pour lancer quelques 764 projets. L'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, ANSEJ, a, quant à elle, avalisé 4 096 projets dans divers secteurs, générant en tout 7 731 emplois permanents. Sur un total de 3 137 projets, 4 706 autres postes d'emplois dits « permanents » ont été générés par l'ANGEM. Au-delà des chiffres, la réalité demeure tout autre, sachant que des milliers de diplômés universitaires peinent à dénicher un job. Le taux de chômage dans la wilaya de Bejaïa ne dépasserait pas les 10%. Un taux, au demeurant, qui est loin d'être exhaustif, d'autant que le chômage fait des ravages chez les jeunes de moins de 30 ans. Avec les futures cohortes des diplômés universitaires, le taux de chômage, à Bejaïa, pourrait bien dépasser la barre des 40%.

4. La situation de l'emploi :

La population active totale à la fin de l'année 2007 est d'environ 360 925 représentants ainsi 37 % de la population totale de la wilaya. Et à partir de cette année en voix qu'il y a une baisse légère en 2008, puis une évolution à partir de l'année 2009, quant à La population occupée, il y a une stabilité. Mais ces chiffres sont toujours approximatifs car les activités informelles sont fortement présentes.

Tableau n° 18: la population active et occupée de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011 :

Destination	2007	2008	2009	2010	2011
Population active	360 925	347 700	351 180	353 350	355 330
Taux d'activité	37%	38%	38 %	38 %	38%
Population occupée	309 435	307 980	307 280	310 950	312 690
Taux d'emploi	85,33%	88%	88%	88%	87%

Source : A partir des données de la DPSB

D'après les statistiques fournées par la Direction de la Programmation et de Suivie Budgétaire (DPSB) pour les années (2007-2011), on constate que la majorité des emplois créés proviennent des secteurs de bâtiments et travaux publics, agriculture et celui des services, qui représentent plus de 68 % du total des effectifs. Pour les autres secteurs, les créations d'emplois sont relativement faibles.

Dans notre recherche on s'intéresse au secteur de l'artisanat, et à partir de ces données on voit que ce secteur connaisse un très faible pourcentage par rapport aux d'autre secteurs de la wilaya de Bejaia malgré une petite évolution d'une année à une autre, ce qui s'explique par : On sait que L'entreprise artisanale est considéré comme TPE, elle ne dépasse pas les dix personne, et on trouve que la plus part a Bejaia est moins de quatre ouvriers ; Et n'oublions pas aussi La marginalisation de l'artisanat par les autorités publique locale. (Voir dans le tableau ci-dessous)

Tableau n° 19: Population occupée par grands secteurs dans la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011

Destination	2007		2008		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture	64 000	21,5	65 800	21,5	66 090	21,51	66 885	21,51	67 260	21,51
BTP	72 348	24,3	74 400	24,31	74 720	24,32	75 625	24,32	76 045	24,32
Industrie publique	22 735	7,64	23 370	6,67	23 470	7,64	23 750	7,64	23 890	7,64
A.D.M	38 312	12,87	39 350	12,86	39 520	12,86	40 000	12,86	40 210	12,86
Services	66 653	22,4	63 530	20,76	68 830	22,40	69 650	22,40	70 045	22,4
Artisanat et tourisme	6 619	2,22	6 800	2,22	6 830	2,22	6 900	2,22	6 940	2,22
Autres	43 040	14,46	27 700	9,05	27 820	9,05	28 140	9,05	28 300	9,05
Totale	297 625	100	305 980	100	307 280	100	310 950	100	312 690	100

Source : A partir des données de la DPSB

5. Présentation socioculturelle

5.1. L'éducation

Le niveau de scolarisation dans la Wilaya de Bejaia est relativement convenable, aussi bien en ce qui concerne les garçons que les filles et il n'existe pas de grands déséquilibres

entres les zones urbaines et rurales. Les conditions de déroulement de l'enseignement sont également acceptables en dépit de cas de surcharges des classes dans certaines écoles situées dans les centres à forte concentration de population. Ces surcharges résultent plus du retard dans la réalisation des projets que d'autres facteurs.

Dans les tableaux ci-dessous on va récapituler la situation de l'éducation au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011 :

a. Primaire

Tableau20 : la situation de l'enseignement primaire au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'écoles	565	560	560	558	556
Effectif des élèves	93 479 Dont 44 194 Filles	74 408 Dont 35 056 filles	72 601 Dont 34 396 Filles	71 078 Dont 33 640 filles	70 697 Dont 33 577 Filles
Enseignants	5 052 Dont 1 709 Femmes	4 152 Dont 1 226 Femmes	4 198 Dont 1 351 Filles	4 230 Dont 1435 Femmes	4 064 Dont 1454 Femmes

Source : A partir des données de la DPSB

L'appréciation du bon niveau de scolarisation dans la Wilaya est confortée par les données statistiques des enfants âgés de 6- 15 ans fréquentant presque tous l'école est le taux de scolarisation est de 98% en 2007, puis en remarque une chute dans l'effectif des élèves à partir de 2008 jusqu'à 2011 dû à la nouvelle culture et mentalité des nouveaux mariées qui consiste à réduire leurs naissances et pour cause d'augmenter le niveau de vie.

Mais en général le taux de scolarisation varié d'une année à une autre entre 98% et 98,5% dû à la levée des contraintes en matière de transport scolaire, de prise en charge en internat et en demi-pension (cantines) des. Un meilleur encadrement sanitaire et un suivi régulier de la santé scolaire sont aussi à améliorer.

*b. Moyen***Tableau21** : la situation de l'enseignement moyen au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'établissements	141	143	147	150	151
Effectif des élèves	76 769 Dont 39 038 Filles	88 076 Dont 43 830 Filles	82 579 dont 40 932 Filles	78 660 Dont 39 121 Filles	73 919 Dont 36 516 Filles
enseignants	3 974 Dont 2051 Femmes	4 292 Dont 2307 Femmes	4 382 Dont 2426 Femmes	4 385 Dont 2432 Femmes	4 372 Dont 2457 Femmes

Source : A partir des données de la DPSB

L'enseignement moyen a connue entre 2007 et 2008 une augmentation d'effectif des élèves mais à partir de 2009 il y'avais une diminution pour les mêmes raisons que l'enseignement primaire, l'encadrement dans l'enseignement moyen est très satisfaisant puisque chacun des enseignants encadre en moyenne **19** élèves.

*c. Secondaire***Tableau22** : la situation de l'enseignement secondaire au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'établissements	50	50	50	50	51
Effectif des élèves	36 519	33 405 Dont 19 373 Filles	38 506 Dont 22 752 Filles	38 133 Dont 21 731 Filles	40 065 Dont 22 556 Filles
enseignants	2 166	2 187 Dont 1076 Femmes	2 269 Dont 1137 Femmes	2 366 Dont 1200 Femmes	2 410 Dont 1236 Femmes

Source : A partir des données de la DPSB

Contrairement aux de cycles précédant l'enseignement secondaire au niveau de la wilaya de Bejaia une évolution dans le nombre d'effectif des élèves à part l'année 2008 passons de 36 519 en 2007 à 40 065 en l'an 2011.

Et en remarque qu'il y a une dominance féminines pour les trois cycles(plus que la moitié) que sesoit dans l'effectif des élèves ou de nombre d'enseignants.

d. Enseignement supérieur

Tableau23 : la situation de l'enseignement supérieur au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif étudiants	30 900	35 509	36 589	40 253	39 350
Etudiants hébergés	19 216	20 727	20 566	21 958	76 920
maîtres de conférences	58	95	146	180	204
Chargés de cours	328	291	487	935	1 089
professeurs	35	35	45	46	51

Source : A partir des données de la DPSB

En remarque que l'université de Bejaia accueil d'une année à une autre un supplément d'étudiant jusqu'à 2011 où elle va réduire ces effectifs dû à la saturation. Et un supplément d'enseignant que sesoit maître de conférence, chargé de cour ou bien professeur ce qui a donnée à l'université de Bejaia une place importante à l'échelle national et même international.

5.2. La formation professionnelle à BEJAIA

Pour la formation de jeunes, la wilaya de Bejaia dispose d'une carte de formation professionnelle à même de répondre favorablement à la demande exprimée.

Et les deux tableaux si dessous nous résumant respectivement le nombre d'établissement et de stagiaires ; et le nombre de stagiaires par type de formation :

Tableau n° 24: le nombre d'établissements de la formation professionnelle de la wilaya de Bejaia

Destination Année	Public		privé	
	Nombre d'établissements	Nombre de stagiaires	Nombre d'établissements	Nombre de stagiaires
2007	31	12 913	23	1 471
2008	24	12 017	24	1 523
2009	25	12 519	24	1 540
2010	26	12 358	24	1 540
2011	26	12 510	24	1 550

Source : ministère de la formation professionnelle

Tableau n° 25: le nombre de stagiaires par type de formation à Bejaia

Destination Année	Types de formation					
	Formation résidentielle		Formation d'apprentissage		Formation de cours du soir	
	garçons	filles	garçons	filles	garçon	filles
2007	5 904	3 421	6 607	1 288	21	06
2008	5 978	3 484	5 995	1 332	44	19
2009	8 784	3 332	6 683	1 500	42	17
2010	5 190	2 930	6 334	1 362	834	05
2011	4 575	2 743	5 710	1 242	675	344

Source : ministère de la formation professionnelle

6. Economie de la wilaya et développement des secteurs

En dépit de la configuration du relief, souvent contraignant pour l'aménagement de l'espace, les efforts d'investissement consentis depuis deux décennies ont entraîné de grandes mutations au plan socio-économique. La wilaya dispose aujourd'hui d'infrastructures et d'équipements de base indispensables à un développement harmonieux et intersectoriel. Elle recèle d'importantes potentialités et opportunités de développement dans divers secteurs qui lui ont permis de consolider sa place au niveau régional, ainsi que son rang parmi les régions les plus développées au niveau national.

A l'origine de cette prospérité, on peut repérer trois caractéristiques particulièrement favorables :

- La première tient à la situation géographique favorisée. En plus de sa façade côtière, la wilaya de Bejaïa est entourée d'une région agricole riche, avec comme principales cultures, les oliviers et les arbres fruitiers. Cette situation a évidemment des retombées positives en termes économiques et industriels dans la mesure où elle favorise le développement d'une importante production agro-alimentaire ;
- La deuxième est liée à l'importance de son port qui connaît un trafic intense, grâce notamment à ces infrastructures modernes ;
- La troisième caractéristique, consiste dans l'existence d'un tissu productif efficace, constitué pour une large part de petites et moyennes entreprises. Cette multitude d'entreprises performantes qui relèvent de plusieurs domaines notamment de la petite industrie (conserveries, huileries, etc.), ou de l'artisanat (dans les domaines de la poterie, du travail du bois et de la couture etc.). Cette vitalité, est assurément difficile à évaluer statistiquement dans la mesure où une partie de ces entreprises relève d'une logique informelle.

6.1. Le secteur de la petite et moyenne entreprise (PME)

La wilaya de Bejaïa connaît un certain dynamisme économique qui découle d'une position géographique favorable à l'investissement et la disponibilité d'une infrastructure de base dont l'activité économique a besoin. Elle occupe la troisième position au niveau national en termes de nombre de PME après la wilaya d'Alger, et Tizi Ouzo¹.

Le tableau suivant nous indiquent le nombre de PME entre publique et privé ou niveau de la wilaya.

Tableau n° 26: état des PME de la wilaya Bejaïa entre 2007-2012

Année	PME	
	Nombre	Emplois
2007	8 820	36 685
2008	10 005	39 160
2009	11 449	41 594
2010	12 674	49 441
2011	13 433	43 927
2012	13 464	45 628

Source : extrait à partir des données de la DPSB

On remarque que le nombre de PME augmentent d'une année à une autre, due à la création de nouvelles unités de production, et de la contribution des organismes locaux, pilotant les différents dispositifs de soutien à l'emploi comme l'ENSEJ, l'ANGEM. Ce qui implique une augmentation de l'emploi, et la diminution de chômage au niveau de la wilaya.

Et on trouve aussi que les communes ayant la plus forte proportion d'entreprises sont généralement les plus peuplées. La commune de Bejaia concentre près de 33% des PME de la wilaya avec 35,96% des emplois créés. A l'inverse, à titre d'exemple, la commune de Tamokra qui compte moins de dix PME qui offrent peu postes d'emplois, le déséquilibre est énorme, chose évidente que les habitants de cette dernière n'auront pas les mêmes chances pour l'accès à l'emploi.

L'implantation des entreprises est de plus en plus urbaine ou périurbaine, l'attraction des centres urbains est forte pour les sièges sociaux et pour certaines PME. Près de la moitié (49,8%) des entreprises de la wilaya sont concentrées dans quatre communes à savoir : Bejaia, Akbou, Tazmaltet El kseur. Tandis que l'autre moitié se répartit dans les 48 communes restantes. Cet écart du nombre de PME sur le territoire s'explique en grande partie par la présence de plusieurs facteurs qui peuvent être :

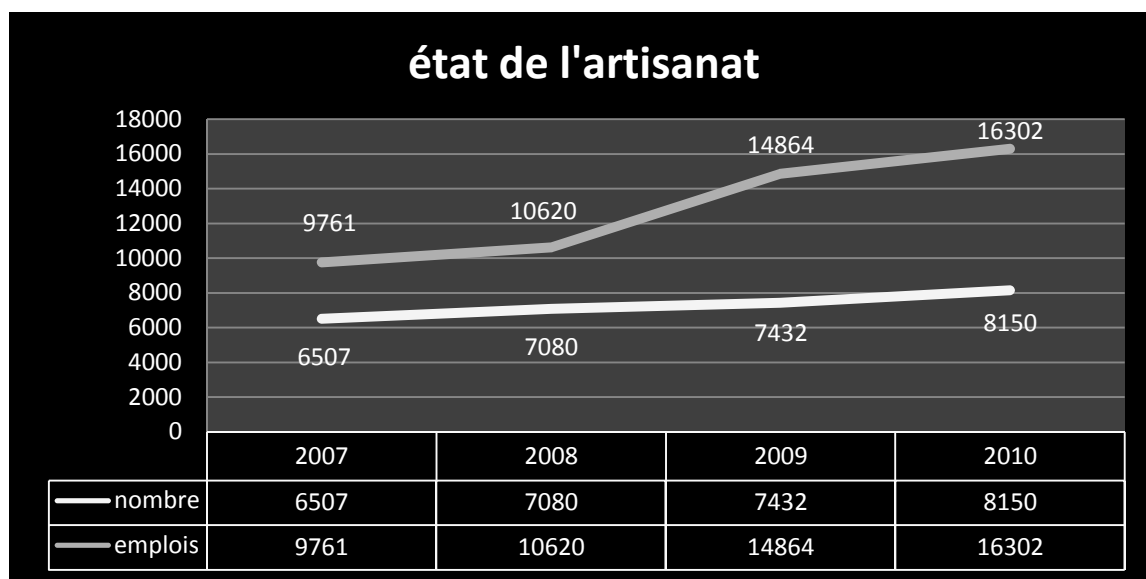
- facteurs géographiques : certaines communes sont constituées de montagnes avec des conditions climatiques rudes en particulier la neige qui entrave sérieusement les activités pendant l'hiver et d'autres communes sont constituées de plaines et de champs vastes qui facilitent le déplacement et la localisation des activités économiques, c'est le cas de certaines communes de la vallée ;
- la présence d'infrastructure de base, surtout de transport ;
- la densité de la population et la taille du marché local ;
- la présence des autorités publiques et des institutions de l'Etat.

6.2. Le secteur de l'artisanat

Dans la wilaya de Bejaia, l'artisanat constitue l'un des secteurs du système productif local. Il contribue à la création d'emploi et à l'investissement, même s'il n'est pas aisé d'avoir une idée exacte de son rôle, étant donné l'imprécision des données relatives à ce secteur et à la faiblesse des sources statistiques existantes.

L'évolution de nombre d'entreprise artisanale dans la wilaya entre 2007 et 2010 se présente dans la figure si dessous :

Figure n° 02: état de l'entreprise artisanale dans la wilaya de Bejaia :



Source : réaliser à partir des données de la CAM

Tableau n° 27: la situation de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia entre 2007-2010 :

Destination	2007	2008	2009	2010
Nombre d'artisans individuels	6 507	7 080	7 432	8 160
Nombre de coopératives artisanales	74	55	74	53
• L'artisanat traditionnel d'art	747	879	930	1 057
• L'artisanat de production de biens	1 763	1 871	1 882	1 998
• L'artisanat de production de services	3997	4 387	4 620	5 105
Nombre total des artisans	6 583	7 137	7 432	8 160
Effectif global	10 225	10 620	14 864	16 320

Source : réalisé à partir des données de la CAM

On remarque à travers ces deux tableaux qu'au cours de la période 2007/2010, l'artisanat a enregistré une augmentation moyenne, alors que tout le système productif de la wilaya, durant la même période, enregistre une moyenne de plus importante que celle de

l'artisanat. On peut en déduire aussi que le poids des entreprises artisanales par rapport à l'ensemble des PME implantées sur le territoire de la wilaya a connu une légère baisse de deux points.

La répartition des entreprises selon la nature de l'activité exercées dans les trois grands domaines d'activité de l'artisanat est relativement stable d'une année sur l'autre. Cette répartition des entreprises fait apparaître une prédominance des activités de production de services, qui risque de se renforcer au vu du contexte socio-économique porteur pour ce secteur.

Pour l'année 2011, environ deux tiers (62,24%) des entreprises artisanales ont une activité liée à la production de services. Les deux autres domaines d'activités, l'artisanat de production de biens avec 25,01% et l'artisanat traditionnel et d'art avec 12,74% se partagent le troisième tiers des entreprises artisanales. Ces proportions diffèrent légèrement par rapport à la moyenne nationale pour la même année (artisanat traditionnel et d'art : 15,30%, artisanat de production de biens : 26,97%, et artisanat de production de services : 57,73%)³.

a. Les effectifs employés dans le secteur artisanal

Cette progression en termes de nombre d'entreprises se retrouve également en matière d'emplois. L'artisanat réunissait en 2009, 4,89 % du total de la population active occupée dans la wilaya, contre seulement 2,8% au niveau national⁴. Selon le tableau N°15, l'emploi généré par le secteur de l'artisanat a cru de 6,33% entre 2008 et 2009 ce qui représente respectivement 14 146 et 15 042 actifs. Rythme moins élevé que le taux enregistré au niveau national pour la même période, qui est d'environ 9% d'après les statistiques de la chambre nationale de l'artisanat et des métiers.

b. La répartition géographique des entreprises artisanales

La répartition des entreprises artisanales sur l'ensemble des communes indique un écart important en termes d'effectif entre les différentes localités. Ces écarts de nombre d'entreprises artisanales s'expliquent en grande partie par l'importance respective de la population des zones considérées, en d'autres mots, par la taille du marché local. Ceci explique que la commune de Bejaïa concentre à elle seule près du quart des établissements installés sur le territoire de la wilaya.

La densité artisanale dans la wilaya, c'est-à-dire, le rapport du nombre d'entreprises artisanales à la population, est de 82 entreprises pour 10 000 habitants, contre seulement 57

pour la moyenne nationale. Ce résultat témoigne de la forte implantation des entreprises artisanales sur l'ensemble du territoire et de leur rôle structurant dans le maintien de l'activité économique, particulièrement en milieu rural.

c. La répartition des entreprises artisanales par statut juridique

D'après le tableau N°24, on constate que la répartition des entreprises artisanales selon leurs statuts juridiques ne connaît pas de profonds bouleversements d'une année à une autre.

Le statut juridique d'artisan individuel reste largement prépondérant avec près de 99% du total, alors que les coopératives artisanales et les entreprises artisanales représentent à peine 1% de la totalité des activités artisanales. Cette répartition correspond parfaitement à l'image de la répartition observée au niveau national.

II. Présentation de l'enquête de terrain

Dans la présente section, nous aurons à présenter l'enquête de terrain que nous avons menée auprès des entreprises artisanales de la filière de la couture de la wilaya de Bejaïa. En premier lieu, nous présenterons tout d'abord le champ de recherche couvert par l'enquête de terrain. Ensuite, les objectifs de cette enquête. Et enfin, nous exposerons en détail la démarche méthodologique adoptée pour atteindre les objectifs tracés en discutant du choix de l'échantillonnage et du contenu du questionnaire adopté ainsi que les conditions de déroulement de ce travail de terrain.

1. Délimitation du champ de recherche

Comme précisé plus haut, le secteur de l'artisanat est par définition très hétérogène et constitué de nombreux sous-secteurs fortement différenciés. Il convient donc de préciser le champ d'analyse couvert par l'enquête et son découpage et de penser l'unité de ce qui est multiple.

Notre choix s'est arrêté sur les artisans de la filière du couturier pour plusieurs raisons :

- La présence des activités de cette filière dans toutes les communes de la wilaya ;
- La présence des centres de formation publics ou privés dans toutes les communes de la wilaya qui s'occupent des jeunes qui veulent intégrer cette filière.
- Les profondes mutations qui affectent les activités de la couture et qui relèvent principalement des nouvelles tendances de consommation et de l'évolution technologique ;

- La concurrence extrêmement rude que traverse cette filière à travers les produits d'importation en particulier le produit chinois et turque qui coûte moins chère pour le consommateur local par rapport aux produits artisanaux ;
- L'émergence d'une nouvelle culture d'organisation avec la mise en place de plus en plus importante de groupes professionnels.

Avant de commencer l'analyse proprement dite, il faut considérer brièvement quelques concepts. Il s'agit tout d'abord de la notion de la profession du travail du la couturier.

➤ **Définition de la profession du travail de la couture**

Une couture est l'assemblage de deux ou plusieurs pièces à l'aide de fil à coudre, soit manuellement avec une aiguille, soit en utilisant une machine à coudre ou une surjeteuse. La couture est utilisée dans la fabrication des vêtements, du linge de maison (draps, mouchoirs, etc.), des éléments de décoration (nappes, rideaux, tentures, etc.), des chaussures, de la maroquinerie (bagages, sacs, etc.), etc. La première utilisation connue du mot daterait du 14^e siècle.

La couture est un métier, mais aussi un loisir. Le professionnel qui pratique la couture est appelé un couturier (ou une couturière). Ses principales tâches sont la confection, la retouche ou l'ajustement de vêtements. Généralement, le couturier est appelé à exercer son métier dans un établissement spécialisé en couture, chez un teinturier, dans une manufacture de vêtements, ou encore dans une boutique de vêtements habillés, lesquelles emploient habituellement leurs propres couturiers.

2. Objectifs de l'enquête de terrain

L'absence de prise en compte réelle de l'artisanat dans les plans de développement nationaux et la dispersion des autorités de tutelle ainsi que la non valorisation sociale du secteur, et la marginalisation des jeunes qui ont une formation professionnelle dans la filière de la couture ont entraîné une absence quasi-totale d'informations qui lorsqu'elles existent, n'ont généralement aucune crédibilité. Ainsi les données économiques et statistiques disponibles sur les entreprises artisanales du travail du couturier ne sont pas généralement satisfaisantes, elles peuvent apporter des précisions ou des éclaircissements sur certains aspects mais ne fournissent pas de renseignements qui sont à la hauteur de la demande de savoir.

Dans ce sens, et n'ayant pas d'autres sources d'informations pour consolider notre travail théorique, nous avons donc opté pour une démarche de prospection. Celle-ci va nous permettre de collecter des informations nécessaires pour clarifier certains aspects relatifs à la dimension locale du rôle de la formation professionnelle dans la création et l'amélioration de l'entreprise artisanale du travail du couturier en particulier de la wilaya de Bejaia.

3. Démarche méthodologique de l'enquête de terrain

3.1. L'échantillonnage

Avant de déterminer l'échantillon à étudier, il faut au premier lieu déterminer la population mère, cette population qui nous servira ensuite de base de l'échantillonnage. Dans notre cas, la population mère est représentée par l'ensemble des artisans de la filière du travail de la couture activant dans le territoire de la wilaya de Bejaia. Pour une meilleure représentativité de l'échantillon, il faut que l'échantillon intègre toute la population mère, mais dans notre situation, c'est quasiment impossible de réaliser cet objectif sur le terrain.

La détermination de l'échantillon à étudier passe d'abord par la délimitation de la population mère. Pour déterminer cette base d'échantillonnage nous avons fait recours aux statistiques fournies par la chambre des métiers et de l'artisanat de Bejaia qui nous renseigne sur l'existence de plus de 600 activités artisanales dans la filière du travail de la couture.

3.2. Enquête par questionnaire et sa structure

Pour les besoins de notre enquête et afin de parvenir à recueillir les données et les informations nécessaires au bon déroulement de notre recherche, nous avons élaboré et administré un questionnaire auprès d'un échantillon, constitué d'artisans de la filière du travail de la couture de la région de Bejaia. Le recours à cet instrument de recueil de l'information nous a paru le mieux adapté pour atteindre les objectifs tracés parce qu'il nous permet de :

- recueillir des informations dans les meilleures conditions ;
- fournir des données de base là où le niveau d'information est faible et les statistiques inexistantes ;
- obtenir des informations, perceptions, sentiments, attitudes ou opinions de la part de l'enquêté ;
- comprendre ce que les personnes pensent ou peuvent penser sur un sujet ;
- approfondir des points importants.

Le questionnaire est composé d'une série de questions ordonnées autour d'un thème et dont le contenu permettra l'atteinte des objectifs de l'étude. Il contient des questions fermées ou à options multiples et des questions ouvertes laissant la liberté de répondre à la personne interrogée, et sert à collecter des données quantitatives et qualitatives. Par ailleurs, nous avons privilégié pour une grande partie du questionnaire l'utilisation des questions fermées pour économiser le temps pour ceux qui répondent au détriment des questions ouvertes dont les réponses peuvent nous donner une interprétation globale sur la manière de voir les choses chez les professionnels de ce métier.

3.3. Déroulement de l'enquête

L'enquête a été réalisée au niveau de trois communes dans la wilaya de Bejaia, à savoir : Bejaia, Akbou, et Tazmalt.

L'enquête a été lancée le mois de mars 2013, nous avons réalisé la remise des questionnaires par nous même pour tous les artisans.

Le tableau suivant représente la répartition spatiale de la population artisanale enquêtée au niveau de la wilaya de Bejaia

Tableau n° 28 : Répartition spatiale de la population de notre échantillon

Classement	Commune	Nombre d'artisans enquêtés
01	Bejaia	18
02	Akbou	17
03	tazmalt	15
total		50

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

3.4. Les difficultés rencontrées

Cette étude à l'instar de tout travail de terrain a rencontré des difficultés, dont les principales sont :

- L'indisponibilité des artisans qui ont pour la plupart été interrogés au travail ;
- L'accès difficile à certains services publics pour avoir des informations sur le secteur ;
- Moyens financiers et temps insuffisants ;

- Inexistence statistiques fiables récente sur l'artisanat ;
- Difficulté d'avoir des informations exacte sur l'activité des artisans en raison de leur manque d'organisation ;
- Le refus catégorique de certains artisans de répondre aux questions.

III. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête

Il s'agit de faire une synthèse des résultats de notre enquête par des tableaux qui serviront ensuite à leurs analyses et interprétations. En commençant par la présentation des caractéristiques des artisans enquêtés, ensuite présenter les caractéristiques liées à la formation professionnelle et la création de l'entreprise artisanale.

1. Les caractéristiques des artisans enquêtés

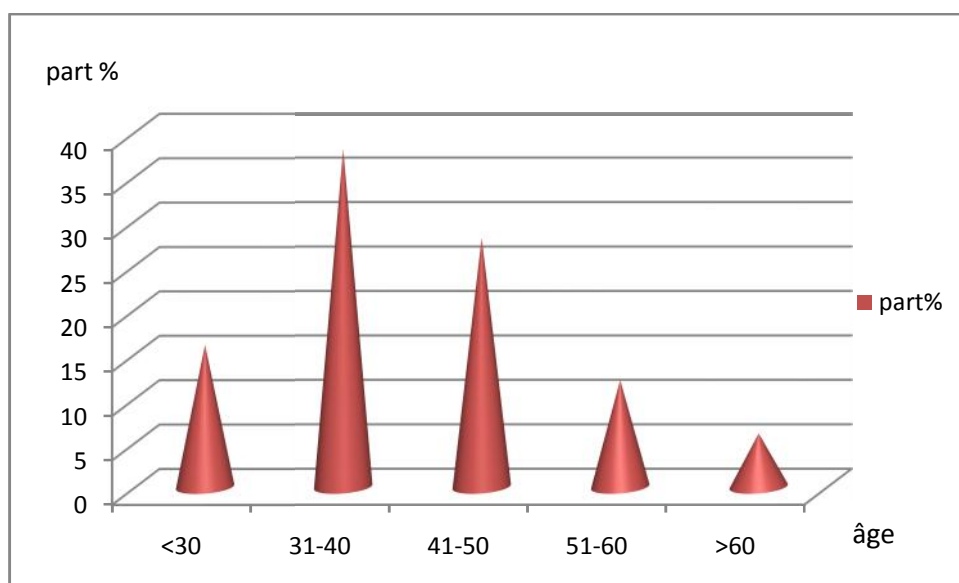
Tableau n° 29 : Localisation de l'activité artisanale

Localisation de l'activité	Fréquence	Part(%)
Zone rurale	21	42
Zone urbaine	29	58
total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

Le présent tableau nous éclaire sur le fait que 58% des artisans enquêtés exercent leurs activités artisanales dans la zone urbaine contre 42% dans la zone rurale. En effet, le secteur de l'artisanat permet aux populations rurales d'avoir un emploi stable et de se fixer dans leurs localités, il contribue ainsi à contenir l'exode rural, tout en leurs procurant un revenu, notamment pour les personnes de faibles investissements.

Figure n° 03 : Répartition des artisans selon la tranche d'âge



Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

Le moyen d'âge chez les artisans interrogés est presque de 40 ans, ce qui correspond à peu près à la moyenne nationale (39 ans).

La figure suivante révèle une distribution non équitable des artisans dans toutes les tranches d'âge, avec une prédominance des artisans dont l'âge est compris entre 30 et 44 ans, qui constituent presque deux tiers (66%) de la population enquêtée. La part des moins de 30 ans atteint 16% et celle de la tranche d'âge 51 à 60 ans regroupe environ 12%. Or, pour la tranche d'âge de plus de 60 ans, ils ne sont que 6 %. Du fait de leur départ à la retraite dans les prochaines années à venir, la problématique de survie de ces entreprises reste un enjeu essentiel. Soient elles seront fermées ou devront trouver un nouveau dirigeant.

Tableau n° 30 : Répartition des artisans selon le sexe

sexe	Fréquence	Part(%)
Masculin	15	30
féminin	35	70
total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

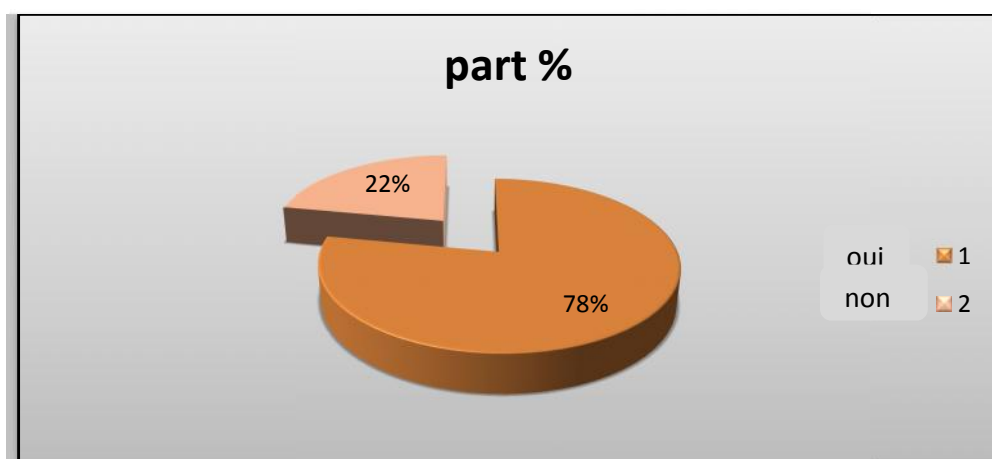
La majorité des artisans interrogés sont des femmes avec 70%, et que les personnes masculin ne représentent que 30% de total de la population enquêtée. Cela peut être expliqué par la dominance de sexe féminin dans le métier de la couture et de textile en générale.

Tableau n° 31 : Répartition des artisans selon Le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Fréquence	Part(%)
Aucun	06	12
Primaire	08	16
Moyen	22	44
Secondaire	11	22
Universitaire	03	6
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

La lecture des données représentées dans le (tableau n° 31) nous montre que la majeure partie des artisans enquêtés à un niveau d'instruction moyen avec 44%, suivie du cycle secondaire avec 22%. Alors que la part des universitaires est très insignifiante avec seulement 6% du total des artisans interrogés, et cela peut être expliqué par leur préférence d'occuper des postes qui font référence à leurs étude universitaire. 16% des artisans enquêtés ont un niveau primaire et 12% d'entre eux n'ont aucun niveau d'instruction. Enfin, et à la lumière de ce tableau, en déduira que le niveau d'instruction des artisans est faible, c'est pour quoi ils préfèrent travailler dans le secteur artisanal qui ne demande pas un niveau d'instruction élevé.

Figure n°04 : L'inscription des artisans enquêtés a la chambre d'artisanat et des métiers

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

La figure nous montre que 78% des artisans enquêtés ont des contacts avec la chambre d'artisanat et cela peut s'expliquer par le fait que les artisans veulent régulariser leur situation

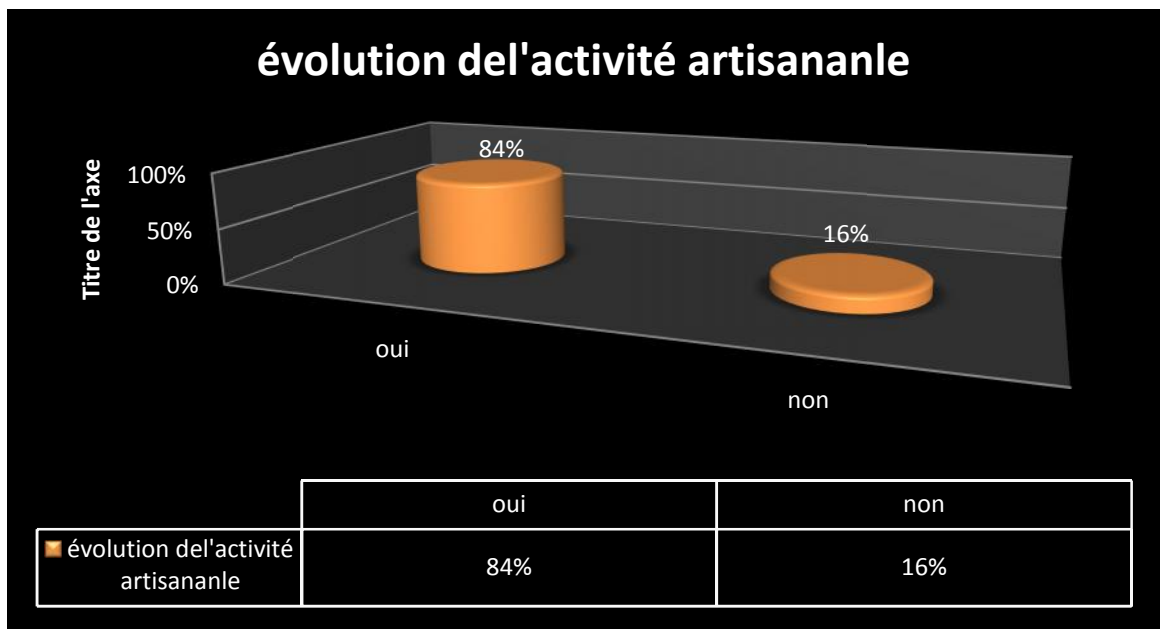
d'une part, et d'autre part avoir des relations entre eux et de bénéficier des opportunités qu'offre cet organisme. Et 22% n'ont pas été inscrits à cause de la méfiance et de l'ignorance.

Tableau n° 32 : Répartition des entreprises artisanales par années d'ancienneté

Années d'ancienneté	Fréquence	Part(%)
d'un an	12	24
De 2 à 5ans	21	42
> 5 ans	17	34
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

Figure n° 05 : L'évolution de l'activité de l'artisan



Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

En remarque dans cette figure que 84% des artisans enquêtés témoignent que leur activités et leur productivités évolue d'une année à une autre, ce qui reviens à nous dire qu'il y a une volonté de leurs part à améliorer, innover et augmenter leurs production. Et dans le cas contraire 16% des artisans enquêtés voient qu'il y a une stabilité ou bien une diminution de leur activité, et je retiens ce que un artisan m'a dit : celui qui n'évolue pas sa productivité si celui qui n'aime pas son métier ou il envisage d'autre chose.

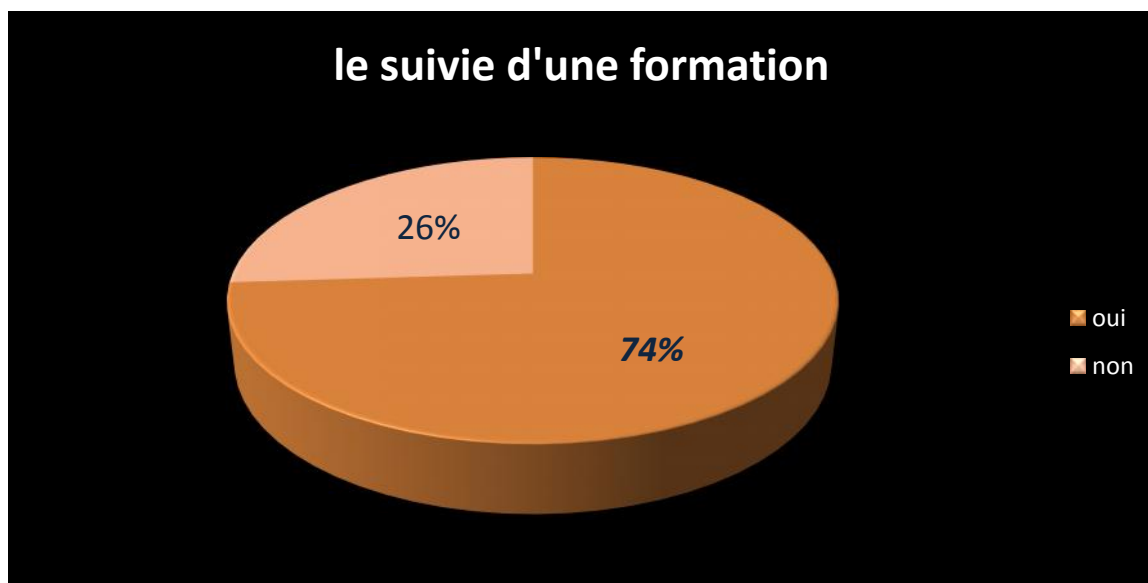
Tableau n° 33 : La nature de l'activité de l'artisan

La nature de l'activité	Fréquence	Part(%)
Principale	44	88
Secondaire	6	12
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

Les résultats fournis par ce tableau, nous indiquent que la grande majorité des artisans enquêtés soit 88% font de l'activité artisanale leur activité principale, cela signifie qu'ils le leur génère un chiffre d'affaire élevé qui leur permet de vivre convenablement, c'est pour cela qu'ils l'ont gardé comme activité principale, et ne cherche pas à en avoir une autre, et 12% l'ont trouvé comme une activité secondaire.

2. Données liées à l'origine de la formation professionnelle

Figure n°06 : Le suivi d'une formation pour l'exercice de la couture

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

On a remarqué que 74% des artisans interrogés ont suivis une formation qui porte sur le travail de la couture se qui veut dire que les jeunes artisans ont une tendance a ce faire former avant d'entamés la démarche de la création de leurs entreprises. Par contre 26% n'ont aucune formation et le tableau n° 34 nous montre que cette création d'activité est due à un apprentissage ou bien par héritage.

Tableau n° 34 : Répartition des artisans de la manière de l'acquisition de la formation

La manière d'acquisition de la formation	Fréquence	Part(%)
Centre de formation	30	60
Atelier	11	22
Atelier familial	09	18
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

A la question de savoir l'origine de l'acquisition du savoir-faire du métier exercé par l'artisan, il semble que la formation professionnelle dans un centre de formation constitue l'option la plus choisie par les artisans dans leur phase d'apprentissage du métier avec 60% de réponses, devançant l'autre option la plus sollicitée, qui est l'apprentissage chez un artisan avec 22% de réponses. Alors que l'apprentissage auprès d'une personne de la famille qui exerce le même métier ne concerne que 18% des artisans.

Pour ceux qui n'ont pas eu recours à une formation ou à un apprentissage pour exercer leur métier, ils auraient appris leur métier seuls, sans assistance, des autodidactes donc. Ils seraient 26% à se déclarer comme tel. (Voir figure N° 06).

Tableau n° 35 : Le suivi des artisans d'une formation complémentaire

formation complémentaire qui porte sur	Fréquence	Part(%)
Leur métier	22	44
Management et gestion des entreprises	12	24
Autre	16	32
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

Au cours de sa carrière, l'artisan a complété sa formation initiale et son savoir-faire par une formation supplémentaire. Ces formations ont porté sur le même métier exercé pour 44 % des artisans. 24 % des artisans ont déclaré avoir suivi une formation dans le management et la gestion d'entreprise. Quant aux autres artisans, les formations ont concerné des domaines autres que l'artisanat ou le management d'entreprise.

Le suivi d'une formation en cours d'activité varie assez sensiblement selon les secteurs d'activité et la situation antérieure de l'artisan. Ce sont surtout les chefs d'entreprises

qui ne travaillaient pas auparavant comme apprentis ou comme salariés dans l'artisanat qui ont le plus souvent recours au perfectionnement professionnel.

Tableau n° 36 : La formation des employés par les artisans

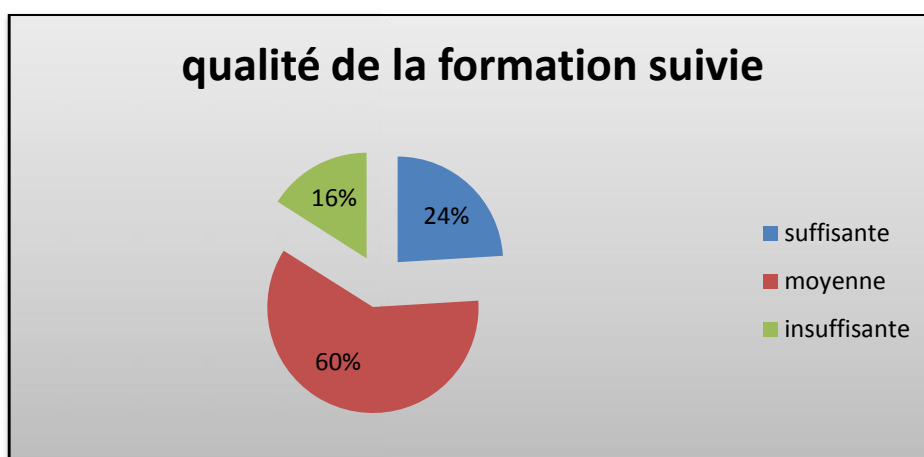
La formation des employés	Fréquence	Part(%)
Les artisans forment leurs employés	15	30
Employés déjà formés	21	42
Stages	09	18
Artisans travail seul	05	10
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

Comme nous l'avons déjà déclaré dans la partie théorique, les unités artisanales participent à la réduction de taux de chômage par le biais de la création des postes d'emploi avec 90% des cas étudiés et seulement 10% préfèrent travaillés seul.

Ces résultats relèvent que 42% des chefs d'entreprises exigent des employés qui ont une formation pour ne pas ralentir l'activité. Par contre 30% préfèrent formés leurs employés. Et peu d'artisans (avec 9 cas étudiés) qui envoi leurs employés à faire des stages pour des raisons financière.

Figure n° 07 : La qualité de la formation suivie par les artisans



Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

L'interprétation des résultats de cette figure indique que la majorité des cas étudiés voir 30 artisans déclarent que la qualité de la formation suivie est moyenne à cause du manque d'encadrement, et les moyens matériels. Et 12 d'entre eux trouvent que la formation est suffisante, contre 08 qui le vouez insuffisante

3. Données à l'origine de la création de l'entreprise artisanale

Les décisions d'investissement :

Les décisions d'investissement dans une entreprise portent sur plusieurs postes. Parmi ces postes figure le choix pour le type de l'activité à exercer et sa localisation. C'est sur ces deux points (motivation des artisans et motivation d'installation) que porte l'analyse de la présente rubrique.

Le tableau qui suit (tableau n° 37) en cerne les déterminants des décisions d'investissement qui ont influencé positivement les artisans à investir ce créneau d'activités.

Tableau n° 37: Répartition des artisans dont la détermination de choix de l'investissement

Le choix d'investissement	Fréquence	Part(%)
Revenu stable et permanent	12	24
Choix familial	09	18
Les exemples réussis	04	08
Politique incitative de l'Etat	07	14
Diplôme obtenu	11	22
L'héritage d'un équipement	07	14
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

D'après ce même tableau, le choix des activités du travail de la couture pour l'effectif des artisans de notre échantillon (24%) s'explique par un désir d'avoir un revenu stable est permanent. Le diplôme obtenu 22 % de réponse est aussi qualifié de facteur positif, mais à une moindre échelle. Et en troisième lieu en trouve le choix familial (18%) Ce constat retrace le poids considérable de la famille dans le choix du type d'investissement et la participation aux financements des investissements engagés. Par contre, 14% des artisans considèrent que leur choix est dû aux incitations publiques et aux différentes politiques du gouvernement en matière de promotion des investissements. Et seulement, 14% indiquent que l'héritage d'un

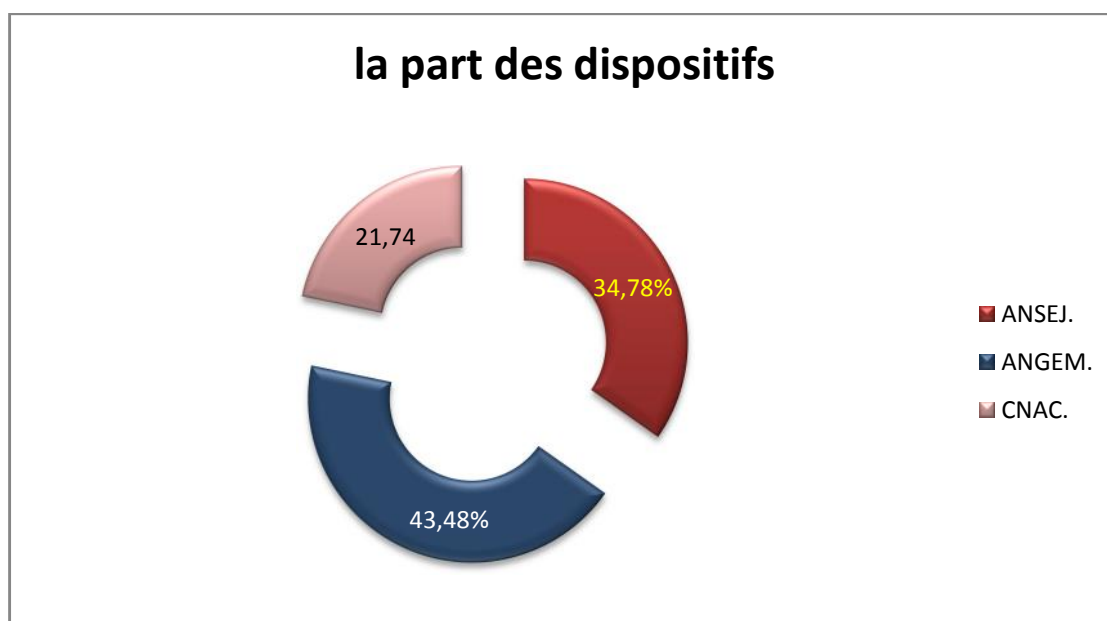
équipement est déterminant dans leurs choix pour cette activité. Et en dernier lieu les exemples réussis dans le domaine de la couture n'obtiennent que quatre voix de notre échantillon.

Tableau n° 38: Le bénéfice d'un dispositif d'appui à l'investissement

Le bénéfice d'un dispositif	Fréquence	Part(%)
Oui	23	46
Non	27	54
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

Figure n° 08 : La part des dispositifs dans la création des entreprises artisanales



Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

D'après les résultats de l'enquête, la plupart des artisans semblent connaître les différents dispositifs d'appui à l'investissement pour la création d'entreprises. En effet, ils sont 81,11% à déclarer connaître un des dispositifs. Et c'est le dispositif de l'ANSEJ qui est le plus connu auprès de la population des artisans, puisque plus de 90% d'entre eux le citent. Alors que pour les dispositifs de la CNAC et de l'ANGEM, ils ne sont respectivement que 53% et 46% à déclarer les connaître.

Cependant, même si la population des artisans qui connaît ces dispositifs est importante, seuls 46% parmi eux se sont orientés vers un des dispositifs, dont 43,48% ont porté leur choix sur le dispositif ANGEJ, pour avoir de nouveaux matériels ou pour

l'extension. Et 34.78% porte leur choix pour le dispositif ANSEG pour la création de leurs propres entreprises. Et 5 cas sur les 23 sont orientés vers le CNAC pour des raisons d'âge. Et ceux qui ont refusés le recoure vers ces dispositifs soi 54% s'explique par la crainte et la méfiance

Tableau n° 39 : La motivation d'installation des artisans

La motivation	Fréquence	Part(%)
Proximité de marché	13	26
Proximité des fournisseurs	11	22
Aides locales	04	8
Proximité du domicile familial	18	36
Infrastructures locales	04	8
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

La motivation qui influence sur le choix de la localisation de l'activité est la proximité du domicile familial avec 36% de la population interrogée. Pour le tiers restant, les avis sont presque partagés entre la proximité de marché (26%), la proximité des fournisseurs (22%) les infrastructures locales (8 %), et les aides locales (8%).

Tableau n° 40 : Les problèmes rencontrés lors de la création de l'entreprise artisanale

Problème	Fréquence	Part(%)
Réglementations très compliquées	04	08
Difficultés de financement	13	26
Matières première trop chères	11	22
Accès aux marchés	06	12
Concurrence étrangère	09	18
Le secteur informel	07	14
Total	50	100

Source : établi par nos soins d'après l'enquête de terrain 2013

Les principales difficultés rencontrées par les artisans et qui consistent un frein à la création de leur entreprises peuvent être classées comme suit :

Les difficultés de financement avec 26% des voix des artisans interrogés. Viennent ensuite la matière première qui est un peu trop chère pour eux avec 22%. 18% et 14% d'entre eux affirment respectivement que leur principale menace est liée à la concurrence étrangère avec le marché chinois et tuque et le produit de contrefaçon et le secteur informel. Le problème de réglementation est déclaré par 8% seulement des interrogés.

Conclusion

Il ressort de l'enquête que la force dominante dans l'activité de la couture est celui de sexe féminin avec 35 sur 50 cas étudiés, et la moyenne d'âge chez les artisans est assez élevée avec un niveau d'instruction moyen, la majorité d'entre eux exercent dans les zones urbaines, et une proportion non négligeable (42%) de ceux qui exercent dans les zones rurales, l'artisanat permet à ces derniers de se fixer dans leurs localités et contenir l'exode rural.

En dépit de leur faible niveau d'instruction, les artisans s'instruisent et se forment grâce à l'artisanat, l'acquisition de savoir-faire et l'apprentissage du métier exercé s'est fait principalement à travers deux voies en premier lieu la formation professionnelle suivie par l'apprentissage auprès d'un artisan, qu'ils transmettent par la suite aux jeunes artisans qu'ils forment autant qu'apprentis dans l'activité de la couture.

Durant notre enquête on n'a pas seulement focalisé notre travail sur des questions fermées, mais on a préféré introduire des questions ouvertes pour laisser parler les artisans.

Premièrement la forme d'aide souhaitée par les artisans de l'Etat, on a remarqué des réponses variées, 1/3 espèrent avoir des aides financières et matérielles (des machines de fabrication, et la régularisation des prix de la matière première). Et il y a ceux qui préfèrent des nouveaux locaux pour l'extension et l'augmentation de leurs productivités. et on a constaté que la plus part des artisans désirent bénéficier d'une formation complémentaire pour approfondir leurs connaissances dans ce métier. Et il reste quelques artisans qui évitent le recours à ces formes d'aides pour des raisons réglementaires.

Deuxièmement on a interviewés les artisans sur leurs perspectives d'avenir et 48 sur 50 ont répondu la même réponse bien évidemment c'est l'extension et l'élargissement de leur entreprises.

Et sur la question de l'avenir de la couture traditionnelle et de textile en générale, il y'avait deux réponses, celle des artisans de la couture traditionnelle où ils disent que c'est une activité périodique, elle prospère dans la saison estivale et stagne dans les autres saisons, et de l'autre côté les artisans de la couture moderne expliquent que leur activité évolue d'une année à une autre tout en méfiant de ce nouveau phénomène celui de la concurrence étrangère, ils parlent de la contrefaçon et le bas prix.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au terme de notre étude sur le secteur de l'artisanat en Algérie, notre attention s'est portée sur le rôle et l'impact de la formation professionnelle sur l'activité et la création des entreprises artisanales dans la filière du travail de la couture dans la wilaya de Bejaia. Pour aboutir à des résultats nous avons recouru à l'analyse des données et l'interprétation des résultats de notre enquête.

A cet effet, les résultats auxquels nous nous sommes parvenu attestent d'une réelle évolution de cette filière d'activité. De par la diversité de ses activités, le secteur de l'artisanat en général et la filière du travail de la couture en particulier peuvent constituer l'une des bases du développement socioéconomique pour peu qu'ils soient entourés de l'intérêt des pouvoirs publics et bénéficient de soutiens et d'aides multiformes. Ils peuvent être un atout capital dans la stratégie de développement global, du fait qu'ils constituent un outil de relance de la croissance économique en contribuant à la création de richesse et d'emplois et de nouvelles investissements, à l'intégration économique et à l'équilibre des activités entre le milieu rural et urbain. Malheureusement, les sources documentaires demeurent imprécises et moins exhaustives en raison d'une absence considérable de statistiques actualisées, pour déterminer de façon plus fiable le poids de la relation entre la formation professionnelle et cette filière d'activité dans l'ensemble du tissu socioéconomique de la wilaya en termes de volume d'investissements réalisés.

La conclusion à laquelle nous avons abouti, est que, actuellement, le secteur de l'artisanat connaît des difficultés économiques très sérieuses et enregistre des dysfonctionnements importants. Cette situation résulte d'une série de facteurs dont la conjugaison et la simultanéité ont amplifié les effets. Parmi ces facteurs :

- La faiblesse de l'encadrement et des moyens mis à la disposition de ce secteur;
- La sous-qualification technique relative des artisans et leur méconnaissance des techniques de gestion, d'où les problèmes de qualité, de productivité, de coût et d'organisation face au marché.

Il s'agit d'une réalité, d'autant que le marché du travail se complique chaque jour d'avantage, avec toutes les incertitudes qui caractérisent désormais le monde économique,

cela fait que se donner une formation et s'initier à un métier est un minimum exigé de tout un chacun, il s'agit du quoi affronter et se faire une place dans le monde professionnel.

Nous sommes allés de l'idée simple de voir jusqu'où la formation professionnelle, prise comme axe de l'étude, détermine t'elle l'accès des diplômés à la création de leur propre investissement ; nous avons au fur et à mesure, élargi la discussion en tentant des analyses sur certains des éléments caractérisant notre axe de recherche. Nous avons alors débouché sur certains constats et nous nous sommes permis quelques propositions.

Ainsi, pour la formation professionnelle, nous avons vu qu'elle est très déterminante, et cela peut s'expliquer par la volonté, la conviction et l'attachement des jeunes diplômés à créer leurs entreprises surtout dans ce secteur qui semble être fleurissant,

S'agissant des aides fournis par l'Etat, nous nous sommes axés sur les dispositifs d'aides à la création des entreprises, elles permises à des jeunes promoteurs de se prendre en charge, ainsi a participé à la création d'emploi et a ouvert ses portes vers une initiative entrepreneuriale en responsabilisant les promoteurs dans leurs activités, et cela en leur inculquant un esprit créatif adapté à leur formation qui permettent un épanouissement économique. Sur le terrain en a remis cette politique en cause, plus que la moitié des artisans préfèrent éviter le recours à ce genre de financement pour des raisons de méfiance d'être endettés, nous avons aussi relevé des manques en matières de communication, de contrôle, de coordination et de concertation entre les prêteurs des fonds et les investisseurs.

Le secteur de l'artisanat, notamment les artisans de Bejaia rencontrent plusieurs obstacles qui freinent leurs activités artisanales. Des obstacles liés essentiellement au financement pour la création et le développement de l'activité artisanale. Ajoutant à cela, la contrainte à la commercialisation à l'étranger, sans oublier la contrainte liée à l'approvisionnement en matières premières, à cause de la cherté.

On ajoute aussi les contraintes liées à la formation professionnelle, où la majorité des artisans révèlent que la qualité de la formation suivie est moyenne, cela est dû au manque d'encadrement, et un manque flagrant du matériel et équipements dans les centres de formation.

Enfin, d'après les résultats de notre enquête on peut citer quelques perspectives à envisager pour que la formation professionnelle et le secteur artisanal soient performants, afin de mieux contribuer au développement de la wilaya de Bejaia à savoir :

- L'amélioration de la qualité de la formation professionnelle de la wilaya de Bejaia par l'intégration de nouveaux métiers, et le renouvellement d'équipements de travail au sein des centres de formation ;
- L'Etat doit prendre en charge les nouveaux sortants des centres de formation soit en leur proposant des stages pratiques avant l'insertion, ou des formations complémentaires par exemple la gestion pour améliorer leurs connaissances ;
- L'organisation des populations artisanales sous forme de coopératives artisanales, afin de faciliter l'accès aux provisionnements en matières premières, ainsi que leur faciliter l'accès aux crédits bancaires ;
- Attribution des locaux pour la pratique artisanales et l'organisation des foires, afin de faire connaître le produit de la région ;
- Les artisans doivent être plus créatifs et travailler la qualité, pour faire face aux produits provenant de l'étranger.

Enfin, bien qu'il ne s'agisse que d'une menue entreprise humaine, nous espérons avoir contribué un peu à l'interminable débat sur pas mal de points en rapport au monde de secteur artisanal et sa relation avec la formation professionnelle.

Un travail de recherche, quel que soigné soit-il n'est jamais définitivement achevé, abstraction faite de l'évolution des données du terrain : à chaque fois, l'on découvre du nouveau, on revient à apporter des correctifs à sa problématique et enrichir sa théorie, se doutant de ce fait de ces choix faits précédemment, et même lors de l'analyse, l'envie vient de redescendre à chaque fois sur le terrain pour demander davantage d'explication aux personnes interviewées.

Décidément, le débat ne peut être clôturé de sitôt, si ce n'est pour impératif d'étude : un travail devant en effet être remis pour correction.

Bibliographie

Bibliographie

1. Ouvrages

- ABBASEN, H, 2009, « artisanat en Kabylie », édition Elamel, Algérie.
- AKKACHE.M, D, (2008), « Art, artisanat traditionnel et folklore de Kabylie », édition Mehdi.
- IBN KHALDOUNE. A, « la moqqadina », (tome II).
- BAUDELLOT.C, ESTABLET. R, et MALEMORT. J, " La petite bourgeoisie en France", Maspero, Paris, 1974.
- BERNARD. (Parañaque), « économie de la PME »
- BOURDIEU. P, "la distinction, Paris", Éd. de Minuit, 1979.
- CARRE. J.J, Dubois. P et Malinvaud. E, "Abrégé de la croissance française", Seuil, 1973.
- LEJEUNE. C, DERRENNIC.H , Accompagner des projets de jeunes artisans et micro entrepreneurs en Afrique, le Harmattan, 1996, 207 p
- EPINGARD, P. investir face aux enjeux, technologique et informationnels. Ed, Ellipses, Paris, 1998, p.155.
- JDOUADI.F, « Algérie, artisanat », 11/2012
- JAEGER. C, "Typologie de croissance - Exemple : le secteur des métiers de la Charente", 1980.
- GREFFE. X, "Territoire en France, les enjeux économiques de la décentralisation", Economica, 1984.
- LARÇON. J.P et REITTER. R, "Structures de pouvoir et identité de l'entreprise", Nathan.1979.
- MARX. K, ENGELS. F, "Manifeste du parti communiste", Livre de poche, Paris, rééd.1973.
- PIORE.M, et SABEL.C, "Les chemins de la prospérité. De la production de masse à la spécialisation souple", Paris, Hachette, 1989.
- RAHMOUNI. A, « la formation professionnelle par apprentissage », Alger
- BERGMAN. R, "Comportement et organisation", Vuibert, Gestion.1989.
- BOUTLLIER. S, « l'artisanat entre histoire et théorie économique », juin 2010
- SAVOYE, « l'entreprise artisanale »,1992.
- WEBER. H, "Le parti des patrons". Le CNPF, Seuil, Paris, 1986.Berstein. S, "La France de l'expansion.1. La République gaullienne", Paris, Seuil, 1989.

- ZAMORA P, AURORE F, « la formation professionnelle des chômeurs », portrait social, France (2004-2005).
- ZARCA. B, "L'artisanat français, du métier traditionnel au groupe social", Economica, 1986.

2. Thèses et mémoires

- HAMMAMOUCHE. A,G, les diplômés de la formation professionnelle et leurs perspectives d'embouche. mémoire de master, Bejaia, 2010.
- BELLALIA, Essai d'évaluation de l'apport du secteur de l'artisanat dans développement local, thèse doctorat, GRENOBLE 2006.
- BENOTMANE S, « diagnostic global d'une PME Algérienne, mbafinance, Annaba 2009
- BOUNIF. K, le rôle de l'artisanat dans le développement local, mémoire master, Bejaia 2012.
- PICARD. C, "La dynamique d'évolution de l'entreprise artisanale à la PME : une analyse en termes de changement d'identité", Thèse de doctorat, Université de Savoie, Janvier. 2000.
- ZIANE. L, Essai d'évaluation de l'apport du secteur de l'artisanat dans le développement local, mémoire de magistère, Bejaia 2012.
- PICARD. C, "La représentation identitaire de la TPE artisanale", Revue Internationale PME, n° spécial sur l'artisanat, vol 19, N° 3-4, 2006.

3. Articles :

- ALLARD F, AMANS P, BRAVO-BOUYSSY K, R LOUP S, « les nouveaux visages de l'artisanat », annales du réseau artisanat- université, France 2010.
- AFROUN, N, « formation professionnelle : une commission nationale pour améliorer la qualité », liberté, n° 5372, 03 mai 2010.
- ARHAB, B, « l'évolution du marché de l'emploi dans la wilaya de Bejaia », les cahiers du CREAD, n° 68/69, 2004.
- BENISSAD H, « micro-entreprises et cadre institutionnel en Algérie », document de travail n° 85, centre de développement de l'OCDE, 1993.
- BELATTAF M, ARHAB B, « Les dispositifs de lutte contre le chômage et d'insertion des jeunes et des femmes au marché du travail : état des lieux et perspectives à Bejaia », Bejaia 2007.

- BENTALEB. E « très petites, petites et moyennes entreprises : entre tradition et innovation », une recension des travaux de céreq (1985-2008) centre d'étude et de qualification, Marseille 2008.
- FERGUENE, A, « Savoir-faire artisanaux et dynamismes locaux dans les vieilles villes du Maghreb : l'exemple de la médina de Sfax », XXIème Séminaire sur la coopération en Méditerranée, Université de Cagliari, les 5 et 6 novembre 1999.
- GERSDORFF. RV, « situation actuelle de l'artisanat en Afrique francophone », in : tiers-monde, tom 10 n° 39. Pp. 595-628.
- LAZHAR. B « La formation professionnelle pour juguler le chômage », El Watan le 26 - 08 - 2010
- OUABBES. A : « La formation doit répondre au besoin de la société » Alger, vendredi 02 décembre 2011
- TEHAMI. A, « grandeur et décadence de l'artisanat Algérienne », Alger, 14 novembre 2009.

4. Site internet :

- L'actualité en Algérie : <http://www.algeria-isp.com/actualites/economiel>
- Site internet de mémoire en ligne : www.memoireonline.fr
- Site officiel du ministère du tourisme et de l'artisanat : <http://www.Mta.gov.dz>
- Site officiel du ministère de la formation et de l'enseignement professionnels : www.mft.gov.dz
- www.anem-dz.org
- www.angem.dz
- www.ansej.org.dz
- www.artisanat.fr
- www.cnac.dz
- www.datar.gouv.fr
- www.doc-étudiant.fr

Liste des tableaux

Liste des tableaux :

Tableau n°01 : définition d'union européenne des PME	17
Tableau n°02 : définition de la charte de la Bologne sur la PME	17
Tableau n°03 : la population des PME en Algérie, A la fin de l'année 2011	28
Tableau n°04 : création d'activités artisanales par domaines en Algérie entre 2008 et 2011	29
Tableau n°05 : nombre d'emplois artisanales créés par domaine en Algérie entre 2008 et 2011	30
Tableau n°06 : Evolution de la croissance de la création de l'activité en Algérie entre 2008 et 2011	31
Tableau n°07 : Evolution de la croissance de la création de l'emploi en Algérie entre 2008 et 2011	31
Tableau n°08 : la situation du secteur de l'artisanat algérien durant la période allant 2008 – 2011	32
Tableau n°09 : Evolution du taux de chômage en Algérie.....	38
Tableau n°10 : évolution des effectifs en formation professionnelle en Algérie de 2007 à 2009	45
Tableau n°11 : l'évolution des infrastructures de la formation professionnelle en Algérie de 2007 à 2010.	47
Tableau n°12 : évolution des infrastructures de secteur de la formation professionnelle, périodes 1999-2010	48
Tableau n°13 : montant d'investissement jusqu'à 5 000 000 DA dans le cadre du dispositif ANSEJ à partir de financement triangulaire.....	59
Tableau n°14 : montant d'investissement de 5 000 000 à 10 000 000 DA dans le cadre de dispositif ANSEJ à partir de financement triangulaire	59
Tableau n°15 : montant d'investissement jusqu'à 5 000 000 DA dans le cadre de dispositif ANSEJ à partir de financement mixte.....	59
Tableau n°16 : montant d'investissement de 5 000 000 à 10 000 000 DA dans le cadre du dispositif ANSEJ à partir de financement mixte	60
Tableau n°17 : le taux de chômage au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011 ...	67
Tableau n°18 : la population active et occupée de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011 .	68
Tableau n°19 : Population occupée par grands secteurs dans la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011	69

Tableau n° 20 : la situation de l'enseignement primaire au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011	70
Tableau n° 21 : la situation de l'enseignement moyen au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011	71
Tableau n° 22 : la situation de l'enseignement secondaire au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011	71
Tableau n° 23 : la situation de l'enseignement supérieur au niveau de la wilaya de Bejaia entre 2007 et 2011	72
Tableau n° 24 : le nombre d'établissements de la formation professionnelle de la wilaya de Bejaia.....	73
Tableau n° 25 : le nombre de stagiaires par type de formation à Bejaia	73
Tableau n° 26 : état des PME de la wilaya de Bejaia entre 2007-2011	74
Tableau n° 27 : la situation de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia entre 2007-2011	76
Tableau n° 28 : la répartition des entreprises artisanale de la wilaya de Bejaia l'an 2010 ...	81
Tableau n° 29 : Localisation de l'activité artisanale.....	82
Tableau n° 30 : Répartition des artisans selon le sexe.....	83
Tableau n° 31 : Répartition des artisans selon Le niveau d'instruction.....	84
Tableau n° 32 : Répartition des entreprises artisanales par années d'ancienneté	85
Tableau n° 33 : La nature de l'activité de l'artisan.....	86
Tableau n° 34 : Répartition des artisans de la manière de l'acquisition de la formation	87
Tableau n° 35 : Le suivi des artisans d'une formation complémentaire	87
Tableau n° 36 : La formation des employés par les artisans	88
Tableau n° 37 : Répartition des artisans dont la détermination de choix de L'investissement.....	89
Tableau n° 38 : Le bénéfice d'un dispositif d'appui à l'investissement	90
Tableau n° 39 : La motivation d'installation des artisans	91
Tableau n° 40 : Les problèmes rencontrés lors de la création de l'entreprise artisanale	91

Liste des figures

Liste des figures

<i>Figure n° 01</i> : évolution des infrastructures de la formation professionnelle (1999-2010).....	48
<i>Figure n° 02</i> : état de l'entreprise artisanale dans la wilaya de Bejaia	76
<i>Figure n° 03</i> : Répartition des artisans selon la tranche d'âge	83
<i>Figure n°04</i> : L'inscription des artisans enquêtés a la chambre d'artisanat et des métiers	84
<i>Figure n° 05</i> : L'évolution de l'activité de l'artisan	85
<i>Figure n°06</i> : Le suivi d'une formation pour l'exercice de la couture	86
<i>Figure n° 07</i> : La qualité de la formation suivie par les artisans	88
<i>Figure n° 08</i> : La part des dispositifs dans la création des entreprises artisanales	90

Annexes

Annexe 01

Université Abderrahmane Mira de Bejaïa

Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et Sciences Commerciales
Spécialité : management économique des territoires et entrepreneuriat

Enquête auprès des artisans de la filière du travail de la couture de la wilaya de Bejaïa

Questionnaire

Données générale sur l'enquête :

1. **Quel âge avez-vous ?** ans.

2. **Sexe :**
Masculin.....
Féminin.....

3. **Adresse (commune) de l'atelier**.....

4. **quel est le Type de votre activité**
Artisan.....
Entreprise.....
Coopérative...

5. **Quel est le statut de votre établissement ?**
Entreprise individuelle.....
Une SARL
Une EURL

6. **Quel est votre niveau d'instruction ?**
Aucun.....
Primaire
Moyen

Secondaire

Universitaire

Données liées à l'artisanat :

7. Vous êtes inscrit à la CAM ?

Oui

Non

8. Quels sont vos produits ?

9. Depuis quand vous exercez cette activité ?

Moins d'un an.....

De 2 à 5 ans.....

Plus de 5 ans.....

10. Votre activité, est-elle stable ou évalue-t-elle beaucoup ?.....

11. Cette activité, est-elle pour vous ?

Une activité principale.....

Une activité secondaire.....

Données liées à l'origine de la formation professionnelle :

12. Est-ce que vous avez suivi une formation ?

Oui.....

Non.....

Si oui, dans quel domaine ?.....

13. Comment avez-vous acquis ce métier que vous exercez ?

Dans un centre de formation.....

Dans un atelier.....

Dans un atelier familial.....

Autre.....

Précisez.....

14. Avez-vous suivi une formation complémentaire qui porte sur :

Votre métier.....

Management et gestion des entreprises.....

Autre

Précisé.....

15. Comment former vous vos employés ?

Moi-même.....

Déjà formés.....

Stage.....

Je n'ai pas d'employés.....

16. Comment voyez-vous la qualité de la formation que vous avez suivie ?

Suffisante.....

Moyen.....

Insuffisante

Données à l'origine de la création de l'entreprise artisanale :

17. Qu'est ce qui a déterminé votre choix pour ce type d'investissement ?

Avoir un revenu stable et permanent.....

Choix familiale.....

Vous aviez dans votre entourage des exemples réussis d'artisans.....

La politique incitative de l'Etat.....

Le diplôme obtenu dans la branche.....

L'héritage d'un équipement.....

Autres :

18. Etes-vous bénéficié d'un dispositif d'appui à l'investissement ?

Oui.....

Non.....

Si non, pour quoi ?.....

Si oui lequel :

ANSEJ.....

ANGEM.....
CNAC.....

19. Quelle est la principale raison pour laquelle vous vous êtes installé dans la commune ou dans la ville où vous êtes ?

- Proximité du marché.....
- Proximité des fournisseurs.....
- Proximité de votre domicile.....
- Aides locales.....
- Infrastructures locales.....
- Autres :.....

20. Quels sont les problèmes rencontrés lors de la création de votre entreprise ?

- Réglementations très compliquées.....
- Difficultés de financement.....
- Matières premières tops chères.....
- Accès aux marchés.....
- Concurrence étrangère.....
- Le secteur informel
- Autres..... Précisez.....

21. Qu'elles sont les opportunités environnementales qui ont favorisées votre choix de crée votre entreprise :

- Présence de matières premières.....
- Proximité du domicile familial.....
- Proximité de marché.....
- Autres..... Précisez.....

22. Comment vous vendez vos produits ?.....

23. Quelles formes d'aide souhaitez-vous recevoir de l'Etat ?

.....
.....
.....

.....
.....

24. Quels conseils donneriez-vous à un créateur qui souhaite se lancer dans cette activité ?

.....
.....
.....
.....

25. Quelles sont vos Perspectives d'avenir ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

26. Comment voyez-vous l'avenir de couture traditionnelle?

.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre précieuse aide

Annexe 02

La répartition des entreprises artisanale de la wilaya de Bejaia l'an 2010

<i>C O M M U N E S</i>	<i>Artisanat</i>	
	Nombre	Emploi
BEJAIA	1 856	3 923
OUED-GHIR	150	235
TICHY	128	302
BOUKHLIFA	30	151
TALA-HAMZA	100	253
AKBOU	609	1 218
IGHRAM	61	93
CHELLATA	48	76
TAMOKRA	14	23
AMIZOUR	318	554
B. DJELLIL	53	82
FERAOUN	123	188
SEMAOUN	98	154
ADEKAR	78	119
BENI-K'SILA	25	41
T. IGHIL	24	38
SEDDOUK	231	355
AMALOU	71	109
BOUHAMZA	28	44
M'CISNA	39	60
KHERRATA	248	383
D. EL-KAID	112	169
TIMEZRIT	11	298
SIDI-AICH	182	364
LEFLAYE	62	101
TINEBDHAR	11	60

TIFRA	38	42
SIDI-AYAD	29	139
CHEMINI	97	143
SOUK-OUFELA	89	178
TIBANE	31	90
AKFADOU	60	121
S. EL-TENINE	89	178
MELBOU	67	134
TAMRIDJET	10	442
EL KSEUR	291	488
F. E MATHEN	45	90
TOUDJA	44	88
BARBACHA	145	290
KENDIRA	39	58
DARGUINA	47	94
AIT-SMAIL	119	275
TASKRIOUT	95	139
B- MAOUCHE	136	196
AOKAS	131	188
T. N'BERBER	21	35
OUZELLAGUEN	292	584
TAZMALT	406	710
B. MELIKECHE	70	107
BOUDJELLIL	107	214
IGHIL ALI	91	182
AIT R'ZINE	133	266
T. WILAYA	7432	14864

Table des matières

Introduction générale.....	1
Chapitre 1 :l'artisanat et l'entreprise artisanale.....	5
Introduction.....	5
I. artisanat : aspects théoriques, définition et caractéristiques	6
1. analyse économique de l'artisanat à travers l'histoire	6
2. Définitionset caractéristiques	8
2.1.définition de l'artisanat.....	8
2.2.définition de l'artisan	8
2.3.définition de produits artisanaux	9
3. l'importance de système artisanal	10
3.1.relation, artisanat- industrie.....	10
3.2.relation artisanat- agriculture.....	10
3.3.relation artisanat- commerce	11
3.4.le rôle de l'artisanat dans les économies nationales des pays	12
3.5.le rôle de l'artisanat dans le développement local.....	12
3.6.l'artisanat et l'aménagement des territoires.....	14
II.Les PME et l'entreprise artisanale	15
1. rappels sur l'entreprise.....	15
2. définition de la PME	16
2.1.de point de vue juridique	16
2.2.de point de vue des économistes	18
a) les souris.....	18
b) les gazelles.....	18
2.3.Comment distinguer l'entreprise artisanale ?.....	18
2.4.Définition de l'entreprise artisanale	19
2.5.Caractéristiques de l'entreprise artisanale.....	19
2.6.les facteurs déterminants de l'évolution de l'entreprise artisanale	20

III. la PME et l'entreprise artisanale en Algérie	22
1. la PME en Algérie	23
1.1. aperçu sur les PME Algérienne	23
1.2. Définition et caractéristique de la PME Algérienne	24
1.2.1. définition de la PME Algérienne	24
1.2.2. caractéristiques des PME Algériennes	25
2 le secteur artisanal en Algérie	26
2.1. Bref historique	26
2.2. L'apport de l'artisanat dans l'ensemble de sphère économique	27
2.3. place de l'entreprise artisanale dans l'économie nationale	28
a. le poids économique	28
b. la dynamique	29
Conclusion	34

Chapitre II : la formation professionnelle et la création de l'entreprise artisanale	35
---	----

Introduction	35
---------------------------	----

I. La formation professionnelle	36
1. Définition de concepts	36
1.1 La formation	36
1.2 La formation professionnelle	36
1.3 L'insertion	37
1.4 L'insertion professionnelle	37
1.5 Le chômage	37
1.6 L'emploi	39
1.7 Emploi et formation	40

2. La formation professionnelle en Algérie	40
2.1 L'évolution de la situation de la formation professionnelle en Algérie	40
2.1.1 La reprise de l'héritage	41
2.1.2 Développement d'une politique et d'un appareil de formation professionnelle (1966-1980)	41
2.1.3 La création d'un secteur autonome de la formation Professionnelle	42
2.1.4 De 1985 à nos jours : la jonction de la formation et de l'enseignement professionnels	42
2.2 Les différents types de la formation professionnelle	43
2.2.1 la formation résidentielle	43
2.2.2 la formation par apprentissage	44
2.2.3 la formation en cours de soir	44
2.2.4 la formation à distance	45
2.3 La demande et l'offre de la formation professionnelle en Algérie	46
2.3.1 la demande de la formation	46
2.3.2 l'offre de la formation	46
a. l'appareil du secteur de la formation professionnelle	47
b. capacités hors secteur	48
2.4 Les objectifs assignés à la formation professionnelle	49
2.4.1 du point de vue des individus	49
2.4.2 du point de vue de l'organisation	50
II. Les démarches liées à la création d'entreprise artisanale	50
1. L'identification des organismes d'accompagnements	50
1.1. Les chambres des métiers	51
1.2. Les fédérations	52
2. L'évaluation du marché	53

2.1.le portefeuille clients	53
2.2.les concurrents directs et indirects.....	54
3. Le choix de statut juridique	55
3.1.l'entreprise individuelle.....	56
3.2.une SARL.....	56
3.3.une EURL.....	57
4. La sélection des modes de financement.....	57
4.1.les ressources personnelles	57
4.2.les ressources des tiers.....	57
4.3.les dispositifs d'aide à la création de l'entreprise artisanale	58
a. L'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.).....	58
b. L'ANGEM (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.)	60
c. La CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage.)	61
Conclusion.....	64
Chapitre III :enquête de terrain et interprétation des résultats.....	65
Introduction	65
I. Cadre d'étude	66
1. données géographiques	66
2. la structure de la population	67
3. le chômage	67
4. la situation de l'emploi	68
5. présentation socioculturelle	69
5.1. L'éducation	69
5.2. La formation professionnelle à Bejaia	72
6. Économie de la wilaya et développement des secteurs.....	73
6.1. Le secteur de la petite et moyenne entreprise (PME).....	74
6.2. Le secteur de l'artisanat	75
a. les effectifs employés dans le secteur artisanal.....	77
b. la répartition géographique des entreprises artisanales.....	77

c. la répartition des entreprises artisanales par statut juridique	78
II. présentation de l'enquête de terrain.....	78
1. délimitation du champ de recherche	78
➤ définition de la profession du travail de la couture.....	79
2. objectif de l'enquête de terrain	79
3. démarche méthodologique de l'enquête de terrain	80
3.1.l'échantillonnage	80
3.2.l'enquête par questionnaire et sa structure	80
3.3.Déroulement de l'enquête	81
3.4.Les difficultés rencontrées	81
III. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête.....	82
1. Les caractéristiques des artisans enquêtés.....	82
2. Données liées à l'origine de la formation professionnelle	86
3. Données à l'origine de la création de l'entreprise artisanale	89
Conclusion.....	93
Conclusion générale	94
Bibliographie.....	96
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Annexes	

Résumé

L'objet de notre travail consiste principalement dans l'étude de l'impact de la formation professionnelle sur la création des entreprises artisanales, au niveau de la wilaya de Bejaia.

La formation professionnelle dans la wilaya de Bejaia joue un rôle important dans la dynamique et le développement du secteur artisanal, vu qu'il participe à la création de richesses, la création de nouvelles entreprises, et la préservation du patrimoine ancestral.

Afin de mieux cerner notre travail, nous avons décidé d'appuyer sur une enquête menée sur le terrain. Notre choix s'est porté sur l'activité de la couture dans trois communes de la wilaya de Bejaia à savoir : Bejaia, Akbou et Tazmalt,

Dans notre enquête nous nous sommes basés sur un échantillon de 50 artisans, aidés d'un questionnaire et de divers entretiens.

Mots clés : artisanat, formation professionnelle, entreprises artisanales, PME, Bejaia.

Summary

the purpose of our work is mainly in the study of the impact of the training on the creation of small businesses, in the wilaya of Bejaia.

Vocational training in the province of Bejaia plays an important role in the dynamics and development of the craft sector, as it contributes to the creation of wealth, the creation of new businesses, and the preservation of ancestral heritage.

To better understand our work, we decided to rely on a survey of the field.

Our choice fell on the activity of sewing in three municipalities in the province of Bejaia namely Bejaia, Akbou, and Tazmalt,

In our study we used a sample of 50 artisans, helped by a questionnaire and various interviews.

Keywords: handicraft, vocational training, craft businesses, SMEs, Bejaia.